

Robert James Shuttleworth.

25940



Magasin
de
Zoologie
—
Seconde Série
Première année
—

—
Classe II
Oiseaux
Planches 1 à 10
—



1839.

1881

1882

1883

1884

1885

1886



1887

MAGASIN DE ZOOLOGIE

D'ANATOMIE COMPARÉE

ET

DE PALÆONTOLOGIE ;

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUTS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER
LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR
SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS
DE LA SCIENCE.

Par M. F.-E. Guérin-Méneville.

6^e LIVRAISON. — ANNÉE 1839

MAMMIFÈRES, texte et pl., n^o 10.
OISEAUX, texte et pl., n^o 1. 2.
REPTILES, texte et pl., n^o
POISSONS, texte et pl., n^o
MOLLUSQUES, texte et pl., n^o 3.

ANNÉLIDES, texte et pl., n^o
CRUSTACÉS, texte et pl., n^o 1.
ARACHNIDES, texte et pl., n^o
INSECTES, texte et pl., n^o
ZOOPHYTES, texte et pl., n^o

PARIS,
ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,
23, RUE HAUTEFEUILLE.

PREMIÈRE SÉRIE. — ANNÉES 1831 A 1838.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE a commencé à paraître en 1831.

Les huit années, 1831 à 1838, forment la première série de ce recueil, dont l'utilité est reconnue et garantie par cette longue existence. L'empressement que les savants et les zoologistes de tous les pays ont mis à l'enrichir de leurs mémoires et à y consigner leurs travaux en assure désormais la réussite. C'est un livre indispensable à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie, tant à cause de l'importance que du nombre des mémoires qu'il renferme; il est aujourd'hui le recueil à figures le plus considérable qui existe.

Cette première série, terminée par des tables méthodique, alphabétique et par noms d'auteurs, nécessaires pour la facilité des recherches, forme 8 volumes in-8, ornés de 635 planches gravées et soigneusement coloriées, prix. . . 259 fr.

On vend séparément :

Première année, 1831,	80 planches,	25 fr.,	par la poste, 28 fr.
Deuxième année, 1832,	100 planches,	36 fr.,	» 42 fr.
Troisième année, 1833,	95 planches,	36 fr.,	» 42 fr.
Quatrième année, 1834,	54 planches,	18 fr.,	» 21 fr.
Cinquième année, 1835,	76 planches,	36 fr.,	» 42 fr.
Sixième année, 1836,	83 planches,	36 fr.,	» 42 fr.
Septième année, 1837,	69 planches,	36 fr.,	» 42 fr.
Huitième année, 1838,	78 planches,	36 fr.,	» 42 fr.

PREMIÈRE SECTION. { Mammifères.
Oiseaux.
Reptiles.
Poissons. } 149 pl., 3 vol., 99 f., par la poste, 108 f.

DEUXIÈME SECTION. { Mollusques.
Zoophytes. } 162 pl., 3 vol. 1/2, 77 f. 50, par la poste, 85 f.

TROISIÈME SECTION. { Annélides.
Crustacés.
Arachnides.
Insectes. } 324 pl., 6 vol. 1/2, 137 f. 50, par la poste, 150 f.

MAMMIFÈRES,	30 planches.	. . . 22 fr.	» c., par la poste	24 fr.	» c.
OISEAUX,	86 planches.	. . . 66 fr.	» c.,	» 70 fr.	» c.
REPTILES,	16 planches.	. . . 12 fr.	» c.,	» 13 fr.	» c.
POISSONS,	17 planches.	. . . 12 fr.	» c.,	» 13 fr.	» c.
MOLLUSQUES,	159 planches.	. . . 76 fr. 50 c.,	»	» 80 fr.	» c.
ZOOPHYTES,	3 planches.	. . . 2 fr.	» c.,	» 2 fr. 50 c.	
ANNÉLIDES,	1 planche.	. . . » fr. 75 c.,	»	» 1 fr.	» c.
CRUSTACÉS,	27 planches.	. . . 13 fr.	» c.,	» 14 fr.	» c.
ARACHNIDES,	18 planches.	. . . 10 fr.	» c.,	» 11 fr.	» c.
INSECTES,	278 planches.	. . . 127 fr. 50 c.,	»	» 135 fr.	» c.

MAGASIN
DE
ZOOLOGIE.

ANNÉE 1839.

OISEAUX, Pl. 1.

G. MOQUEUR. ORPHEUS. *Swainson.*

M. A LONG BEC. *O. longirostris.* Lafresnaye.

Cette espèce est tellement semblable, par ses formes et la distribution de ses couleurs, à l'*Orpheus rufus* (*Turdus rufus*, L., le Moqueur français de Buffon), que, malgré la différence des nuances, nous l'eussions regardée comme variété, si le bec ne nous eût offert une différence réelle dans sa forme; l'habitat est également fort différent : l'*Orpheus rufus* est des États-Unis, notre *Orpheus longirostris* vient du Mexique et de la Californie.

Tout le dessus, au lieu d'être d'un roux assez vif, comme chez le Moqueur français, est d'un brun sombre; il y a de même sur l'aile deux bandes transversales d'un blanc lavé de roussâtre, formées par l'extrémité des grandes et moyennes couvertures; mais elles sont beaucoup plus étroites, les taches terminales étant ici beaucoup plus petites. Quant au



dessous, il est également d'un blanc très légèrement lavé de roussâtre, et parsemé, sur les côtés du cou, sur la poitrine et les flancs, de mèches noires; mais ce noir est plus intense que chez le *Turdus rufus*. Le bec est remarquablement long et arqué, et c'est bien le caractère le plus distinctif de l'espèce. Chez le *Turdus rufus*, il a ordinairement dix lignes depuis les plumes du front; chez l'*O. longirostris*, il en a douze. Chez le premier, la courbure ne commence guère que vers la moitié de sa longueur; chez le dernier, cette courbure commence dès la base; il est aussi d'un noir plus décidé, et le jaunâtre de la base de la mandibule inférieure s'étend moins loin. Ce bec n'offre pas la moindre apparence d'échancrure à son extrémité supérieure, ce qui se remarque également chez le Moqueur français, et, si l'on avait égard scrupuleusement à ce caractère dans la classification de Cuvier, ces deux Grives américaines ne devraient pas rester près des Merles dans ses Dentirostres, mais être transportées dans ses Ténuirostres, près des Fourniers. Deux individus que je possède, venant l'un du Mexique et l'autre de la Californie, m'ont offert entièrement les mêmes caractères distinctifs de bec et de plumage, ce qui ne m'a laissé aucun doute sur l'identité de l'espèce.

D'après cette nouvelle espèce et celles rapportées de l'Amérique du sud par M. D'Orbigny, le genre Moqueur, *Orpheus* (Swainson), se composerait aujourd'hui des espèces suivantes :

A. Espèces à plumage varié de gris cendré de blanc et de noir.

1. *Orpheus polyglottus* (Swainson), *Turdus polyglottus*, L., Gmel.; Lichtenstein, Cat., n° 445, enl. 558-1; Wilson, pl. 10-1. (Amér. septent.)
2. *Or. lividus*, Nob.; *Turdus lividus*, Licht., Cat., n. 447, 448. (Cayenne, Brésil.)
3. *Or. calandria*, D'Orbigny et Lafresnaye, Synopsis, p. 17;

Mag. de Guérin, 1837. Voy. D'Orb., pl. 10, f. 2. La *Calandria* proprement dite, Azara, n. 223. (Paraguay, Corrientes.) (Avis adulta.)

Orpheus thenca (D'Orbigny et Lafr., Synopsis, p. 17), D'Orb., voy. pl. 10-3; *Turdus thenca molina*, *Orphei calandria* juvenis nobis apparet, *Orpheus modulator*, Gould proceedings, 1836, p. 6. (E fretu magellanico allatus forsan non distincta species; *Or. thenca* in republica Chiliana.)

4. *Or. dorsalis* (D'Orb. et Lafr., Synopsis, etc., p. 18), D'Orb., voy. pl. 11-1. (Hab. in Andiis, rep. Boliviana.)

5. *Or. patagonicus* (D'Orb. et Lafresn., Synopsis, p. 19), D'Orb., voy. pl. 11-2; an *Turdus saturninus* (Licht., n. 449?) (Hab. in Patagonia, D'Orb., in Brasilia, Para, Lichtenst.)

6. *Or. tricaudatus* (D'Orb. et Lafr., Synopsis, etc., p. 18), la *Calandria à trois queues*, Azara, n. 224. (Habit. Chiquitos, in rep. Boliviana.)

B. Espèces à plumage roux ou d'un gris-noir uniforme.

7. *Or. rufus*, Swains., *Turdus rufus*, L., Gmel., le *Moqueur français*, Buff., pl. 645. (In Amer. septentrionali, États-Unis, Antilles.)

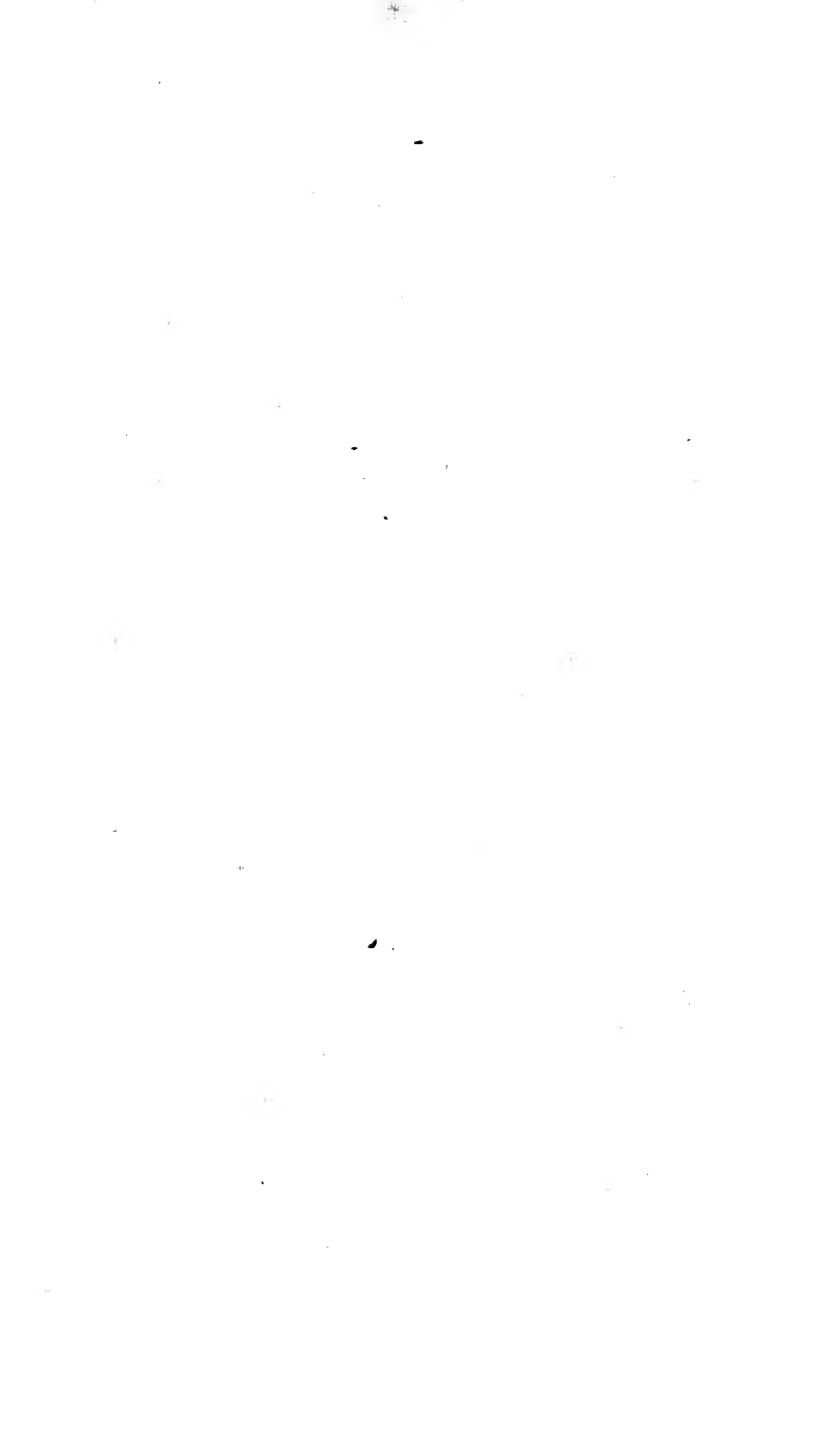
8. *Or. longirostris*, Nob., Mag. pl. 2 (1839) (Mexique, Californie).

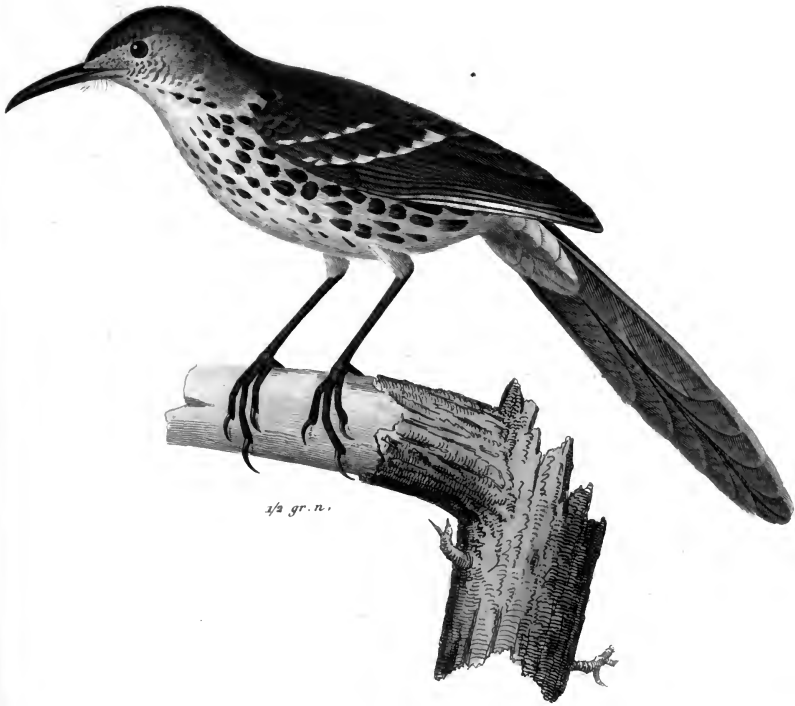
9. *Or. felivox*, Swainson, *Muscicapa carolinensis*, L., Gm., *Turdus carolinensis*, Licht., n. 440, *Turdus lividus*, Wilson, pl. 14-3. (Habit. in America septentrionali.)

10. *Or. meruloides* (Swains., Northern. zool.), *Turdus naevius*, Lath.

De ces dix ou onze espèces, en supposant, ce que je ne pense pas, que le *Thenca* de Molina ne soit pas le jeune du *Calandria*, il n'y a que la dernière que je n'ai point vue; elles sont toutes si voisines les unes des autres, que je ne répons pas de n'avoir pas commis quelque erreur, malgré tous mes efforts.

FR. DE LAFRESNAYE.





1/2 gr. n.

Orpheus longirostris. Lafresnaye.

G. TANGARA. TANAGRA. *Linné.*(Groupe des RHAMPHOCÈLES, *Rhamphocelus.*)T. (Rh.) DE LUCIEN. *T. (Rh.) Luciani.* Lafresn.

Voici une nouvelle espèce de ce groupe à ajouter aux sept déjà connues dont nous avons donné la liste dans le *Magasin*, 1837, cl. II, pl. 81. Si nous eussions connu celle-ci à cette époque, nous lui eussions appliqué à plus juste titre ce nom de *Dimidiatus*; car les deux couleurs dont se compose le plumage supérieur de cet oiseau y sont plus tranchées que dans celle que nous avons alors nommée ainsi.

C'est avec notre *R. dimidiatus* que le Ramphocèle de Lucien offre le plus d'analogie, et, au premier abord, on pourrait les confondre; mais, dès qu'on les compare un peu attentivement, on y reconnaît de nombreuses différences.

Le dessus de la tête, jusqu'à la nuque, et ses côtés, sont d'un pourpre ou grenat si obscur, que ces parties semblent presque noires; à partir de là, le dessus est d'un beau noir de velours qui s'étend jusqu'aux deux tiers du dos et y est alors remplacé, sur le croupion et les couvertures supérieures de la queue, par une belle nuance d'écarlate; cependant quelques unes de ces dernières couvertures, tant en dessus qu'en dessous de la queue, sont noires. Les ailes et la queue sont d'un noir prononcé; le devant du cou et la poitrine sont d'un grenat ou pourpre obscur; les flancs et l'abdomen prennent une nuance rouge un peu briquetée et peu brillante; le milieu de l'abdomen est noir, en forme de tache longitudinale. Le bec, comme chez la plupart des Ramphocèles, a sa mandibule supérieure et l'extrémité de l'inférieure noires, et le reste de celle-ci d'un bleu de plomb; il est très fort et peut être comparé, sous ce rapport, à celui

du Ramphocèle Jacapa ; mais il est bien moins dilaté à sa base, et plus comprimé dans toute sa longueur. Il diffère de notre *Dimidiatus*, d'abord en ce qu'il est plus grand et a la queue plus longue proportionnellement ; en ce que le haut du dos est noir de velours et non grenat foncé ; en ce que cette teinte s'étend jusqu'aux deux tiers de sa longueur au moins vers le croupion (elle atteint à peine la moitié chez le *Dimidiatus*), et en ce que le bec est plus fort et surtout plus long. La mandibule inférieure a neuf lignes et demie, elle n'en a que huit chez le *Dimidiatus*. Cet oiseau vient de Carthagène.

Nous avons dédié cette espèce au savant Zoologiste Charles-Lucien Bonaparte, qui est venu dernièrement visiter les collections de la capitale et qui, par ses travaux consciencieux et ses recherches assidues, a fortement contribué aux progrès de la Zoologie et de l'Ornithologie.

FR. DE LAFRESNAYE.



Tangara (*Rhamphocelus*) *Luciani*, Lafresnaye.

NOTICE

sur trois nouveaux genres d'Oiseaux de Madagascar¹

(PHILÉPITTE, ORIOLIE et MÉSITE),

PAR M. ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE.

Les trois oiseaux qui font le sujet de cette notice étaient compris dans une riche collection envoyée de Madagascar au Muséum d'histoire naturelle par M. Bernier, officier de santé de la marine, dont j'ai déjà eu plusieurs occasions de signaler le zèle éclairé pour l'histoire naturelle. Les trois genres que j'ai décrits, l'un en 1835, parmi les Passereaux ténuirostrés, sous le nom de *Falculie*², les autres, en 1837, parmi les Mammifères carnassiers sous les noms d'*Éricule*³ et de *Galidie*⁴, avaient été envoyés de Madagascar par M. Bernier presque en même temps que par M. Goudot, et il a ainsi contribué à nous faire connaître ces trois types nouveaux d'organisation.

Les genres que je vais décrire paraissent plus rares encore que les précédents à Madagascar, au moins dans les localités jusqu'à ce jour visitées par les Européens. Tous trois n'ont été envoyés que par M. Bernier, et ils étaient,

¹ Cette notice, dont la publication a été retardée par diverses circonstances indépendantes de ma volonté, a été présentée à l'Académie des sciences, le 8 avril 1838. Voyez un extrait étendu inséré dans les comptes rendus hebdomadaires de l'Académie des sciences, premier semestre de 1838, p. 440.

² Voir le *Bulletin de la Société des sciences naturelles*, an 1835, p. 115, et le *Magasin de zoologie*, année 1836, Cl. II, pl. I.

³ Voy. le compte rendu hebdomadaire de l'Académie, deuxième semestre de 1837, p. 374.

⁴ *Ibid.*, p. 579.

dans la précieuse collection dont ils faisaient partie, les seuls dont les noms de pays ne fussent pas indiqués, et presque les seuls aussi qui ne fussent représentés que par un individu.

Je n'ai trouvé non plus, dans les annales de la science, rien qui parût se rapporter à eux. Cette notice ne saurait donc être aussi complète que je l'eusse désiré : telle qu'elle est, néanmoins, elle suffira pour montrer la nouveauté des combinaisons de caractères offertes par les trois oiseaux dont la découverte est due à M. Bernier. J'ai lieu d'espérer que la connaissance de l'organisation interne et des mœurs, lorsqu'elle sera acquise à la science, n'infirmera pas les inductions que j'ai cru pouvoir tirer, dès à présent, de l'examen des parties extérieures.

Des trois genres dont la description va suivre, deux, auxquels je donne les noms de Philépitte (*Philepitta*) et d'Oriolie (*Oriolia*), appartiennent, comme l'indiquent leurs noms, au groupe déjà si immense des Passereaux insectivores : ce seront deux anneaux de plus à intercaler dans cette longue chaîne dont toutes les portions sont déjà si étroitement contiguës et si intimement unies. Le troisième genre tend à établir aussi, entre divers termes de la série ornithologique, des rapports de transition ; mais ces rapports sont plus éloignés et beaucoup plus intéressants à constater. Ce ne sont plus de simples divisions d'une même famille, ce ne sont plus des genres voisins qu'ils lient entre eux, mais bien des familles et même des ordres très distincts. On verra, en effet, par sa description, que ce troisième genre, analogue par ses pattes aux Pigeons plus qu'à aucun autre groupe, par ses ailes à la plupart des vrais Gallinacés, ressemble en même temps, par la conformation très caractéristique de son bec et la disposition de ses narines, à un genre singulier placé sur la limite des Échassiers et des Palmipèdes, les Héliornes ou Grébifoulques. De là le nom de Mésite (*Mesites*), que je propose pour ce nouveau genre, afin de rappre-

ler ses rapports mixtes et son rang intermédiaire entre plusieurs des groupes primaires de la classe des Oiseaux.

I. G. PHILÉPITTE. PHILEPITTA. (Pl. 3.)

Ce nom indique un Oiseau participant à la fois des caractères des Philédons et de ceux des *Pitta* ou Brèves. La description suivante va montrer que ce premier genre a, en effet, des rapports plus ou moins intimes avec les uns et les autres, et aussi, à d'autres égards, avec diverses sections de Gobe-mouches, sans toutefois qu'il soit possible de le confondre avec aucun autre groupe.

Le bec, qui forme presque la moitié de la longueur totale de la tête, est de forme triangulaire, un peu plus large que haut, à arête supérieure mousse, légèrement convexe sur toute sa longueur, mais plus sensiblement vers la pointe, qui, toutefois, ne forme pas crochet. La commissure des deux mandibules est sensiblement courbe, aussi bien que l'arête supérieure. Il n'existe point de véritable échancrure mandibulaire; mais seulement, au lieu où la mandibule supérieure est échancrée chez la plupart des Passereaux, une sinuosité à peine sensible. A la base du bec on voit un petit nombre de soies très fines et flexibles.

Les narines sont des fentes presque linéaires, dirigées d'avant en arrière et un peu de bas en haut; elles sont percées au bas et en avant d'un espace membraneux d'une étendue moyenne.

Les yeux, dans l'individu qui sert de type à ma description, sont environnés d'une nudité et surmontés d'une caroncule membraneuse qui sera décrite lorsque j'indiquerai les caractères spécifiques.

Les tarses sont assez allongés et écussonnés; les écussons sont tellement grands, ou même de forme tellement allongée, qu'il n'en existe, en avant, que six pour toute la longueur du tarse; en arrière il existe d'autres écussons plus petits.

Les doigts sont remarquables par leur longueur et par le développement des ongles. Le doigt médian, qui, en y comprenant son ongle, égale en longueur le tarse, est réuni, à sa base, sur une petite étendue, avec le doigt externe. L'interne, qui est libre, est un peu plus court que celui-ci. Le pouce est très long et très fort; la longueur de sa portion phalangienne est à peu près égale à celle de la portion phalangienne des doigts latéraux, et son ongle est beaucoup plus développé que les ongles de ceux-ci, et égal à celui du doigt médian. Quant à leur forme, tous les ongles sont comprimés, aigus et très recourbés : la courbe que représente chacun d'eux est à peu près le tiers de la circonférence du cercle.

La queue se compose de douze pennes égales, irrégulièrement arrondies à leur extrémité, et assez courtes.

Les ailes, assez longues, atteignent presque en arrière l'extrémité de la queue. Les pennes vont en croissant de la première à la seconde, de celle-ci à la troisième et à la quatrième. Notre individu ayant les pennes un peu usées, je n'ai pu constater exactement les rapports de longueur de ces deux dernières : il est toutefois certain que, s'il existe entre elles une différence, elle est très peu marquée.

Le plumage est généralement composé de plumes veloutées, et la taille est celle de la plupart des Gobe-mouches et Traquets.

En comparant cette description avec les caractères des genres déjà connus, on reconnaîtra que les Philépitte se rapprochent, sous divers rapports, des Brèves, des Philédons, des Martins, et enfin de plusieurs oiseaux compris dans le vaste groupe des Gobe-mouches.

Ainsi, dès le premier aspect, les Philépitte rappellent les Brèves par leur port général, notamment par leurs jambes assez hautes, la brièveté de leur queue et les proportions de celle-ci et des ailes; mais l'analyse démontre que la plupart de ces analogies sont plutôt apparentes que

réelles ; ainsi les doigts sont proportionnellement beaucoup plus développés que les tarses chez les Philépitte, et c'est le contraire qui a lieu chez les Brèves. En outre, dans celles-ci, la seconde, la troisième et la quatrième plume sont égales, ce qui constitue une différence très importante et qui suffirait seule pour indiquer des mœurs très diverses aussi. Quant au bec et aux ongles des Philépitte, ils diffèrent considérablement de ceux des Brèves, et il en est de même des caractères moins importants, mais encore très dignes d'attention, qui se rapportent à la forme des narines et à la disposition des téguments des tarses¹.

Pour la comparaison des Philépitte et des Philédons, il est très regrettable de ne pouvoir faire entrer en ligne de compte la disposition de la langue chez les premières. En attendant que cette lacune soit remplie par les observations ultérieures, la comparaison extérieure suffit toutefois pour montrer dans les Philépitte un genre voisin des Philédons, mais suffisamment caractérisé par les modifications, plus haut décrites, de ses pattes, et par la composition notablement différente de sa queue et de ses ailes. Les Philépitte seraient exactement aux Philédons ce que les Brèves et Myothères sont aux Merles, sans la forme de leurs ongles, qui indique des oiseaux bien plutôt perchés que marcheurs.

C'est par les proportions et la disposition du tarse et des doigts que les Philépitte ressemblent aux Martins ; mais, outre plusieurs autres caractères, la forme et la situation des narines des premiers, et la composition de leurs ailes, les distinguent très nettement des Martins, et aussi bien des

¹ Ce que je dis ici des Brèves doit s'entendre des véritables Brèves, et non de quelques espèces, au reste plus différentes encore des Philépitte, qui leur ont été jointes à tort ; par exemple, de celles que M. Lesson a distinguées dans son *Manuel d'ornithologie*, sous le nom générique de *Myiophaga*.

espèces pourvues, comme l'est la Philépitte, de caroncules cutanées, que des espèces ordinaires.

Parmi les Gobe-mouches, ou du moins parmi les oiseaux qui ont été compris par les auteurs sous ce nom mal défini, il est deux espèces surtout qui peuvent être comparées aux Philépittes, le *Muscicapa telescophtalma* de la Nouvelle-Guinée, et le *Muscicapa longipes* de la Nouvelle-Zélande. Ces deux oiseaux remarquables, d'abord décrits sous ce nom par MM. Garnot et Lesson, ont depuis été placés par le dernier de ces auteurs dans deux sous-genres proposés par lui sous les noms d'*Arse* et de *Miro*. Les rapports entre la Philépitte et le *Muscicapa* ou *Arses telescophtalma* consistent surtout dans l'existence, chez l'une et l'autre, de caroncules membraneuses placées au dessus de l'œil, et d'ailleurs assez diversement disposées : or ces rapports sont bien plutôt de valeur spécifique que générique ; d'autres espèces de Philépittes, et les jeunes sujets, peut-être même les femelles de l'espèce dès à présent connue, peuvent très bien ne présenter aucune trace de caroncule. Quant au *Muscicapa* ou *Miro longipes*, espèce beaucoup plus voisine, selon moi, des *Myothera* que des véritables *Muscicapa*, ses tarses, beaucoup plus élevés et non écussonnés, sans parler de quelques autres caractères moins importants, ne sauraient permettre de le réunir génériquement aux Philépittes.

Beaucoup plus voisines, en somme, des Philédons que de tout autre groupe, les Philépittes doivent donc former un genre distinct que l'on peut ainsi caractériser :

Bec presque aussi long que le reste de la tête, triangulaire, un peu plus large que haut, à arête supérieure mousse, légèrement convexe, sans véritable échancrure mandibulaire. Narines latérales peu distantes de la base, linéaires, un peu obliques. — Tarses assez longs, couverts de très grands écussons. — Quatre doigts, et spécialement le pouce, allongés, forts, et armés de grands ongles compri-

més, aigus, très recourbés. Parmi les trois doigts antérieurs, le médian, qui est le plus long de tous, réuni à sa base à l'externe; l'interne, le plus court de tous, libre dès sa base. — Queue assez courte, à douze pennes égales. — Ailes assez longues, subobtusées ou obtuses.

L'espèce type de ce genre est, sans nul doute, l'un des Passereaux les plus remarquables par ses caractères extérieurs, et en même temps les plus faciles à décrire spécifiquement. C'est un oiseau entièrement noir, sauf une petite tache jaune au fouet de l'aile, caractères auxquels il faut en joindre deux autres, savoir : la nature veloutée des plumes, comparables à celles du Sifilet, de l'Astrapie et des Épimaques, et l'existence de deux caroncules très singulières. Chacune de ces caroncules, insérée au dessus de l'œil, se continue avec une nudité comprise entre l'œil et la base du bec; elle se présente sous la forme d'une lame membraneuse très étroite de haut en bas, mais très étendue d'avant en arrière. Ainsi elles ne se terminent, en avant, qu'au niveau des narines, et, en arrière, sur les côtés du cou, par deux prolongements ou lobes, l'antérieur élargi et arrondi, le postérieur plus étroit. Toute la surface externe de ces caroncules, probablement rouges dans l'état de vie, est parsemée de petites granulations. La surface interne, plus lisse, est noirâtre, de même que le bec et les pattes.

Voici les dimensions de cette espèce, à laquelle je donne le nom de *Philépitte veloutée*, *Philepitta sericea*.

Longueur totale	0 ^m ,121	ou	4 ^p	6 ^l .
Longueur du bec	0 ,018		0	8
Longueur du tarse	0 ,024		0	11
Longueur du doigt médian avec son ongle	0 ,024		0	11
Longueur du pouce avec son ongle	0 ,023		0	10
Longueur des membranes caronculaires	0 ,030		1	2
Leur largeur au dessus de l'œil	0 ,004		0	2
Leur largeur en avant	0 ,007		0	3

II. G. ORIOLIE. ORIOLIA. (Pl. 4.)

Le nom que je donne à ce nouveau genre indique son affinité avec le genre Lorient, *Oriolus*, dont il est en effet très voisin à tous égards.

Le bec, qui forme un peu moins de la longueur totale de la tête, est droit, sauf l'extrême pointe de la mandibule supérieure, qui s'infléchit, sans toutefois former un crochet. Il est, à la base et dans la première moitié de sa longueur, aussi large que haut, mais un peu comprimé dans sa portion antérieure. La mandibule supérieure, légèrement échancrée près de la pointe, a la forme d'une pyramide triangulaire; ses deux moitiés latérales, obliques l'une sur l'autre, se rencontrent supérieurement en une arête droite qui est d'ailleurs extrêmement mousse, et pourrait même être considérée comme une face supérieure très étroite, interposée longitudinalement entre les deux faces latérales du bec.

Les narines sont petites, irrégulièrement ovalaires, ouvertes sur les côtés du bec, à peu de distance de sa base, et presque exactement au milieu de l'intervalle qui sépare l'arête supérieure de la commissure des deux mandibules. Elles sont percées presque directement dans la corne du bec, n'étant entourées que de quelques rudiments des membranes, et la base du bec ne présentant point de fosses nasales distinctes.

Les pattes sont remarquables tout à la fois par la brièveté des tarses, lesquels sont écussonnés, et par la longueur des doigts, tous très développés et armés d'ongles très comprimés, aigus, très recourbés. Le doigt médian, le plus long des trois doigts antérieurs, et le pouce, qui est très fort et très gros, ont notamment des ongles d'une longueur considérable.

La queue est composée de douze longues pennes termi-

nées en pointe et comme un peu usées à leur extrémité. Ces plumes décroissent en longueur, mais d'une manière presque insensible, des médianes aux externes.

Les ailes, qui atteignent, par leur extrémité, un peu au delà de la moitié des plumes caudales, sont établies sur le type obtus; les plumes croissent en longueur, de la première, qui est très courte, aux quatrième et cinquième, les plus longues de toutes.

La nature des plumes ne présente rien de particulièrement remarquable.

Ce genre offre, par presque toutes les parties de son organisation, des rapports marqués d'analogie, et en même temps des différences notables avec les Lorientes. Le bec offre la même conformation générale, mais il présente des différences importantes, et qui, au premier aspect, laissent à peine apercevoir les analogies. Ces différences résultent de sa forme rectiligne, de ses dimensions moindres, de la disposition des narines, qui sont très petites, et semblent percées dans la corne même du bec, enfin de leur situation aussi près de l'arête supérieure que de la commissure. Les pieds, la queue sont presque comme chez les Lorientes; les ongles de ceux-ci sont toutefois moins longs, et leurs plumes caudales sont arrondies à l'extrémité. Enfin les ailes des Lorientes sont beaucoup plus longues, et leur composition diffère aussi, la troisième rémige étant ici la plus longue. L'aile des Lorientes est donc subaiguë, tandis que celle des Oriolines est seulement obtuse ou même subobtus.

D'après ces différences, et notamment d'après la forme très caractéristique du bec¹, il sera toujours facile de distinguer les Oriolines des Lorientes. La coloration des premières est d'ailleurs très différente de celle que l'on trouve si généralement chez les Lorientes, et rappellerait plutôt, à quel-

¹ Il se pourrait que les différences relatives à l'aile pussent tenir en partie à l'âge de notre individu, que nous supposons n'être pas complètement adulte.

ques égards, celle de certaines espèces du groupe des Sittidés, et de celui des Picuculidés. L'espèce que j'ai sous les yeux et que je nomme du nom du voyageur auquel la découverte en est due, l'*Oriolie de Bernier*, *Oriolia Bernieri*, a la tête, le cou, le corps remarquables par une multitude de raies transversales noires sur un fond roussâtre, et la queue feuille morte. Les ailes sont aussi de cette dernière couleur, moins l'extrémité des six premières rémiges, qui est d'un gris noirâtre. Le bec et les pattes sont gris. Les dimensions sont les suivantes :

Longueur totale.....	0 ^m ,200	ou 7P	5 ^l .
Longueur du bec.....	0 ,023	0	10
Longueur du tarse..	0 ,021	0	9
Longueur du doigt médian avec son ongle.....	0 ,019	0	8
Longueur du pouce avec son ongle.....	0 ,017	0	7

III. G. MÉSITE. MESITES. (Pl. 5 et 6.)

Dans les deux genres précédents, les différences caractéristiques ne frappent pas dès le premier aspect aussi bien que les analogies; elles ont besoin d'être mises en lumière par une analyse d'ailleurs très facile, même avec les éléments si incomplets de détermination que peut fournir l'examen extérieur, et qui sont les seuls que nous possédions jusqu'à présent. Pour le genre Mésite, il en est tout autrement: les différences singulièrement remarquables qui le distinguent de tous les genres déjà connus, ne peuvent manquer de frapper les yeux de quiconque possède des notions un peu exactes sur la série ornithologique, et ce sont les rapports seuls des Mésites qui ont besoin d'être déterminés par l'analyse. Ici même, et surtout pour fixer la place de ce genre dans la série ornithologique, l'ignorance où nous sommes des caractères ostéologiques du sternum, de l'épaule, du

bassin, est extrêmement regrettable, et nous oblige de laisser dans notre travail des lacunes importantes que l'étude du squelette pourra seule permettre de remplir par la suite.

Le port général de la Mésite, de même que sa taille, rappelle assez bien ceux de la plupart des Pigeons, et notamment, à cause de la hauteur assez grande des tarses, de diverses Colombigallines. En comparant, par exemple, la Mésite variée, tel est le nom spécifique que je propose pour l'espèce type de ce genre, à la Colombigalline poignardée, nous trouvons entre elles de nombreux rapports. La taille est presque la même, la Mésite étant à peine plus petite. Les tarses (Pl. 6, fig. 1) sont aussi sensiblement de la même longueur : il faut les mesurer pour reconnaître que ceux de la Mésite sont un tant soit peu plus courts et plus grêles : ils ont, au contraire, des écussons un peu plus grands. Les doigts offrent, chez l'une et l'autre, la même disposition générale : ils ne sont point réunis à leur base par des membranes interdigitales élargies, mais seulement bordés de chaque côté par un petit repli longitudinal qui, même chez la Mésite, n'est sensible que sur une partie de leur longueur. Les proportions des doigts sont les mêmes : le médian est plus long que les deux latéraux, et, parmi ceux-ci, contrairement à ce qui a lieu en général chez les Passereaux, c'est l'interne qui est le plus long, d'une quantité d'ailleurs très petite. L'externe et le médian sont, à leur origine, mais sur une étendue extrêmement petite, réunis à leur base ; ce qui a lieu exactement de même chez la Colombigalline. Le pouce, chez l'un et chez l'autre, a aussi la même disposition, et, de plus, la même longueur, tandis que les trois doigts latéraux, tout en conservant les mêmes proportions entre eux, sont sensiblement plus courts et plus grêles chez la Mésite ; aussi, chez celle-ci, le pouce est-il presque égal en longueur au doigt antérieur interne, qu'il surpasse à peine en diamètre, tandis que, chez la Colom-

bigalline, ces deux doigts, tout en restant sensiblement égaux en diamètre, cessent de l'être en longueur.

Les ongles de la Mésite, très analogues aussi à ceux de la Colombigalline, sont assez petits et comprimés, et surtout très peu recourbés : la seule différence est que ceux de la Mésite sont un peu plus petits, et que l'un d'eux, celui du pouce, est un peu plus recourbé que son homologue.

Il existe donc, entre les pieds des Mésites et ceux des Colombigallines, de nombreux rapports d'analogie, et, parmi eux, plusieurs portent sur des caractères très importants, soit par l'influence qu'ils doivent exercer sur les mœurs, soit parce qu'ils sont au nombre des traits qui distinguent le mieux les Pigeons des Passereaux. Quant aux différences que j'ai indiquées, elles sont comparativement de peu d'importance, et même ne surpassent pas en valeur celles qui existent entre les divers genres déjà connus de Pigeons, à en juger par ses pattes, nous ne voyons donc rien qui tende à écarter les Mésites de la famille des Colombidés.

La queue de la Mésite ne fournit non plus aucun caractère qui suffise à séparer les Mésites des Colombidés : elle est composée de douze pennes longues et très larges, parmi lesquelles les externes sont un peu plus courtes ; elle est ainsi, précisément encore comme chez la Colombigalline poignardée, large et arrondie, et, de plus, caractère assez intéressant à signaler, les couvertures, soit supérieures, soit inférieures, sont très prolongées. Les différences consistent, outre la longueur sensiblement plus grande des pennes caudales, dans la nature même de celles-ci, dont les barbes sont beaucoup moins serrées et moins adhérentes ; aussi ces pennes se décomposent-elles au moindre froissement.

Les ailes sont établies sur un type qui, sans s'éloigner encore par des différences graves de celui des Colombigallines, réalise cependant beaucoup mieux, et même reproduit avec une parfaite exactitude les conditions de la plupart des vrais Gallinacés, par exemple des Gallidés, et

plus spécialement encore des Pénélopes et Parraquas. Comme chez ceux-ci, l'extrémité des ailes dépasse à peine l'origine de la queue, et leur composition est loin de compenser ce qu'il y a de défavorable pour le vol dans cette brièveté. Les pennes vont en croissant, de la première qui est extrêmement courte, à la seconde, très courte encore, de celle-ci à la troisième, et ainsi de suite jusqu'à la cinquième. La sixième et la septième sont égales à celles-ci, et après elles les pennes décroissent graduellement. Les ailes sont donc ici établies sur le type surobtus.

Les Mésites, qui se rapprochent beaucoup des Gallinacés par les caractères du vol, tiennent encore de très près à la plupart de ces oiseaux, par la nature de leurs plumes molles, douces au toucher, faciles à décomposer par le froissement. Cette mollesse tient à deux conditions qui existent dans la plupart des Gallinacés, conditions qui sont même ici portées plus loin que chez eux, l'état des barbes peu serrées et faiblement adhérentes par leurs barbules, et la gracilité remarquable des tiges.

Si maintenant nous passons à l'examen du bec (Pl. 6, fig. 2, 3), nous sommes obligés, pour trouver les analogies, de descendre dans la série ornithologique jusqu'aux Héliornes. Le bec, qui a très peu de hauteur, forme environ la moitié de la largeur totale de la tête. Sa forme, aussi bien que ses proportions, diffère à peine de celle des Héliornes, et notamment de l'*Heliornis senegalensis*. L'arête de la mandibule supérieure, ou mieux la surface étroite qui borne supérieurement cette mandibule, la commissure des deux mandibules, et même, dans la plus grande partie de sa longueur, le dessous de la mandibule inférieure sont légèrement courbes, leur concavité étant inférieure; mais la courbure est tellement faible que le bec, dans son ensemble, peut être droit. La mandibule supérieure, plus haute que large, va en s'amincissant, et surtout en diminuant de hauteur, depuis la base du bec jusqu'à son extrémité, qui est une

véritable pointe, peu aigüe toutefois, sans aucune trace de crochet ni d'échancrure. La mandibule inférieure est beaucoup moins haute que la supérieure; chacune de ses branches conserve la même hauteur, et a, par conséquent, ses bords parallèles jusqu'à sa rencontre avec son analogue: puis, à partir de ce point, le bord inférieur de la mandibule se dirige en ligne droite vers l'extrémité de la mandibule supérieure, en sorte que, comme celle-ci, la mandibule inférieure et, par conséquent, tout le bec finit en pointe. A l'endroit où les deux branches de la mandibule inférieure se réunissent, il y a un angle peu marqué, comme chez l'Héliorne et chez un grand nombre d'autres Palmipèdes et d'Échassiers.

Les narines, et c'est encore une ressemblance frappante avec l'*Heliornis senegalensis*, se présentent sous la forme de fentes longitudinales presque linéaires, placées à quelque distance de la base du bec et assez rapprochées de la commissure des mandibules, à laquelle elles sont presque parallèles. L'intervalle qui les sépare, en arrière, de la base du bec, et, en dessus, de sa commissure, est rempli presque entièrement par une lame membraneuse cornée, extrêmement mince et flexible, interposée et comme tendue entre la voûte de la mandibule et sa partie inférieure.

Enfin, comme si ce n'était pas assez de toutes ces analogies avec les Héliornes, la Mésite variée leur ressemble jusque par la disposition des couleurs de la tête. De chaque côté une ligne roussâtre naît de la base du bec, passe immédiatement au dessus de l'œil et va se terminer un peu au delà de la nuque; au dessus, et commençant également à partir de la base du bec, un espace longitudinal de couleur foncée, qui entoure l'œil en avant, en dessous et en arrière: cet espace, toutefois, est, chez la Mésite, nu, excepté en arrière, tandis qu'il est couvert, chez l'*Heliornis senegalensis*, de très petites plumes. Au dessous de lui, et encore chez cet oiseau, une bande claire de forme irrégulière qui, ici,

est roussâtre, commence vers la partie inférieure de la base du bec, passe au dessous de l'œil et se prolonge sur les côtés de la tête et de la partie supérieure du cou; enfin, plus bas encore, et suivant la même direction, une ligne droite, séparée de celle de l'autre côté par le dessous de la tête, qui est blanc.

Ces analogies, soit dans la conformation du bec, soit dans la disposition des narines, soit dans la coloration de la tête, sont des plus frappantes dans un oiseau surtout qui, par le reste de son organisation, ne rappelle plus en rien les Héliornes. Ainsi, dès que l'on arrive au cou, les ressemblances commencent à s'effacer: il est, en effet, beaucoup plus court chez la Mésite que dans les Héliornes. Il faut cependant encore remarquer qu'au dessous de la gorge, qui est blanche, est un espace roux fondu avec lui par nuances insensibles, et, plus bas encore, un système de coloration qui rappelle encore celui de l'*Heliornis senegalensis*. La partie antérieure du bas du cou et la partie supérieure de la poitrine sont couvertes de plumes d'un jaune très clair, dont chacune présente, vers son extrémité, une tache noire plus étendue transversalement que d'avant en arrière. La nuque est d'un roux feuille-morte; le derrière du cou est, en haut, de cette même couleur, en bas, olivâtre, avec quelques taches elliptiques transversales, de couleur noire. Le dos, les ailes, la queue, les couvertures supérieures sont d'un roux feuille-morte, nuance qui se retrouve, comme l'on sait, chez plusieurs Parraquas. Le reste est transversalement barré de noir et de fauve; et les couvertures inférieures de la queue sont variées irrégulièrement de ces deux couleurs. Le bec est brunâtre et les pattes sont grises.

Les dimensions de la Mésite variée sont les suivantes :

Longueur totale.....	.0 ^m ,285	ou	10P	61.
Longueur du bec, depuis les plumes frontales.	0 ,024		0	11
Longueur du tarse.....	0 ,030		1	2
Longueur du doigt médian avec son ongle....	0 ,027		1	0
Longueur du pouce avec son ongle.....	0 ,019		0	8

En résumé, on peut dire que la Mésite variée, d'après l'ensemble de ses caractères génériques, et je puis même ajouter de ses caractères spécifiques, se rapproche des Héliornes par sa tête, des Pénélopes et Catracas par son corps, notamment par ses ailes, des Pigeons par ses pieds. Ces dernières analogies sont évidemment celles auxquelles doit être attribué le plus de valeur, au moins jusqu'à ce que l'étude du squelette permette de prononcer à cet égard avec une entière certitude; et s'il est incontestable que le genre Mésite doit être considéré comme le type d'une famille nouvelle, cette famille paraît devoir se placer parmi les Gallinacés passériformes, près des Colombidés.

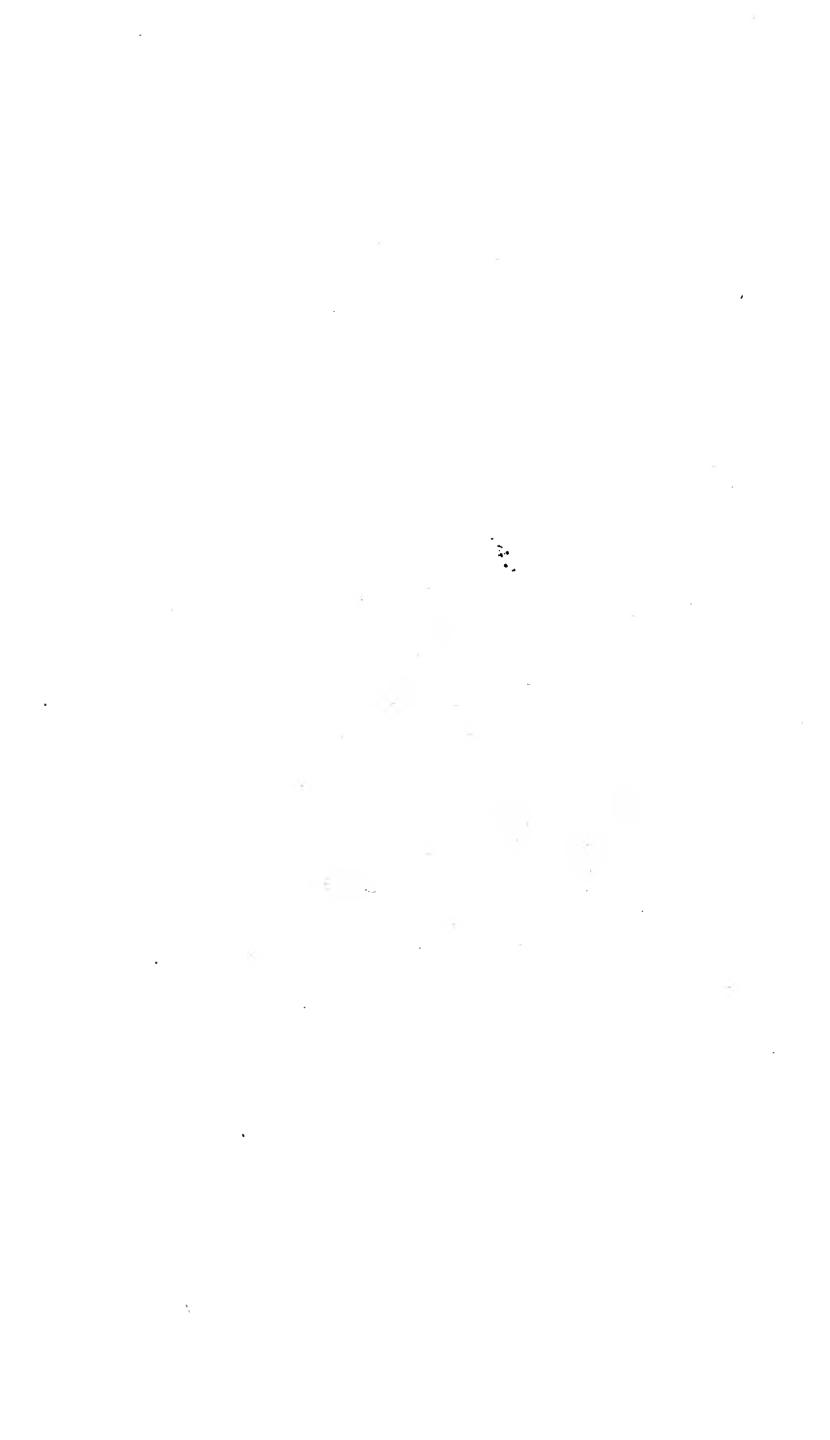


Philepitta Sericea. Lr. Geoff.



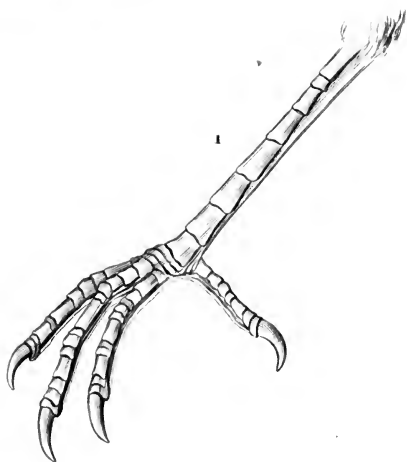
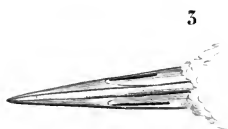
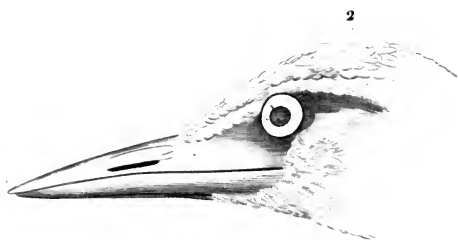


Oriolia Bernieri. Is. Geoff.





Mesites Variegata, Is. Geoff.



Mesites *Variiegata* . Is. Geoff. (détails)

G. TISSERIN. PLOCEUS. *Cuv.*

FAM. FRINGILLIDÉES.

S. FAM. PLOCÉINÉES de Lafr., ou TISSERANDS, *Textores*.

La sous-famille que nous nommons Plocéinées, de *Ploceus*, le principal type, est certainement des plus naturelles; elle renferme trois groupes, les *Tisserins*, les *Veuves* et les *Oryx* de Lesson ou *Euplectes*, Swainson.

Le nom de *Tisserands*, *Textores*, leur convient également bien; car toutes les espèces qu'elle renferme construisent des nids en graminées entrelacées plus ou moins finement ensemble, affectant différentes formes assez singulières, à ouverture latérale et inférieure, jamais supérieure; elles les placent presque toujours aux bords des eaux, soit dans les roseaux mêmes, soit sur les arbres qui les bordent. Ces nids sont presque toujours très rapprochés et souvent réunis; enfin la forme des pattes de ces espèces, à doigts allongés ainsi que les ongles qui, souvent, sont peu courbés, indiquent des oiseaux marcheurs des herbes et des roseaux, aussi est-ce là qu'on les rencontre habituellement.

TISSERIN A OREILLES NOIRES. *Ploceus melanotis*.

Lafresn.

Cette espèce fait partie de celles peu nombreuses à plumage rouge, telles que le *Malimbe huppé* de Vieillot, le *Foudi*, etc. Elle est en dessus d'un gris-souris, et en dessous d'une teinte claire cendrée; la tête, le devant du cou et la poitrine sont d'un rouge de minium; les rémiges primaires et les rectrices latérales sont finement bordées à

OISEAUX, PL. 7.

leur base de cette couleur; les joues, le menton et les
lorums sont noirs. Le bec est allongé et teinté de rouge.
Cette espèce se trouve au Sénégal.

DE LAFRESNAYE.

Octobre 1839.



Ploceus melanotis. Lafresn.



G. ORTHONYX. ORTHONYX. *Temminck.*O. HÉTÉROCLYTE. *O. heteroclytus.* Lafresn.

SYN. — Grimpereau hétéroclyte. *Certhia heteroclyta*, Quoy et Gaim., Zool. de l'Astrolabe.

Lorsque nous avons annoncé cet oiseau comme inédit, sous le nom d'*Orthonyx icerocephalus* (*Revue zool.*, 1839), nous étions loin de penser que c'était le même que celui figuré sous le nom de *Grimpereau hétéroclyte*, dans l'*Astrolabe*. Le nom générique de Grimpereau, la figure tant soit peu inexacte, et où le bec est plus long, plus grêle et moins haut que dans la nature, nous avaient empêché de le reconnaître ; mais lorsque nous avons eu sous les yeux, dans les galeries, l'individu qui a servi de modèle à la planche, nous n'avons plus eu de doute sur l'identité du *Grimpereau hétéroclyte* et de notre *Orthonyx icerocephalus*. Nous devons, toutefois, ajouter pour la justification du dessinateur, M. Prêtre, que l'individu du Muséum ayant été monté avec la mandibule inférieure rentrée en arrière, ce qui arrive souvent aux peaux sèches, il en est résulté que, réellement, le bec en a contracté une forme plus grêle et plus allongée, ce qui faisait soupçonner à M. Prêtre, lui-même, que notre oiseau était une espèce différente. Malgré l'identité reconnue, cette inexactitude dans la forme du bec, la différence du sexe, l'individu de l'*Astrolabe* étant indiqué comme femelle, et, de plus, ses caractères génériques bien prononcés, qui en font un véritable *Orthonyx*, genre dans lequel on ne connaissait qu'une espèce ; toutes ces considérations nous ont engagé à donner une nouvelle figure plus exacte que la première, quant à la forme du bec, et différant un peu de plumage, le nôtre étant, selon toute apparence, un mâle, puisque ses couleurs sont plus vives.

L'*Orthonyx hétéroclyte* a le dessus de la tête, jusqu'à la

nuque, ses côtés, le cou en entier, la poitrine et le haut du ventre d'un jaune serein vif, le dos en entier et les ailes d'un olive foncé, la queue d'un olive plus clair, avec le croupion jaunâtre. Les grandes couvertures des ailes ont leur côté extérieur d'un olive jaunâtre, et les primaires sont finement bordées de gris. Quelques plumes du dessus de la tête ont leur extrémité olive, ce qui forme des petites taches sur le jaune de la tête, d'autant plus marquées et nombreuses, qu'elles se rapprochent davantage de la nuque. Le bec est noir, court, assez élevé à sa base, assez arqué et pointu, rappelant un peu le bec des grosses Mésanges, sauf sa pointe aiguë. Les pattes, comme dans l'Orthonyx spinicauda, sont énormes proportionnellement à l'oiseau, le doigt externe étant juste de la longueur de l'interne, comme dans les Picucules, et les ongles très forts, allongés, étant très peu arqués, d'où le nom générique. La queue a les plus grands rapports de forme avec celle du Grimpereau commun, les pennes étant recourbées en dehors latéralement, roides et dégarnies de barbes à l'extrémité.

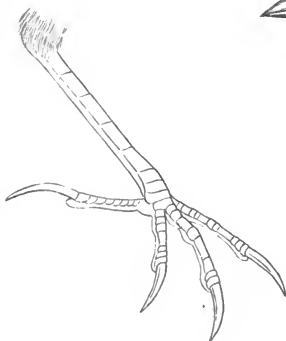
Il vient de la Nouvelle-Zélande.

DE LAFRESNAYE.

Octobre 1839.



3/4 gr. n.



Orthonyx heteroclytus. Lafresn.

G. COTINGA. AMPELIS. *Lin.*C. A PLUMES EN LAMELLES. *Ampelis lamellipennis.*

De Lafr.

Cette espèce, tout à fait voisine de l'*Amp. purpurea* de Lichtenstein, forme la troisième de ce petit groupe à plumage couleur pourpre et à tertiaires prolongées. Elle est d'un pourpre presque noir, avec les ailes et la queue d'un blanc pur ; ce qu'elle offre de plus remarquable, c'est d'avoir toutes les plumes de la tête, du cou et du corps en entier, sauf les rémiges et les rectrices et celles de l'abdomen, très luisantes, de forme ovalaire, plus ou moins lancéolées et finement striées en travers, au point que, au premier abord, on les prendrait pour des expansions cornées comme celles des couvertures des Jaseurs, particulièrement sur la poitrine et le haut du dos ; mais il est facile de reconnaître qu'elles sont formées, comme à l'ordinaire, de deux rangs de barbules. On retrouve déjà en partie ce caractère chez l'*Amp. purpurea*, Licht. ; mais bien moins développé, et l'espèce diffère encore sous beaucoup d'autres rapports. Ses dernières couvertures alaires sont, comme chez l'*Amp. pompadora*, très allongées, roides et en toit, ce que l'on ne retrouve pas chez le *purpurea*. Il diffère encore de ce dernier par sa queue entièrement blanche et par une taille plus forte. Ses pattes sont noires et son bec paraît noir pourpré. J'ignore de quelle partie de l'Amérique du Sud il a été rapporté. J'ai reconnu, à Paris, un oiseau de même espèce, étiqueté *ampelis leucura*, Tem., et qui avait été acheté à Londres, à la vente de M. Bullock, par M. le baron Laugier, dans la collection duquel il a figuré longtemps. Cet oiseau a, vers l'extrémité des rectrices, quelques taches noirâtres qui indiquent encore le jeune âge,

mais qui prouveraient que ces rectrices passent du noirâtre au blanc pur sans jamais se teindre du pourpré que l'on remarque sur celles du *Pompadora* et du *purpurea*. Nous aurions adopté avec empressement le nom de *A. leucura* de M. Temminck, s'il eût été publié; mais n'en trouvant nulle part la moindre indication, et le croyant simplement nommé sans publication, comme tant d'autres, nous avons préféré le nom de *lamellipennis*, comme indiquant le caractère tout particulier de cette espèce.

DE LAFRESNAYE.

Octobre 1839.



2/3 gr. n.



Ampelis lamellipennis. Lafresn.

G. HÉOROTAIRE. *MELLITHREPTUS*. *Vieillot.*S. G. HETERORHYNCHUS. *De Lafresn.*

La forme toute anormale du bec de cet oiseau semble autoriser, au premier abord, la formation d'un genre nouveau ; mais en comparant ses pattes, ses ailes, sa queue et même la grande courbure de son bec avec ces mêmes parties chez l'Héorotaire vestiaire, habitant des îles Sandwich comme lui, on est frappé de leur grande analogie, et la différence seule du bec, quoique assez marquée, ne nous a paru indiquer qu'une distinction sous-générique entre eux.

Les caractères de notre sous-genre sont : bec allongé, très arqué, formant exactement un quart de cercle ; mandibule supérieure un peu élargie à sa base et retombant sur l'inférieure, puis rétrécie subitement et très comprimée, creusée intérieurement jusqu'à la moitié seulement de sa longueur, et, de là jusqu'à la pointe, cylindrique, très mince et très pointue ; la mandibule inférieure beaucoup plus courte et plus épaisse qu'elle et n'atteignant que la moitié de sa longueur, creusée dans toute sa longueur, comme de coutume, et recourbée comme la supérieure ; pieds robustes ; tarses, doigts et ongles allongés, le pouce et son ongle très forts ; ailes courtes, à rémiges subobtusées ; queue terminée carrément.

HÉTÉORHYNQUE OLIVATRE. *Heterorhynchus*
olivaceus. *Lafresn.*

Tout le dessus est olivâtre sombre, avec le dessus de la tête jaunâtre, les sourcils, le devant du cou et la poitrine d'un jaune assez vif. Nous n'avons aucun renseignement sur les mœurs de cet oiseau ; mais la force de ses pattes et

surtout celle de son pouce, la grande courbure de son bec et son extrême ténuité font augurer, par analogie, que, comme les Héorotaires et les Souimangas, il doit s'accrocher aux ramuscules et darder ce bec dans les calices les plus étroits des fleurs. Ce nouveau type parmi les Melliphages est tout à fait remarquable et unique jusqu'ici. Il a été rapporté des îles Sandwich.

DE LAFRESNAYE.

Octobre 1839.



Heterorhynchus olivaceus. Lafresn.

Magasin
de
Zoologie
—
Seconde Serie
Seconde Année
—

—
Classe II
oiseaux
Planches 11 à 21
—

1840.

Magnum
de
Zoológico
de
Lima
Perú

Clase
de
Zoológico
de Lima

1870



MAGASIN DE ZOOLOGIE

D'ANATOMIE COMPARÉE

ET

DE PALÆONTOLOGIE;

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER
LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR
SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS
DE LA SCIENCE.

Par M. F.-E. Guérin-Méneville.

3 LIVRAISON. — ANNÉE 1840

MAMMIFÈRES, texte et pl., n°
OISEAUX, texte et pl., n° 11,
REPTILES, texte et pl., n°
POISSONS, texte et pl., n° 2,
MOLLUSQUES, texte et pl., n°

ANNÉLIDES, texte et pl., n°
CRUSTACÉS, texte et pl., n°
ARACHNIDES, texte et pl., n°
INSECTES, texte et pl., n° 39. 40.
ZOOPHYTES, texte et pl., n°

PARIS,

ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,

23, RUE HAUTFEUILLE.

PREMIÈRE SÉRIE. — ANNÉES 1831 A 1838.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE a commencé à paraître en 1831.

Les huit années, 1831 à 1838, forment la première série de ce recueil, dont l'utilité est reconnue et garantie par cette longue existence. L'empressement que les savants et les zoologistes de tous les pays ont mis à l'enrichir de leurs mémoires et à y consigner leurs travaux en assure désormais la réussite. C'est un livre indispensable à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie, tant à cause de l'importance que du nombre des mémoires qu'il renferme; il est aujourd'hui le recueil à figures le plus considérable qui existe.

Cette première série, terminée par des tables méthodique, alphabétique et par noms d'auteurs, nécessaires pour la facilité des recherches, forme 8 volumes in-8, ornés de 635 planches gravées et soigneusement coloriées, prix. . . 259 fr.

On vend séparément :

Première année, 1831,	80 planches,	25 fr.,	par la poste,	28 fr.
Deuxième année, 1832,	100 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Troisième année, 1833,	95 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Quatrième année, 1834,	54 planches,	18 fr.,	»	21 fr.
Cinquième année, 1835,	76 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Sixième année, 1836,	83 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Septième année, 1837,	69 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Huitième année, 1838,	78 planches,	36 fr.,	»	42 fr.

PREMIÈRE SECTION. { Mammifères. }
 { Oiseaux. } 149 pl., 3 vol., 99 f., par la poste, 108 f.
 { Reptiles. }
 { Poissons. }

DEUXIÈME SECTION. { Mollusques. } 162 pl., 3 vol. 1/2, 77 f. 50, par la poste, 85 f.
 { Zoophytes. }

TROISIÈME SECTION. { Annélides. }
 { Crustacés. } 324 pl., 6 vol. 1/2, 137 f. 50, par la poste, 150 f.
 { Arachnides. }
 { Insectes. }

MAMMIFÈRES,	30 planches.	. . .	22 fr.	» c., par la poste	24 fr. » c.
OISEAUX,	86 planches.	. . .	66 fr.	» c., »	70 fr. » c.
REPTILES,	16 planches.	. . .	12 fr.	» c., »	13 fr. » c.
POISSONS,	17 planches.	. . .	12 fr.	» c., »	13 fr. » c.
MOLLUSQUES,	159 planches.	. . .	76 fr. 50 c.,	»	80 fr. » c.
ZOOPIHYTES,	3 planches.	. . .	2 fr.	» c., »	2 fr. 50 c.
ANNÉLIDES,	1 planche.	. . .	» fr. 75 c.,	»	1 fr. » c.
CRUSTACÉS,	27 planches.	. . .	13 fr.	» c., »	14 fr. » c.
ARACHNIDES,	18 planches.	. . .	10 fr.	» c., »	11 fr. » c.
INSECTES,	278 planches.	. . .	127 fr. 50 c.,	»	135 fr. » c.

G. PHILEDON (Cuv.). MELLIPHAGA. *Lewin.*P. A ÉCHARPE. *M. cincta.* Dubus.

Bulletin des sciences natur. de l'Acad. de Bruxelles, avril 1839.

Ptilotis auritus, de Lafr., *Rev. zool.*, septembre 1839.

En indiquant dernièrement dans la Revue cette charmante espèce comme inédite, nous n'avions pas connaissance des derniers numéros du Bulletin de l'Académie de Bruxelles, dans l'un desquels M. le baron Dubus l'avait décrite et figurée, il y a quelques mois seulement. Arrivé à Paris, et après avoir consulté, dans les bibliothèques publiques, les divers ouvrages d'Ornithologie, nous y avons trouvé cette description et cette figure. Nous nous empressons donc de rendre à cet oiseau son nom primitif, donné par M. le baron Dubus. Pensant que beaucoup d'ornithologistes français ne possèdent peut-être pas plus que nous les mémoires scientifiques de Bruxelles, et ce Philadon de la Nouvelle-Zélande étant une des plus jolies espèces, nous nous sommes décidé à le publier de nouveau. Il a la tête, le cou et le haut du dos d'un noir de velours; derrière chaque œil un pinceau de plumes blanches, se détachant sur le noir, rappelle le Conopophage ou Fourmilier à oreilles blanches de Buffon. Le noir de la poitrine est bordé par une bande étroite jaune doré, qui remonte sur le pli de l'aile jusqu'au dos; les ailes et la queue sont noires, et leurs pennes sont bordées de jaune pâle; le pli de l'aile est une tache en carré long vers son milieu, près du dos, sont blancs. Le dessous est gris-sale, les flancs et

le dessous de la queue sont marqués de quelques stries obscures. Le bec est noir et les pieds noirâtres.

Il vient de la Nouvelle-Zélande.

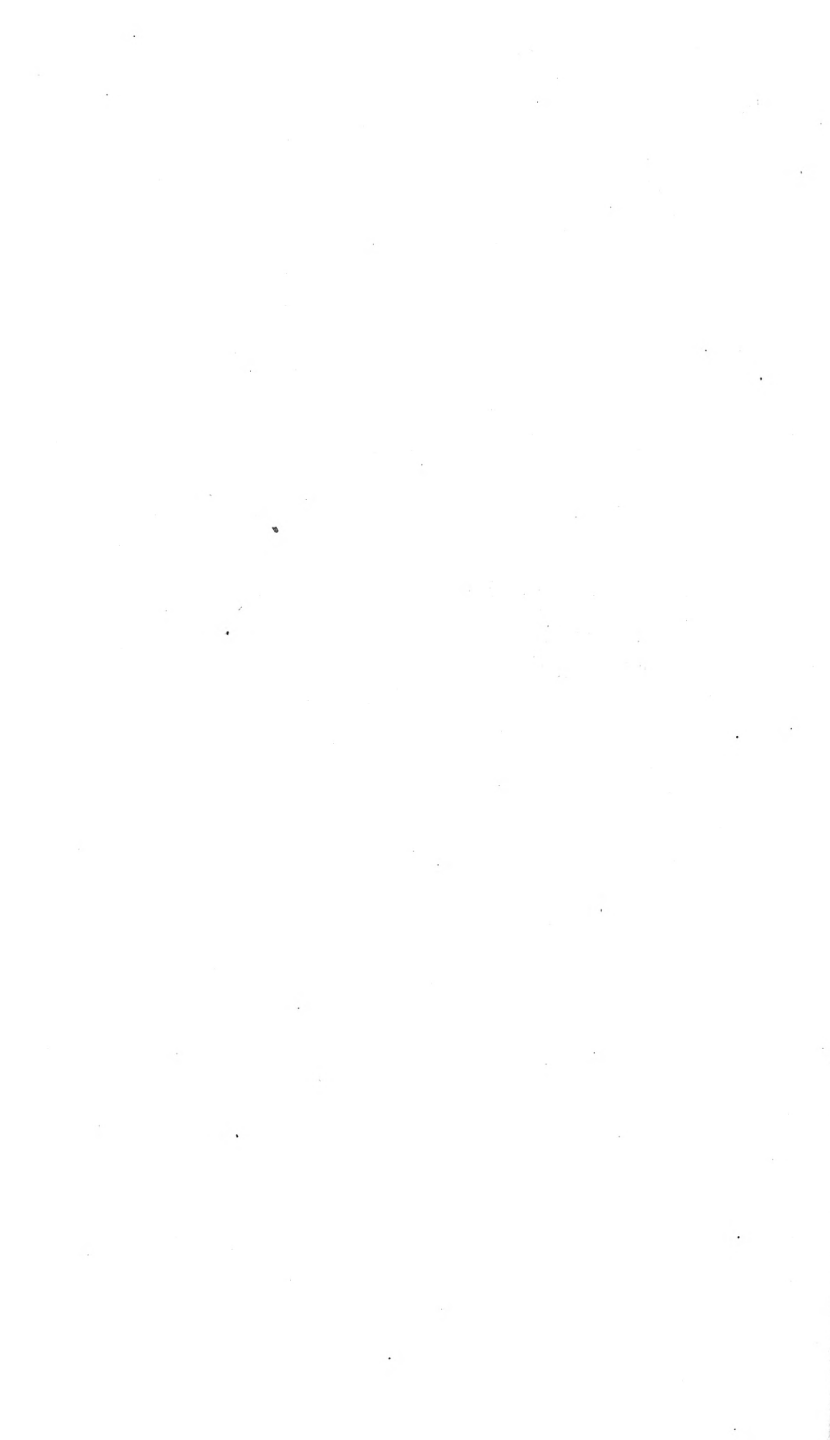
DE LAFRESNAYE.

Octobre 1839.



2/3

Meliphaga Cincta. Dabur.



G. OISEAU-MOUCHE. ORNISMYA. Lesson.

O. M. A BARBE SINGULIÈRE. *O. heteropogon*.
Boissonneau.

Revue zoologique par la Société Cuvierienne, 1839, p. 355.

Cette belle espèce est longue de treize centimètres et demi ; son bec est droit, un peu aplati à la base, cylindrique ensuite, terminé en pointe aiguë. Son plumage est, en dessus, d'un beau vert émeraude à reflets cuivrés ; les tectrices supérieures de la queue sont d'un cuivreux vif et rouge, couleur qui se fond avec celle du dos. Le dessous du corps est d'un brun marron pâle, taché de vert. Les côtés de la tête sont noirâtres ; la gorge offre un plastron vert brillant, assez étroit, suivi de plumes allongées, étroites, d'un rouge grenat très vif et à reflets couleur de feu, formant une espèce de barbe pointue qui atteint la naissance de la poitrine. Les couvertures inférieures de la queue sont d'un jaune marron assez clair, un peu tachées de vert dans leur milieu. Les ailes atteignent les deux tiers de la longueur de la queue ; elles sont étroites, brunes, à reflets violets très faibles, avec les petites tectrices alaires vertes. La queue est grande, large, fourchue, d'un vert sombre à reflets cuivreux.

La femelle diffère parce que le dessous est d'un brun marron taché de vert, avec le ventre blanchâtre et les tectrices inférieures de la queue d'un jaune pâle.

Cet oiseau a été tué à Santa-Fé de Bogota.



Ornismya heteropogon . Boissacum .

G. OISEAU-MOUCHE. ORNISMYA. Lesson.

O. M. DE PAULINE. *O. Pauline*. Boissonneau.*Revue zoologique par la Société Cuvierienne*, 1839, p. 355.

Cette jolie espèce est longue de neuf centimètres : son bec, long de onze millimètres, est droit, cylindrique, aigu au bout, noir. Tout le plumage est d'un beau vert émeraude, à reflets cuivrés et dorés. La gorge est ornée d'un plastron allongé, étroit, atteignant le commencement de la poitrine, terminé en pointe et composé de plumes écailleuses d'un beau vert émeraude à reflets très vifs, mais également verts. Les couvertures inférieures de la queue sont vertes et finement bordées de roussâtre. Les ailes sont allongées, atteignent l'extrémité de la queue et sont brunes, à faibles reflets violets ; leurs petites couvertures sont vertes. La queue est arrondie, tronquée, à rectrices larges, d'une belle couleur métallique rouge de cuivre à reflets un peu dorés dessus et dessous. Les pieds sont courts et noirs.

La femelle diffère parce que sa gorge et sa poitrine sont d'un roux un peu marron, et que le reste du dessous est faiblement teinté de roussâtre et taché de vert ; il y a une petite tache blanche au bout de la queue.

Cet Oiseau-mouche a été dédié à mademoiselle Pauline Barthod, fiancée de l'intrépide voyageur à qui la science doit la découverte de beaucoup d'Oiseaux remarquables.

Cette espèce habite les environs de Santa-Fé de Bogota.



Ornismya *Pauline*, Boissonnac.

G. OISEAU-MOUCHE. ORNYSMIA. Lesson.

O.-M. DE TEMMINCK. *O. Temminckii*. Boissonn.*Revue zoologique par la Société Cuvierienne*, 1839, p. 354.

Cet Oiseau-mouche se rapproche beaucoup de l'*O. gigantea* par sa grande taille et par ses formes générales; son bec est long de 32 millimètres, noir, droit et cylindrique. Tout le corps est d'un beau vert d'émeraude luisant, avec quelques reflets dorés. Les ailes sont grandes et atteignent l'extrémité de la queue : elles sont d'un noir brun, avec les petites tectrices vertes, les grandes d'un beau bleu à reflets un peu verdâtres, et les rectrices, jusqu'au milieu de leur longueur, à reflets d'un beau bleu de Prusse, très vif, suivant l'inclinaison de la lumière. La queue est grande, profondément fourchue, d'un vert plus sombre que le corps, composée de dix larges pennes. Les pieds sont très courts, d'un jaunâtre taché de brun, avec les ongles plus foncés.

La femelle est un peu plus petite : sa longueur totale est de 16 centimètres 1/2 au plus; elle est verte en dessus, avec le front brun, passant insensiblement au vert à la hauteur des yeux. Le dessous de la tête, de la poitrine et du ventre est d'un roux ferrugineux, plus vif à la poitrine et au ventre, avec les flancs tachés de vert. Les couvertures inférieures de la queue sont vertes, bordées de roux. La queue est d'un vert assez sombre en dessus, noirâtre dessous, avec les deux pennes latérales blanches extérieurement.

Nous avons dédié cette belle espèce à M. Temminck, comme un faible témoignage de notre admiration pour les beaux travaux dont il a enrichi la zoologie. Il y avait déjà un Oiseau-mouche Temminck; mais M. Lesson a reconnu qu'il n'était que la femelle de l'O.-M. médiastin, ce qui

nous permet de consacrer cette belle espèce au savant Hollandais.

Il habite Santa-Fé de Bogota, où il a été découvert, avec beaucoup d'autres espèces nouvelles, par M. Rieffer, l'un de nos voyageurs.

BOISSONNEAU.



Ornismya Temminckii, Boissonneau.

G. OISEAU-MOUCHE. ORNISMYA. *Lesson.*O.-M. PORTE-ÉPÉE. *O. ensifera.* Boissonneau.*Revue zoologique par la Société Cuvierienne, 1839, p. 354.*

Cette espèce est la plus étrange et la plus curieuse que l'on connaisse, à cause de son bec gigantesque. Cet Oiseau-mouche est long de 20 centimètres, et son bec forme à lui seul la moitié de la longueur totale de l'individu; car il a juste 10 centimètres de long.

Tout son corps est d'un vert brillant à reflets cuivreux, surtout en dessus et en arrière de la tête. Le bec est noir, assez comprimé à sa base, plus haut que large, cylindrique ensuite, un peu renflé au bout et terminé en pointe aiguë; il est faiblement arqué et relevé dans sa longueur. Le dessous de la tête est noirâtre, avec chaque plume finement bordée de brun pâle. Cette tache brune laisse apercevoir un reflet doré obscur, surtout vers l'extrémité postérieure de la gorge. On voit, au bas de la gorge et au commencement de la poitrine, quelques petites taches blanches. Le ventre est vert ainsi que les couvertures inférieures de la queue; mais ces dernières plumes sont finement liserées de blanc. Les ailes sont assez grandes et atteignent presque aux deux tiers de la longueur de la queue; elles sont noirâtres, à reflets verts et violets sombres, avec les petites tectrices vertes. La queue est fourchue, d'un vert sombre noirâtre. Les pieds sont courts, jaunâtres, avec les ongles bruns.

La femelle diffère parce que le dessous de la poitrine et du ventre est blanc, taché de vert. La gorge et le cou sont également blancs; mais les côtés sont d'un brun noirâtre et le milieu seulement taché de cette même couleur.

Un troisième individu, en tout semblable au précédent, a le bec d'un quart plus court; c'est probablement une de ces variétés si communes dans les oiseaux à long bec.

Cet Oiseau remarquable doit prendre sa nourriture en volant sur les plus grands arbres et dans des corolles infundibuliformes à très long tube. Il est probable qu'il ne se pose que pour se reposer, et que son long bec doit lui donner un aspect assez disgracieux.

Des environs de Santa-Fé de Bogota. — Très rare.



OPTISMAYA

musifera, Mulsant.

Petite plume.

X. Bernard del.

Revue de la

G. OISEAU-MOUCHE. ORNISMYA. Lesson.

O.-M. A TRÈS PETIT BEC. *O. microrhyncha*.
Boissonneau.

Revue zoologique par la Société Cuvierienne, 1839, p. 354.

Voici une espèce au moins aussi curieuse que l'*O. ensifera*, et c'est encore son bec qui la rend très remarquable. L'autre espèce offre l'exemple du plus grand bec connu jusqu'à ce jour : voici l'exagération contraire ; car, jusqu'ici, on n'avait pas vu d'Oiseau-mouche à bec si court.

La longueur totale du mâle est de 10 centim., et son bec n'a que 7 millim. de longueur ; il est mince, droit, cylindrique, terminé en pointe aiguë et noir. Tout le dessus de l'Oiseau est d'un beau violet, luisant, à reflets pourprés rouges ; le dessous est vert émeraude, à reflets cuivrés. La gorge et le cou sont occupés par un grand plastron allongé, formé de plumes écailleuses d'un beau vert, à reflets dorés très brillants ; ce plastron se termine en une pointe un peu arrondie vers la naissance de la poitrine. Les couvertures inférieures de la queue sont verdâtres, bordées de roux. Les ailes sont étroites, noires, à reflets violets ; elles atteignent aux deux tiers de la longueur de la queue ; leurs petites couvertures sont d'un vert assez sombre. La queue est grande, très fourchue, d'un beau noir, à reflets pourprés assez vifs. Les pattes sont noirâtres, plus allongées que chez les autres Oiseaux-mouches de la même taille.

Le jeune mâle est vert en dessus, avec quelques plumes violettes sur le dos ; le dessous est blanc, taché de vert. Il y a une grande tache blanche au bout de la queue.

La femelle a le dos entièrement vert, avec les couvertures supérieures de la queue rousses, tachées de vert, et

le dessous du corps légèrement teinté de roux, avec les taches vertes du jeune mâle.

Ce petit oiseau, par la brièveté de son bec et la grandeur relative de ses pattes, semble s'éloigner un peu de ses congénères; il est certain qu'il ne doit pas avoir les mêmes habitudes que les espèces à long bec et à pieds très courts. Il est probable qu'il fréquente les fleurs qui croissent à terre, dans les clairières des bois; il doit s'adresser aux fleurs à tubes courts; car son bec ne lui permettrait pas d'atteindre au miel des fleurs à longue corolle, comme doit le faire l'Oiseau-mouche porte-épée.

Nous avons eu, un moment, l'intention de faire, avec cet Oiseau et quelques autres à bec très court, une subdivision distincte; mais, ayant observé toutes les nuances possibles de longueur entre les becs d'un grand nombre d'espèces, nous avons pensé qu'il serait imprudent actuellement de former une pareille coupe.

Il a été trouvé à Santa-Fé de Bogota, où il est très rare.

BOISSONNEAU.



Ornismya Microhynchus Boiscontreau.

G. VERDIN. CHLOROPSIS. *Temminck.*V. A VENTRE D'OR. *C. auriventris.* A. Delessert.*Revue zoologique par la Société Cuvierienne, 1840, p. 100.*

Cette nouvelle espèce a le plumage des plus agréablement varié ; tout le dessus est vert-pré un peu doré, se nuancant insensiblement d'olivâtre sur la tête, et de jaunâtre sur les sourcils et derrière les yeux. Les lorums, le dessous des yeux, la région des oreilles, la gorge, tout le devant du cou, ainsi que le haut de la poitrine, sont noirs, couleur qui, sur cette dernière partie, se reflète un peu en bleu de roi très foncé. De chaque côté du bec une bande d'un beau bleu barbeau, en forme de moustache, borde la gorge latéralement et descend jusque sur le cou. Le bas de la poitrine, le ventre et le reste du dessous sont d'un jaune mordoré. Les petites couvertures de l'aile, à barbes allongées et décomposées, forment, sur son pli, une sorte d'épaulette du plus beau bleu luisant d'aigue-marine. Les moyennes et grandes couvertures, les rémiges primaires et secondaires et les rectrices sont noires ; mais toutes ont leurs barbes extérieures d'un beau bleu indigo, plus foncé sur les couvertures que sur les rémiges et les rectrices ; les troisième, quatrième, cinquième et sixième rémiges sont finement bordées de gris-blanc avant leur extrémité, et la dernière rectrice latérale est striée de roux à sa pointe et sur sa tige. Le bec est noir, allongé, très comprimé, comme celui du Verdin à front d'or, mais un peu plus arqué, ce qui lui donne entièrement l'apparence d'un bec de Philédon ; les pieds sont de couleur plombée.

Longueur totale de la peau non montée, 20 cent. 1/5.

Il se trouve dans l'Inde, dans le Botton ou Boutan.

Un second individu, qui nous paraît la femelle ou un

1840.

jeune de la même espèce, diffère de celui-ci en ce que tout le dessus, les ailes et la queue sont d'un vert-pré intense et uniforme. Les premières rectrices seulement ont leurs barbes extérieures bleuâtres, et les premières rémiges les ont grisâtres. Tout le dessous est d'un vert plus pâle et un peu teinté de jaunâtre, avec le milieu du ventre et de l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue jaune mordoré, mais plus pâles que chez le premier individu qui, sans nul doute, doit être un mâle adulte. Les moustaches bleues sont également beaucoup moins prononcées et plus pâles. La couleur mordorée du ventre, quoique moins vive, et l'entière conformité du bec ne nous laissent pas douter que ce ne soit la même espèce.

A. DELESSERT.



Chloropsis auriventris, Ad. Delavert.

G. FRANCOLIN. FRANCOLINUS. *Temminck.*F. NEIGEUX. *F. nivosus.* Ad. Delessert.

Revue zoologique par la Société Cuvierienne, 1840, p. 100.

Cette espèce, d'après la petitesse de son bec et l'allongement de sa queue, est tout à fait voisine du *Francolinus spadiceus* de Latham. La tête, le cou en entier et le haut de la poitrine sont noirs; mais toutes ces parties sont variées de lignes, de taches et de bandes blanches. Tout le dessus du corps, depuis le bas du cou, ainsi que les couvertures des ailes, sont d'un brun-cannelle; mais chaque plume est terminée par une tache blanche bordée de noir en avant et postérieurement. Ces taches sont petites et triangulaires sur le dos, plus grandes et de forme variée sur les couvertures, qui sont en grande partie d'un vert bronzé, avec leurs tiges blanches terminées par cette tache de même couleur. Les rémiges et les rectrices sont d'un noir obscur, avec quelques reflets bronzés. La poitrine et le ventre sont d'un roux pâle ou couleur nankin, parsemés de petites taches triangulaires noires; l'abdomen et les flancs sont du même brun-cannelle que le dos et également couverts de taches blanches bordées de noir. Le bec est petit et noir; les pieds paraissent d'un noir plombé; les tarses sont armés de deux éperons très droits et coniques.

Longueur totale, 32 centimètres 1/2.

La femelle est partout d'une nuance sombre couleur de fumée, avec les couvertures des ailes finement bordées, à leur extrémité, d'une nuance plus foncée; le dessus de la tête et du cou est noir, et les plumes sont roux-cannelle dans leur milieu. Cette dernière couleur règne sur le front

au dessus et au dessous des yeux. La gorge et la poitrine sont d'un roussâtre sale. Les tarsi n'ont qu'un éperon, court, obtus, tuberculiforme.

Cette espèce habite les environs de Pondichéry.

A. DELESSERT.



Francolinus nivosus. Ad. Delessert



G. GOBE-MOUCHE. MUSCICAPA. Cuvier.

M. BIGARRÉ. *M. variegata*. Ad. Delessert.*Revue zoologique par la Société Cuvierienne*, 1840, p. 101.

Cette jolie espèce indienne est une de celles dont les caractères mixtes sont des plus embarrassants pour la classification ; son bec, quoique garni de poils à son ouverture, est plutôt comprimé que déprimé, comme chez les vrais Gobe-Mouches ; ses ailes et sa queue étagée, offrant des teintes d'un orangé vif, semblent devoir le ranger près des Gobe-Mouches *flammea* et *miniata* du même pays, mais ses tarses et ses doigts forts et longs l'en éloignent. Ses ailes sont singulièrement courtes et arrondies ; leurs plumes sont régulièrement étagées de la première à la quatrième, qui est encore un peu plus courte que la cinquième ; celle-ci, la sixième et la septième sont égales et les plus longues. Le dessus est d'un olive-grisâtre ; mais toutes les plumes qui recouvrent la tête et la nuque sont d'un roux-mordoré olivâtre, plus foncées. Vers leur centre elles sont allongées, lancéolées et disposées en forme de huppe assez touffue. Les ailes sont noires ; mais les primaires sont finement bordées, à l'extérieur, du jaune-orange le plus vif ; quelques unes de leurs grandes couvertures, d'un noir profond, forment une tache qui ressort sur ce jaune à leur base ; les rémiges secondaires et tertiaires sont terminées de cendré pâle ; les trois dernières les plus rapprochées du dos, qui sont noires, ont leurs barbes externes gris cendré, terminées de la première couleur, ce qui forme une bande cendrée sur la partie interne de l'aile. La queue, assez fortement étagée, est noire, terminée de blanc-jaunâtre. Les quatre rectrices médianes sont d'un brun-marron à leur base, qui s'étend jusqu'à moitié de leur longueur. Les quatre latérales, de chaque côté, ont leur bord externe et

leur extrémité d'un jaune orangé. Cette couleur couvre le menton et la gorge, et est encadrée de noir, qui forme, de chaque côté, une sorte de moustache se prolongeant jusque derrière l'oreille, et formant quelques stries transverses sur le devant du cou, qui, ainsi que la poitrine et tout le dessous, est d'un jaune-paille, avec les flancs olivâtres. Le bec est couleur de corne, avec la mandibule inférieure jaunâtre. Les pattes sont couleur de plomb; les tarses et les doigts sont assez forts, ainsi que l'ongle du pouce.

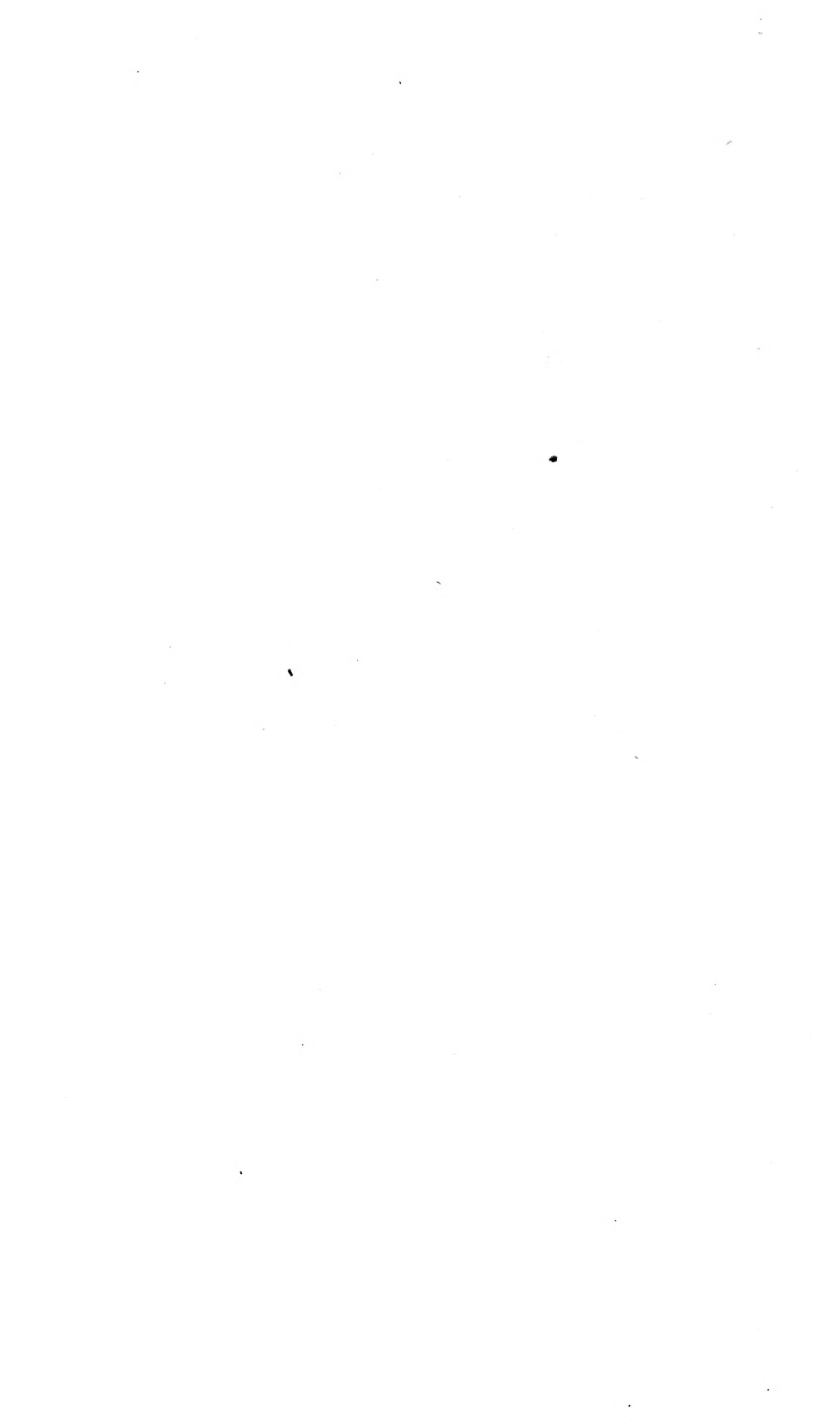
Longueur totale, 15 centimètres 1/2.

Cette espèce vient du Botton, dans l'Inde.

A. DELESSERT.



Muscicapa variegata, M. Delacroix.



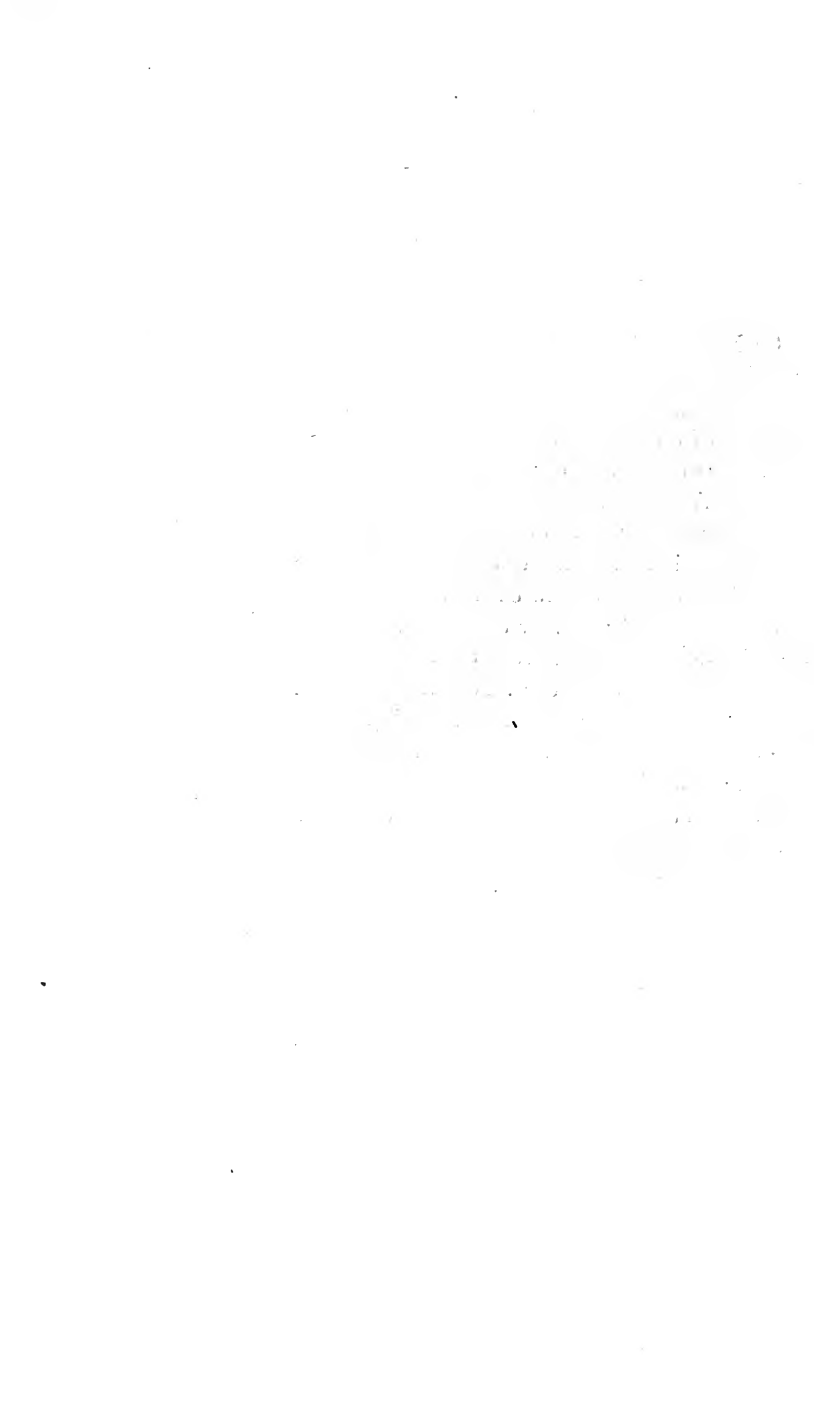
G. MARTINET. CYPSELUS. *Illiger.*M. A DOS BLANC. *C. leuconotus.* Ad. Delessert.*Revue zoologique par la Société Cuvierienne, 1839, p. 101.*

Ce Martinet fait partie de ce groupe d'espèces remarquables par une queue courte, coupée carrément, et dont tous les tuyaux se prolongent au delà des barbes en forme d'épines très roides et très acérées. Le dessus de la tête et du cou, les scapulaires, les petites et moyennes couvertures de l'aile, l'extrémité des rémiges, les rectrices et leurs couvertures supérieures, sont d'un vert à reflets bleu violet d'acier bruni. Tout le dos et le croupion sont d'un noirâtre enfumé, s'éclaircissant insensiblement vers le milieu du dos, de manière à y former une large tache blanc sale. Les trois dernières rémiges, près du dos, ont leurs barbes internes entièrement blanches. Tout le dessous et les côtés du cou sont du même ton noirâtre enfumé que le dos; la gorge et tout le devant du cou, les flancs, l'anus, les couvertures inférieures de la queue et les plumes qui recouvrent les jambes sont d'un blanc pur. Bec et pattes noirs.

Longueur totale de la peau non montée, 18 cent. $\frac{3}{4}$.

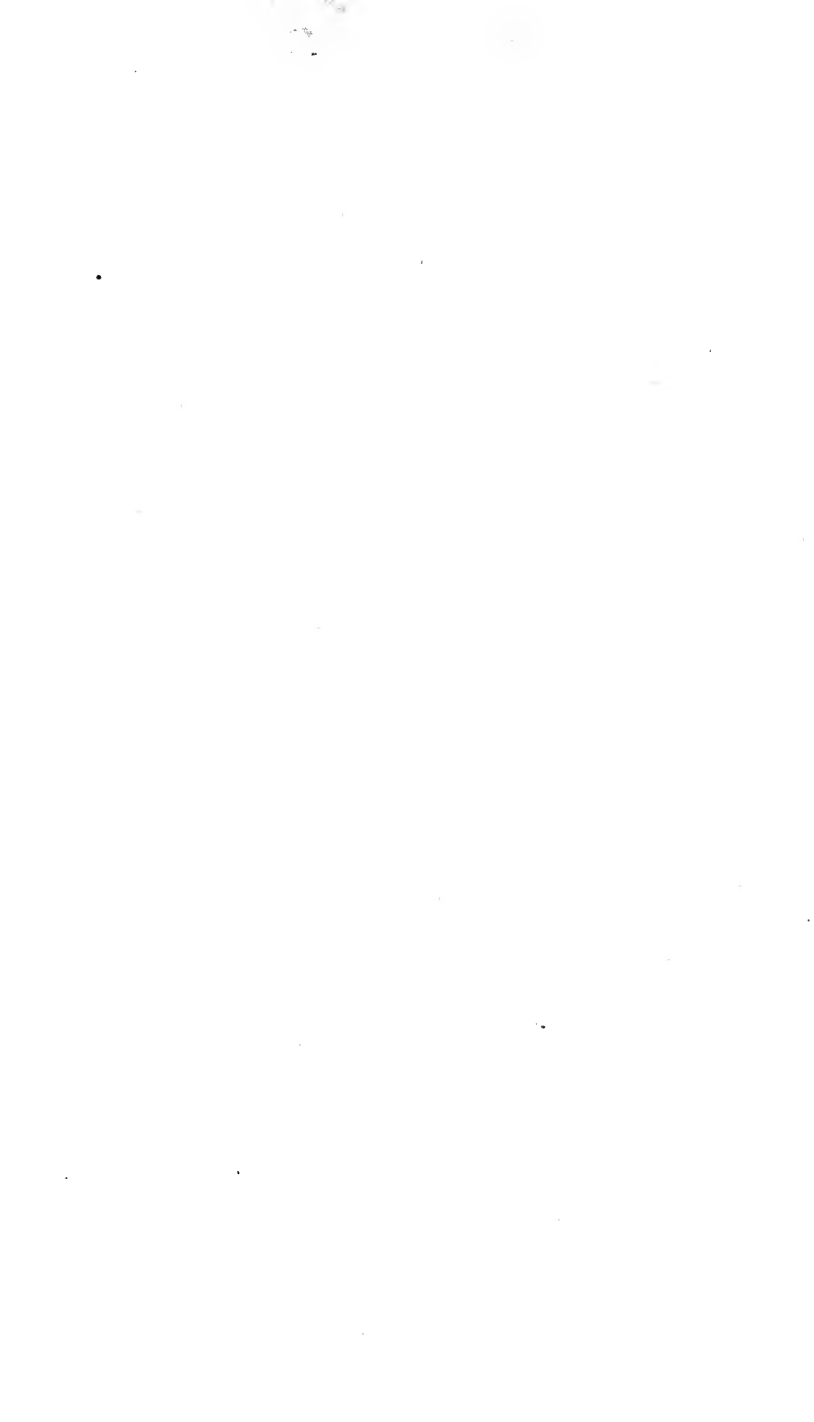
Il vient du Botton, dans l'Inde.

A. DELESSERT.





Cypselus leuconotus, Ad. Delassert.



MÉMOIRE

SUR la FAUVETTE CETTI, *Sylvia Cetti*,

par M. Z. GERBE.

Si la Faune ornithologique de France; en d'autres termes, si l'histoire naturelle des oiseaux qui vivent sédentaires chez nous, de ceux qui y sont annuellement de passage périodique, et de ceux qui n'y apparaissent qu'à des époques éloignées, par suite d'une cause déterminée ou accidentelle, avait progressé en raison du nombre des publications auxquelles elle a donné lieu, depuis Buffon, qui avait si admirablement indiqué la route à suivre, jusqu'à nous, il est bien certain qu'aujourd'hui il ne resterait plus rien à ajouter à cette histoire; mais on peut avancer qu'il en est autrement.

Mon but n'est point de rechercher quelle est la cause de son peu de progrès, ni même d'indiquer quelles sont les limites de perfectionnement qu'elle pourra atteindre, après qu'on l'aura soumise à des observations et à des investigations nouvelles; je veux seulement constater ici ce fait, que, parmi les espèces qui vivent sédentaires chez nous, il en est dont l'existence est à peine soupçonnée et qui ne sont connues, à peu près, sous aucun rapport: telle est, entre autres, la Fauvette Cetti.

D'abord, mon intention était de me borner à signaler et à bien établir l'habitat de cet oiseau dans les limites de notre territoire, afin de légitimer ainsi la place que Vieillot et P. Roux lui ont assignée dans leurs ouvrages sur les Oiseaux de France; mais, en consultant les divers auteurs étrangers qui en ont également fait mention, il m'a paru qu'il y avait, en général, quelques inexactitudes dans la description et les figures qu'ils en ont données, de la né-

gligence dans l'histoire qu'ils en ont faite, et, par conséquent, motif suffisant à essayer le travail que je publie.

Dès 1776, cette Fauvette était, pour la première fois, indiquée sous le nom de *Usignuolo di Fiume* (Rossignol de rivière), dans l'*Histoire naturelle des oiseaux de Sardaigne* du P. Cetti. Cependant elle n'a été réellement connue qu'en 1819, époque à laquelle M. de la Marmora inséra, dans les *Mémoires de l'Académie de Turin*, un travail spécial sur cet oiseau, qu'il appela, dès lors, *bec-fin Cetti*, du nom de l'auteur qui, le premier, l'avait signalé. Nulle autre part, avant cette date, il n'en est explicitement question; car, lors même que l'on reconnaîtrait, avec M. Temminck, que l'individu figuré par Buffon dans ses planches enluminées n'est autre que le *Bec-fin Cetti*¹, je ne pense pas que l'on pût s'autoriser de cette figure, ni même prendre en preuve une citation faite à propos d'une autre espèce, pour dire que

¹ Assurément l'opinion de M. Temminck est d'un grand poids et fait, avec juste raison, autorité en ornithologie. Pourtant, dans cette circonstance, il me paraît plus raisonnable de rester dans le doute que d'affirmer avec lui que la *Bouscarle de Provence* ne diffère pas de l'Oiseau dont Cetti a donné la description sous un autre nom. Ce sentiment n'a, pour se soutenir, que l'analogie de coloration, et encore cette analogie n'existe-t-elle que pour certaines parties du corps. Or, lorsque la Fauvette Cetti montre un caractère aussi saillant que celui de l'inégalité des plumes de la queue, caractère dont l'individu représenté par Buffon n'offre aucune indication, on est nécessairement conduit à douter de l'identité des deux espèces, et on l'est d'autant plus, que Buffon lui-même, à la fin de l'article sur la Fauvette cendrée ou grisette (*Syl. cinerea*), dit que c'est avec celle-ci que la Bouscarle paraît avoir le plus de rapports. Au reste, j'ai plusieurs fois comparé quelques individus de la Fauvette Cetti avec la figure des planches enluminées, et il m'a toujours paru que la forme du bec de cette dernière peut conduire à la rapporter à la *Sylvia arundinacea*, ainsi que l'a fait Latham dans son *Index ornithologicus*; tout aussi bien que la coloration des parties supérieures de cette même figure peut la faire considérer comme une Fauvette Cetti. Aussi ai-je dû, dans la synonymie que je donne de celle-ci, ne proposer la Bouscarle qu'avec un point de doute.

Buffon a véritablement fait connaître cet Oiseau, lorsque lui-même paraît avoir conçu des doutes sur son existence comme espèce distincte. Cetti l'avait révélé, et c'est, je le répète, M. de la Marmora qui, par un mémoire intéressant, en a doté la science. Depuis, presque tous les auteurs qui ont fait l'histoire des Oiseaux d'Europe ou de quelques contrées de l'Europe seulement ont puisé à cette source, comme il est aisé de s'en convaincre.

En effet, Schinz, Temminck, Meyers et Wolfs et Ranzani ont dû lui emprunter tous les détails qui pouvaient convenir à la conception et à l'étendue du plan qu'ils ont adopté pour leurs ouvrages. D'un autre côté, Savi, Risso et Ch. Lucien Bonaparte, qui ont pu observer eux-mêmes cet oiseau, et qui, par conséquent, mieux favorisés que les précédents auteurs, n'avaient plus à puiser les éléments de leurs travaux dans un livre, mais dans la nature, ont fort peu modifié ce qu'en a dit M. de la Marmora. Quant aux ornithologistes français, trois seulement ont fait mention de la Fauvette Cetti : ce sont Vieillot, P. Roux, et, tout nouvellement, M. Crespon, dont l'intéressant ouvrage sur l'ornithologie du Gard et des pays circonvoisins est venu à ma connaissance pendant que je rédigeais ce travail. Si l'on est surpris de voir les deux premiers compter préventivement cette Fauvette au nombre des Oiseaux de France, bien qu'ils avouent eux-mêmes ne l'y avoir jamais rencontrée, on est plus surpris encore de leur aveu, lorsqu'on sait combien elle est commune dans certaines localités que j'indiquerai tantôt. Sur quoi donc se sont-ils fondés pour mettre la Fauvette Cetti au nombre des Oiseaux de notre pays?

Vieillot, qui l'a distinguée comme espèce de la Bouscarle de Buffon, s'est vu autorisé à lui donner une place dans la Faune française, probablement par cette seule indication de M. de la Marmora, que « à Nice elle est appelée *Rossignol du Var*. » P. Roux, en la comptant parmi les Oiseaux de Provence et en la décrivant comme telle, a également

obéi plutôt à un sentiment de présomption qu'à une démonstration de fait. « Je n'ai jamais rencontré, dit-il, la Fauvette Cetti; mais je ne doute nullement qu'elle se trouve en Provence, puisqu'on m'a donné un nid et des œufs qui y ont été trouvés. » M. Crespon seul en a parlé d'après ses propres observations. Or ce n'est que tout nouvellement, je le répète, qu'il les a publiées, ce qui laisse persister le fait dont j'ai pris acte en commençant : que l'on connaît à peine en France l'Oiseau dont je vais, à mon tour, essayer de faire l'histoire.

FAUVETTE CETTI. SYLVIA CETTI¹.

Couvertures inférieures de la queue terminées de blanchâtre ; les pennes qui composent cet organe, au nombre de dix seulement.

Dessus de la tête, du cou, et dos d'un brun marron obscur ; gorge, devant du cou et milieu du ventre blancs ; sur la poitrine seulement une légère tache d'un blanc jaunâtre ;

¹ *Usignuolo di Fiume*, Cetti uccel. di Sard., p. 218.

BOUSCARLE DE PROVENCE, Buff., pl. enl., 655, f. 2?

BEC-FIN CETTI, *Syl. Cetti*, Marm., Mém. de l'Acad. de Turin, t. XXV, p. 254 (figures assez bonnes).

CETTIS-SANGER, *Syl. Cetti*, Schinz, p. 14, pl. XIX (figure copiée de M. de la Marmora).

B.-F. BOUSCARLE ET CETTI, *Syl. Cetti*, Temm., Man. d'orn., t. I, p. 194, et t. III, p. 118.

F. CETTI, *Syl. Cetti*, Vieill., Faun. franç., p. 208.

CETTISCHER-SANGER, *Syl. Cetti*; Meyers et Wolfs, *Tasch. der deuts. Vogelk.*

Syl. Cetti, Ranzani, *El. di zool.*, t. III, part. 5, p. 60.

F. CETTI, *Syl. Cetti*, P. Roux, *Ornith. prov.*, t. I, p. 326, pl. 212 (figure très peu reconnaissable).

ROSSIGNOLO DI PALUDE, Savi, *Ornith. tosc.*, t. I, p. 373.

CURRUCA CETTI, Risso, *Hist. nat.*, III, p. 41, esp. 82.

CANNAJOLE DEL CETTI, Ch.-Luc. Bon., *Faun. ital.* (assez bonne figure).

abdomen nuancé de roux ; couvertures inférieures de la queue d'un brun roux, terminées de blanc ; sourcil cendré, prenant naissance sur les côtés de la mandibule supérieure et s'étendant jusqu'au dessus du méat auditif ; cercle palpébral d'un blanc pur, interrompu, en avant et en arrière de l'œil, par un trait noirâtre qui part du bec ; joues, côtés du cou et de la poitrine, nuancés de roux et de gris cendré ; flancs et cuisses d'un brun roux.

Ailes courtes, arrondies (troisième, quatrième, cinquième et sixième rémiges à peu près égales), noirâtres. Queue de même couleur, à pennes étagées, larges et souples.

Mandibule supérieure noirâtre ; l'inférieure couleur de chair à la base et d'un brun foncé à son extrémité.

Iris brun fauve.

Pieds d'un brun clair.

Taille : 140 millimètres environ.

La femelle est à peu près de 10 millimètres plus petite que le mâle ; les teintes de son plumage sont généralement un peu plus claires ; et la tache jaunâtre de la poitrine est souvent atténuée au point d'être imperceptible.

Les jeunes, avant leur première mue, ont une robe terne nuancée d'une teinte brune.

La Fauvette Cetti, dans la plupart des traités d'ornithologie, fait partie du groupe des espèces riveraines. Cette place est parfaitement justifiée par les habitudes de cette Fauvette. Elle vit, en effet, dans le voisinage des eaux, et se plaît au milieu des grands buissons, des arbustes

B.-F. CETTI, *Syl. Cetti*, Ménétriés, Cat. raisonné des objets de zoologie recueillis dans un voyage au Caucase, p. 33.

B.-F. CETTI, *Syl. Cetti*, Crespon, Ornith. du Gard, p. 118 ; —
— — Mauduyt, Tab. méth. des Ois. obs. dans le départem. de la Vienne, brochure toute nouvelle dans laquelle la Fauvette Cetti se trouve seulement citée.

touffus et des hautes plantes herbacées qui croissent sur le bord des rivières et des marais. Presque constamment elle demeure cachée dans leur épaisseur, les parcourt en divers sens, grimpe le long des tiges, y est, en un mot, dans une activité continuelle. Si elle se met en évidence, ce n'est, l'on peut dire, que passagèrement et lorsque, surtout, elle va abandonner une touffe pour se porter dans une autre. Le motif qui la dérobe ainsi aux regards ne résulte point d'un naturel farouche ou craintif, mais plutôt de l'obligation où elle se trouve de chercher sa nourriture près du sol ou de la surface de l'eau, entre des racines, presque au pied des buissons ou des grandes plantes aquatiques, ce qui, dès lors on le conçoit, la retient au milieu de circonstances où l'œil ne peut quelquefois pas même l'entrevoir.

Trop défavorablement organisée pour le vol, la Fauvette Cetti se fatigue aisément lorsqu'on la met dans la nécessité d'employer un peu trop souvent et trop longtemps ce mode de locomotion. La poursuit-on, elle fait bientôt sa retraite dans une broussaille et y demeure cachée dans une immobilité complète, le corps fortement penché en avant. Alors il faut souvent plus d'un effort pour la déterminer à fuir de nouveau.

Cette imperfection dans les organes du vol me semble avoir provoqué ce que MM. de la Marmora, Savi et Ch. Lucien Bonaparte ont dit des habitudes sédentaires de cette Fauvette. D'après eux, elle n'abandonnerait en aucune saison les lieux dont elle a fait choix. M. Ch. Lucien Bonaparte en a même conclu qu'elle était incapable de soutenir la fatigue d'un long voyage. J'admets ce fait comme probable; j'admets aussi qu'à toutes les époques de l'année, ces auteurs aient pu rencontrer des individus de Fauvette Cetti dans les localités où ils ont eu l'occasion de l'observer; mais je n'accepte pas que l'espèce soit sédentaire, c'est à dire qu'elle demeure fixée dans le même canton. Je puis affirmer, parce que j'en ai la preuve, que la Fauvette Cetti émigre

ou, mieux, qu'elle est erratique¹. Ses migrations n'ont peut-être pas lieu, comme celles des autres Oiseaux, par un transport direct d'un point du globe sur un autre point éloigné; mais il est à peu près certain qu'elles s'effectuent par déplacement successif et en suivant le cours des fleuves. C'est ce qui expliquerait comment, avec une organisation aussi ingrate, cette Fauvette peut, sans effort, aller exercer son industrie bien loin des lieux où elle est née. Ce qui donne la démonstration de ce fait, c'est qu'à certaines époques de l'année, et principalement en novembre et décembre, elle se montre là où, soit avant, soit après cette époque, on eût fait des efforts inutiles pour constater sa présence, et que, alors aussi, elle est plus commune dans les lieux dont elle fait son habitation ordinaire.

Le chant de la Fauvette Cetti n'est point tout à fait en harmonie avec les noms de Rossignol de rivière et de marais (*Usignuolo di fiume et di palude*) que Cetti et Savi lui ont donnés. A la vérité, il est doux, éclatant et sonore; mais, d'un autre côté, il est saccadé, brisé, de peu d'étendue et fort peu varié. Elle le fait entendre durant toute l'année.

Sa nourriture consiste en divers petits insectes ailés, en vers et en larves qu'elle rencontre dans le voisinage des eaux.

Quant à la manière dont elle se reproduit, je dois avouer que je n'ai point encore eu l'occasion de faire des observations à cet égard. J'accepte donc, afin de rendre complète l'histoire naturelle de cet Oiseau, ce qu'en ont dit les divers auteurs. Son nid, placé près de terre, sur les rives des fleuves, est composé de feuilles et de brins de graminées à l'extérieur; de duvet végétal et de racines très fines

¹ Comme le mot *erratique* n'est employé que dans le langage médical, avec la signification de dérégulé, irrégulier, je dois prévenir qu'en me servant de ce mot je lui conserve le sens de son étymologie latine, *errare*, errer.

à l'intérieur. Ses œufs, au nombre de quatre ou cinq, seraient, d'après M. de la Marmora, de couleur lilas clair tirant sur le rose et maculés de quelques lentilles très fines; tandis que, de l'avis de P. Roux, de Ch. Lucien Bonaparte et de M. Crespon, ils sont d'un rouge de brique sans taches.

M. Temminck, écrivant, en 1820, son *Manuel d'ornithologie*, avait raison de présumer que la Fauvette Cetti devait être plus répandue qu'on n'avait lieu de le penser, d'après le petit nombre d'individus tués ou observés jusqu'alors, seulement en Sardaigne et en Angleterre. Depuis, on l'a trouvée à peu près dans toute la péninsule d'Italie et en Corse. M. Ménétriés vient de la citer dans un catalogue raisonné des objets de zoologie recueillis dans un voyage au Caucase. Il la dit très commune sur les haies, dans les jardins à Zouvant, sur les montagnes de Talyche, ce qui me paraît peu d'accord avec les habitudes qu'on lui connaît jusqu'ici, c'est à dire celles d'habiter les plaines et les bords des rivières. Quant à son existence dans les limites de notre pays, on ne peut la mettre en doute. Au lieu d'être rare dans nos provinces méridionales et surtout en Provence, ainsi que l'a avancé P. Roux, elle y est, au contraire, je puis dire, excessivement commune, en hiver surtout. Je l'ai très fréquemment rencontrée dans plusieurs rivières du département du Var, et notamment à Argens et à Gapeau. M. Crespon l'a également observée abondamment en Provence, dans plusieurs localités qu'il n'indique malheureusement pas, et qu'il eût été pourtant intéressant de connaître, pour voir jusqu'où s'étend l'habitat de cet Oiseau. Au reste, je suis bien persuadé que des recherches ultérieures amèneront à la découvrir sur d'autres points de nos départements méridionaux; il paraîtrait même qu'elle s'avancerait jusqu'au centre de la France, si, comme l'avance M. Mauduyt, dans son *Catalogue des Oiseaux de la Vienne*, elle a réellement été observée dans ce département.



gr. nat.

Sylvia Cetti, *Marmora*.

Magasin
de
Zoologie

Seconde Série
Troisième Année

Classe II
Oiseaux
Planches 22 à 23

1841

Magazine
the
Society
of
the
City
of
London
1841

Magazine
the
Society
of
the
City
of
London
1841

1841



MAGASIN DE ZOOLOGIE

D'ANATOMIE COMPARÉE

ET

DE PALÆONTOLOGIE;

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER
LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR
SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS
DE LA SCIENCE.

Par M. F.-E. Guérin-Méneville.

3^e LIVRAISON. — ANNÉE 1841

MAMMIFÈRES, texte et pl., n ^o	ANNÉLIDES, texte et pl., n ^o
OISEAUX, texte et pl., n ^o 22	CRUSTACÉS, texte et pl., n ^o
REPTILES, texte et pl., n ^o	ARACHNIDES, texte et pl., n ^o
POISSONS, texte et pl., n ^o	INSECTES, texte et pl., n ^o 62. 64
MOLLUSQUES, texte et pl., n ^o 31 à 34	ZOOPHYTES, texte et pl., n ^o

PARIS,

ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,

23, RUE HAUTFEUILLE.

PREMIÈRE SÉRIE. — ANNÉES 1831 A 1838.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE a commencé à paraître en 1831.

Les huit années, 1831 à 1838, forment la première série de ce recueil, dont l'utilité est reconnue et garantié par cette longue existence. L'empressement que les savants et les zoologistes de tous les pays ont mis à l'enrichir de leurs mémoires et à y consigner leurs travaux en assure désormais la réussite. C'est un livre indispensable à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie, tant à cause de l'importance que du nombre des mémoires qu'il renferme; il est aujourd'hui le recueil à figures le plus considérable qui existe.

Cette première série, terminée par des tables méthodique, alphabétique et par noms d'auteurs, nécessaires pour la facilité des recherches, forme 8 volumes in-8, ornés de 635 planches gravées et soigneusement coloriées, prix. . . 259 fr.

On vend séparément :

Première année, 1831,	80 planches,	25 fr.,	par la poste, 28 fr.
Deuxième année, 1832,	100 planches,	36 fr.,	» 42 fr.
Troisième année, 1833,	95 planches,	36 fr.,	» 42 fr.
Quatrième année, 1834,	54 planches,	18 fr.,	» 21 fr.
Cinquième année, 1835,	76 planches,	36 fr.,	» 42 fr.
Sixième année, 1836,	83 planches,	36 fr.,	» 42 fr.
Septième année, 1837,	69 planches,	36 fr.,	» 42 fr.
Huitième année, 1838,	78 planches,	36 fr.,	» 42 fr.

PREMIÈRE SECTION. { Mammifères.
Oiseaux.
Reptiles.
Poissons. } 149 pl., 3 vol., 99 f., par la poste, 108 f.

DEUXIÈME SECTION. { Mollusques.
Zoophytes. } 162 pl., 3 vol. 1/2, 77 f. 50, par la poste, 85 f.

TROISIÈME SECTION. { Annélides.
Crustacés.
Arachnides.
Insectes. } 324 pl., 6 vol. 1/2, 137 f. 50, par la poste, 150 f.

MAMMIFÈRES,	30 planches.	. . . 22 fr.	» c.,	par la poste	24 fr.	» c.
OISEAUX,	86 planches.	. . . 66 fr.	» c.,	»	70 fr.	» c.
REPTILES,	16 planches.	. . . 12 fr.	» c.,	»	13 fr.	» c.
POISSONS,	17 planches.	. . . 12 fr.	» c.,	»	13 fr.	» c.
MOLLUSQUES,	159 planches.	. . . 76 fr. 50 c.,	»	»	80 fr.	» c.
ZOOPHYTES,	3 planches.	. . . 2 fr.	» c.,	»	2 fr. 50 c.	
ANNÉLIDES,	1 planche.	. . . » fr. 75 c.,	»	»	1 fr.	» c.
CRUSTACÉS,	27 planches.	. . . 13 fr.	» c.,	»	14 fr.	» c.
ARACHNIDES,	18 planches.	. . . 10 fr.	» c.,	»	11 fr.	» c.
INSECTES,	278 planches.	. . . 127 fr. 50 c.,	»	»	135 fr.	» c.

G. PASSERINE. PASSERINA. *Vieillot.*

S.-G. SPIZA. Bonaparte.

P. (SPIZA) DE LECLANCHER. *P. (spiza) Leclancherii.*
De Lafr.

Revue zoologique par la Société Cuvierienne, 1840, p. 260.

Cette charmante petite espèce, au plumage le plus suave, doit être classée dans les Passerines de Vieillot, ou Spiza, Bonaparte, et dans le petit groupe que ce savant a désigné par le nom de *Spizas-Tanagras*, et qui renferme, outre les espèces nommées le Pape et le Ministre, les *Spizas amæna* et *versicolor* de cet auteur. La nôtre est donc la cinquième espèce de ce petit groupe de transition des Fringilles aux Tangaras, genre qu'il rappelle non seulement par l'agréable variété de la coloration, mais aussi par l'échancrure du bec, qui se remarque chez quelques espèces, telles que le *Spiza amæna* et notre espèce nouvelle. Celle-ci, de la taille à peu près de la Passerine pape, a le dessus de la tête olive, tout le dessus du corps, les joues, les côtés du cou et les couvertures des ailes d'un joli bleu de ciel mêlé d'olive sur le milieu du dos et sur la nuque. Les ailes et la queue sont noirâtres, mais toutes les plumes sont bordées de bleu verdâtre. Tout le dessous est du plus beau jaune jonquille, prenant sur la poitrine une nuance orangée très vive, puis se dégradant insensiblement en jauneverdâtre vers l'abdomen. Les lores et le tour des yeux sont jaunes. Le bec est couleur de corne, avec la mandibule supérieure légèrement échancrée. Les pieds sont plombés. Tuée près d'Acapulco, au Mexique. Deux seuls individus

de cette jolie espèce ont été rapportés par *la Vénus*, dont un tué par M. Leclancher. Il se tient habituellement dans des broussailles épineuses ressemblant à notre épine noire, et où il est très difficile de l'apercevoir. On trouve aussi sur le tronc du même arbuste un beau Bulime blanc zébré de violet. L'habitat de cet Oiseau dans les buissons fourrés et dans les vallées, comme chez les Passerines pape et ministre, est une conformité de mœurs bien remarquable entre ces trois espèces, et qui, malgré leurs rapports de coloration, les éloigne des Tangaras, qui se tiennent habituellement à découvert et se perchent sur le sommet des arbres des forêts. Les seules espèces connues appartenant à ce petit groupe sont :

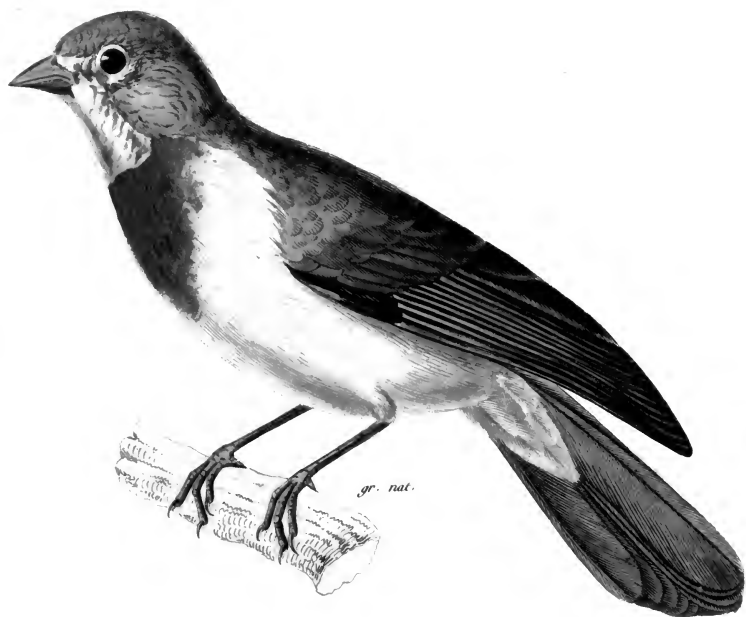
1° *Spiza cyanea*, Bonap. ; *Tanagra cyanea*, Lin. ; *Emberiza cyanea*, Gmel. ; *le Ministre*, Buff. ; *Passerina cyanea*, Vieillot, Dict., t. xxv, p. 7 ; *Tanagra carolinensis*, Briss., t. III, p. 13 ; *Fringilla cyanea*, Wils., pl. 6, fig. 5 (Amér. sept., États-Unis).

2° *Spiza ciris*, Bonap. ; *Emberiza ciris*, Lin. ; *le Pape*, Buff. enl., 159, f. 1 et 2 ; *la Passerine nonpareille* ou *le Pape*, *Passerina ciris*, Vieillot, Dict., t. xxv, p. 17, et Vieill., Gal., p. 81, pl. 66 ; *Emberiza ciris*, Wils., pl. 24, f. 1 (Amér. sept., Florides, Louisiane et Caroline).

3° *Spiza amæna*, Bon., Continuat. of Wilson's Amer. Ornit., pl. 6, f. 5 ; *Emberiza amæna*, Say, in Long's expedit. to the Rocky mount. 2, p. 47 ; *Spiza amæna*, Bon., birds of Europe and north America, p. 35. Sur les bords de la rivière Arkansaw, au pied des montagnes rocheuses.

4° *Spiza versicolor*, Bonap., Proceedings, 1837, p. 120. Près de Temascaltepec.

5° *Spiza Leclancherii*, Delafr., Revue zool., 1840, p. 260, et Mag., pl. 22. Mexique, Acapulco.



Passerina (Spiza) Leclancherii. Lagrenouze

G. TANGARA. TANAGRA. Linné.

(Groupe des Tangaras Euphones.)

T. DE VASSOR. *T. Vassorii*. Boissonneau.

Cet Oiseau est entièrement d'un beau bleu d'azur émaillé; il a un bandeau noir qui part du front et va se terminer aux yeux. Les rémiges et les plumes caudales sont noires, finement liserées de bleu; le bec et les pieds sont noirs.

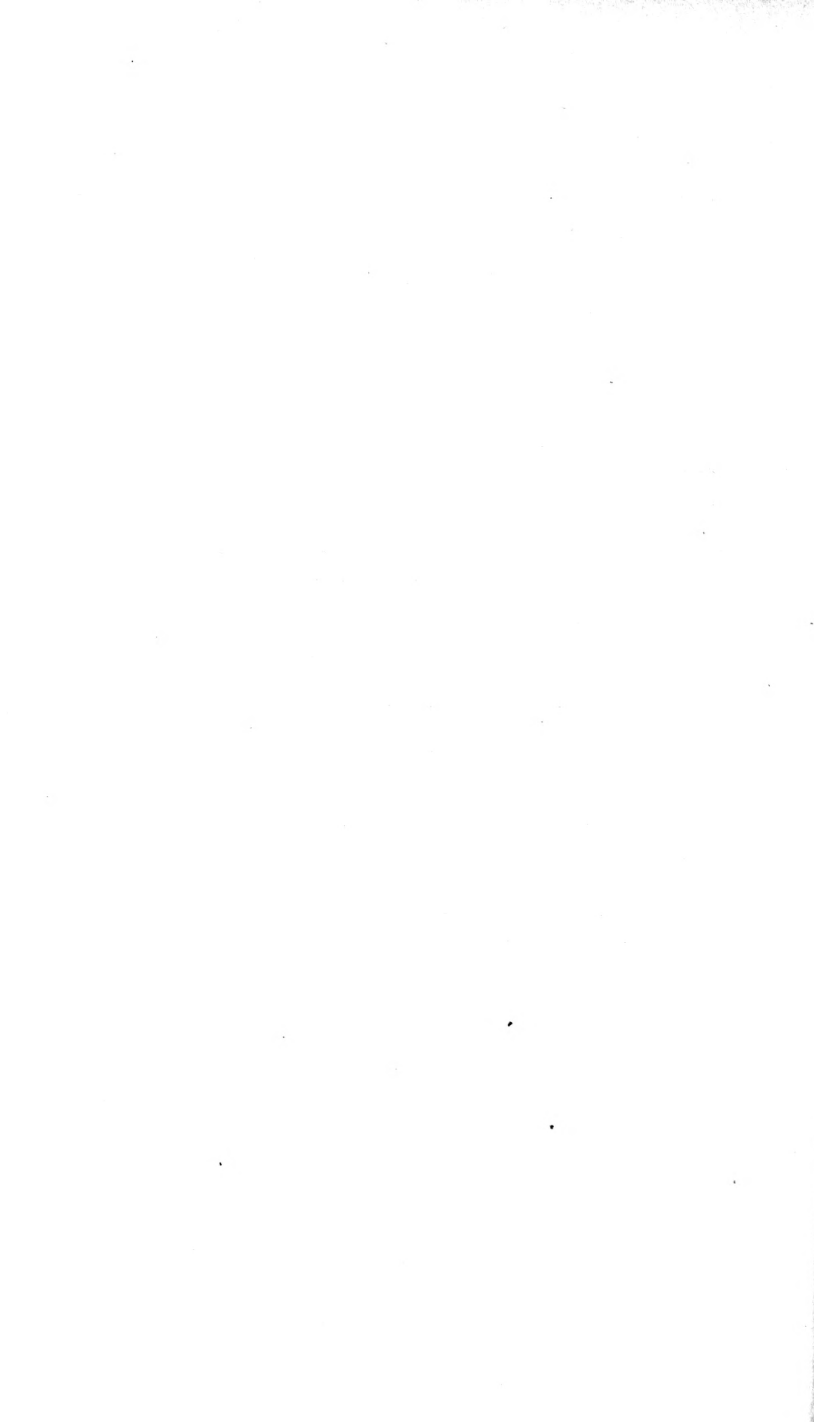
La femelle est d'un gris cendré, plus clair aux parties inférieures; ses ailes et sa queue sont noirâtres.

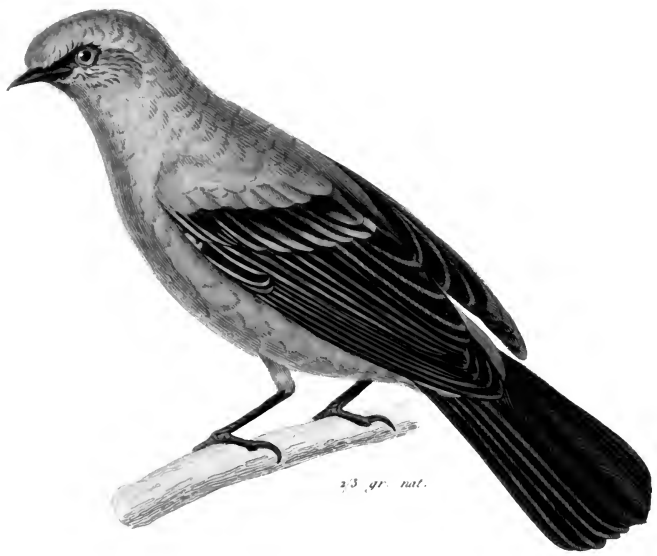
Cette jolie espèce, que nous dédions à l'un de nos meilleurs amis, est longue de 15 centim.; son bec a 7 millim.

Nous avons reçu cet Oiseau de Santa-Fé de Bogota, en Colombie.

Il a été décrit par nous dans la *Revue zoologique par la Société Cuvierienne*, 1840, p. 4.

BOISSONNEAU.





23 gr. nat.

Tangara *Vassorii*, Boissacneau.

Magasin
de
Zoologie
Seconde Série
Quatrième année

Classe II
Oiseaux
Planches 24 a 29

1842

Magnus
de
Lodovicus
M. de
Lodovicus

1842
Lodovicus
M. de
Lodovicus

1842



MAGASIN DE ZOOLOGIE

D'ANATOMIE COMPARÉE
ET
DE PALÆONTOLOGIE;

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER
LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR
SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS
DE LA SCIENCE.

Par M. F.-E. Guérin-Méneville.

2^o LIVRAISON. — ANNÉE 18 42

MAMMIFÈRES, texte et pl., n^o
OISEAUX, texte et pl., n^o 24
REPTILES, texte et pl., n^o
POISSONS, texte et pl., n^o
MOLLUSQUES, texte et pl., n^o

ANNÉLIDES, texte et pl., n^o
CRUSTACÉS, texte et pl., n^o
ARACHNIDES, texte et pl., n^o
INSECTES, texte et pl., n^o 87 à 90
ZOOPHYTES, texte et pl., n^o 12

PARIS,
ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,
23, RUE HAUTFEUILLE.

PREMIÈRE SÉRIE. — ANNÉES 1831 A 1838.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE a commencé à paraître en 1831.

Les huit années, 1831 à 1838, forment la première série de ce recueil, dont l'utilité est reconnue et garantie par cette longue existence. L'empressement que les savants et les zoologistes de tous les pays ont mis à l'enrichir de leurs mémoires et à y consigner leurs travaux en assure désormais la réussite. C'est un livre indispensable à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie, tant à cause de l'importance que du nombre des mémoires qu'il renferme; il est aujourd'hui le recueil à figures le plus considérable qui existe.

Cette première série, terminée par des tables méthodique, alphabétique et par noms d'auteurs, nécessaires pour la facilité des recherches, forme 8 volumes in-8, ornés de 635 planches gravées et soigneusement coloriées, prix. . . 259 fr.

On vend séparément :

Première année, 1831,	80 planches,	25 fr.,	par la poste, 28 fr.
Deuxième année, 1832,	100 planches,	36 fr.,	» 42 fr.
Troisième année, 1833,	95 planches,	36 fr.,	» 42 fr.
Quatrième année, 1834,	54 planches,	18 fr.,	» 21 fr.
Cinquième année, 1835,	76 planches,	36 fr.,	» 42 fr.
Sixième année, 1836,	83 planches,	36 fr.,	» 42 fr.
Septième année, 1837,	69 planches,	36 fr.,	» 42 fr.
Huitième année, 1838,	78 planches,	36 fr.,	» 42 fr.

PREMIÈRE SECTION. { Mammifères. }
 { Oiseaux. } 149 pl., 3 vol., 99 f., par la poste, 108 f.
 { Reptiles. }
 { Poissons. }

DEUXIÈME SECTION. { Mollusques. } 162 pl., 3 vol. 1/2, 77 f. 50, par la poste, 85 f.
 { Zoophytes. }

TROISIÈME SECTION. { Annélides. }
 { Crustacés. } 324 pl., 6 vol. 1/2, 137 f. 50, par la poste, 150 f.
 { Arachnides. }
 { Insectes. }

MAMMIFÈRES,	30 planches.	. . . 22 fr.	» c.,	par la poste	24 fr.	» c.
OISEAUX,	86 planches.	. . . 66 fr.	» c.,	»	70 fr.	» c.
REPTILES,	16 planches.	. . . 12 fr.	» c.,	»	13 fr.	» c.
POISSONS,	17 planches.	. . . 12 fr.	» c.,	»	13 fr.	» c.
MOLLUSQUES,	159 planches.	. . . 76 fr.	50 c.,	»	80 fr.	» c.
ZOOPHYTES,	3 planches.	. . . 2 fr.	» c.,	»	2 fr.	50 c.
ANNÉLIDES,	1 planche.	. . . » fr.	75 c.,	»	1 fr.	» c.
CRUSTACÉS,	27 planches.	. . . 13 fr.	» c.,	»	14 fr.	» c.
ARACHNIDES,	18 planches.	. . . 10 fr.	» c.,	»	11 fr.	» c.
INSECTES,	278 planches.	. . . 127 fr.	50 c.,	»	135 fr.	» c.

DESCRIPTION

d'un nouveau genre d'OISEAUX

PAR M. DE LAFRESNAYE.

G. GALLIRALLE. GALLIRALLUS. De Lafresnaye.

Familia RALLIDÆ.

Char. gener. — Rostrum Ralli, sectionis *Crex* (Bechst.) modice elongatum, compressum, rectum, culmine supra nares paulisper depresso, deinde parum et gradatim arcuato; nares mediocres ovales, in fovea ampla plusquam dimidiam partem rostri occupante apertæ, hac fovea membrana oblecta; pedes ambulatorii, gallinacei, validi, tarsis robustissimis, mediocre longis; digitis prælongis et fortibus, totis liberis; pollice mediocri, uti apud Rallos tarso inserto, unguibus mediocribus parum curvatis; alæ brevissimæ, obtusissimæ, mollissimæ, ad volatum ut verisimile paucissime aptæ, subtus et post flexuram tuberculo acuto, spiniformi ut apud quosdam Rallos et Gallinulas armatæ; cauda satis elongata longiconica exilis e pennis mollibus et angustis formata; ptilosis tota lanuginosa et mollissima.

G. BRACHYPTÈRE. *G. brachypterus.* De Lafresn.*Gallirallus brachypterus.* De Lafresn. *Rev.**zool.*, 1844, p. 243.

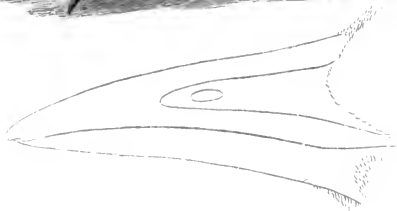
Ce curieux Oiseau, qui semble faire le passage des Râles aux Gallinacés, est presque aussi gros que le plus grand Râle d'Amérique, l'*Ypacaha* proprement dit d'Azara, *Râle ypacaha*, Vieillot, *Dict.*, t. xxviii, p. 568, ou *Râle géant*, de Spix, 99; Cuv., *R. an.*, 538; Less., *Tr.* 536; mais ses

tarses et ses doigts sont beaucoup moins longs et plus robustes, et sa queue plus longue, étroite et plus effilée, ce qui lui donne, au premier abord, l'aspect d'un Gallinacé à bec de Râle. Il est généralement d'un noir profond, un peu soyeux en dessus, quand il est en opposition à la lumière. En l'observant de près, on remarque, çà et là, quelques petites mèches d'un brun couleur de suie, dont les plumes du cou, de la poitrine, des flancs et du dessus des ailes sont finement frangées. Le noir général du plumage passe insensiblement à l'ardoisé obscur sur les côtés de la tête, la gorge, le haut du cou, en devant, le milieu de l'abdomen et les jambes. Le bec, qui a entièrement la forme de celui des Râles à bec moyen, paraît avoir été d'un brun rougâtre à la base et plombé à l'extrémité. Les pattes, dont les tarses et les doigts sont beaucoup plus robustes, les tarses, surtout, sont beaucoup plus courts et les ongles plus arqués et plus obtus que chez les Râles, semblent, au premier abord, appartenir à un Gallinacé, d'autant que la jambe est emplumée presque jusqu'à l'articulation; mais les doigts entièrement libres et sans la moindre membrane interdigitale, l'insertion du pouce, la forme du bec, la nature du plumage et cet ongle spiniforme situé au dessous du pli de l'aile, qui se retrouve chez la plupart des Râles et chez les Poules d'eau, en font pour nous un Échâssier de transition appartenant évidemment à la famille des Râles. L'extrême brièveté de ses ailes à rémiges molles et flexibles, et les proportions robustes de ses pattes à ongles obtus et usés à l'extrémité, indiquent un Oiseau bien faible voilier, mais essentiellement marcheur, comme les Râles. Nous retrouvons, dans les formes robustes de ses pattes, quelque analogie entre cet Oiseau et celui que nous avons publié dans la *Revue zoologique*, 1840, p. 231, sous le nom de *Brachyprallus*, appartenant également à la famille des Râles.

Sa longueur totale est de 4 décimètres ;
Celle de l'aile, depuis le pli, 19 centim. ;
De sa queue, 15 centim. ;
Du tarse, 6 centim.

Ce curieux Oiseau fait partie du cabinet d'histoire naturelle de Caen, et nous devons à l'obligeance et au zèle scientifique de M. Deslongchamps, son directeur, d'avoir pu le publier et le faire figurer ici. Il a été acheté au Havre, et, malheureusement, on n'a pu avoir aucun renseignement sur son habitat.

DE LAFRESNAYE.



Gallirallus brachypterus, De Lajfonaye.

OVOGRAPHIE ORNITHOLOGIQUE

PAR M. O. DES MURS.

Depuis longtemps on s'est occupé de l'œuf chez les Oiseaux, uniquement comme objet de curiosité; depuis fort peu de temps, seulement, on s'en occupe sous le rapport scientifique. Chaque jour voit éclore, tant en Angleterre qu'en Allemagne, un nouvel ouvrage sur cette matière; mais ces ouvrages sont plutôt l'occasion d'une description des Oiseaux de notre Europe que de considérations oologiques; on en vient même à exhiber des exemplaires de produit ovarien chez les Oiseaux dans les cours publics (et c'est à M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire que l'on est particulièrement redevable de cette innovation scientifique); mais cette exhibition n'a été encore suivie d'aucune considération véritablement utile à la science.

C'est pour tirer cette branche encore neuve de l'espèce de nullité à laquelle on semble la condamner que, depuis plus de quinze ans, nous avons entrepris notre travail; et c'est pour provoquer ceux qui, à l'instar de notre savant collègue, M. de Lafresnaye, ne dédaignent pas d'en faire application à l'Ornithologie proprement dite, dans la publication de leurs observations à ce sujet, que nous faisons insérer ici, comme nous l'avons annoncé dans la *Revue zoologique de la Société Cuvierienne*, cet extrait que nous tâcherons de faire suivre de plusieurs autres.

Aux éléments de classification si nombreux qui existent déjà, nous venons en ajouter de nouveaux, et les considérations que nous proposons sont celles que nous pensons pouvoir être avantageusement tirées de l'inspection de l'œuf des Oiseaux envisagé sous le triple rapport de sa forme, de sa coquille et de sa coloration.

De la forme de l'œuf.

La forme de l'œuf varie depuis la sphère la plus parfaite jusqu'à l'ovale le plus allongé et l'ellipse la plus aiguë. Cette variation a été remarquée par la plupart des auteurs qui ont traité de l'œuf des Oiseaux ; mais tous, en en parlant, ayant eu plutôt un but de curiosité que d'utilité pour la science ornithologique, l'ont attribuée à un pur caprice de la nature. Klein¹ et, après lui, le modeste Lapierre² sont, à notre connaissance, les premiers qui aient soupçonné que la variation de forme dont nous parlons, loin d'être fortuite ou accidentelle, était, au contraire, régulière, et que chaque genre d'Oiseaux avait, en quelque sorte, sa forme d'œuf particulière.

Elle est, en effet, constante chez les individus d'un même genre, toujours sphérique chez les uns, ovale chez les autres, figurant chez ceux-là, et c'est le plus petit nombre, un cylindre plus ou moins allongé, avec les deux extrémités arrondies ou, pour mieux dire, convexes ; représentant chez ceux-ci la figure à laquelle on a donné leur nom ovoïde ; enfin elle est, chez plusieurs, très aiguë d'un bout et obtuse de l'autre, et, chez quelques uns, renflée par le milieu et se terminant en pointe plus ou moins arrondie par leurs deux bouts.

Ces six sortes de configurations sont les principales et les seules vraiment caractéristiques pour les groupes d'Oiseaux chez qui elles se rencontrent ordinairement. Mais on retrouve dans les divers genres ou familles qui composent cette série zoologique, toutes les nuances de formes intermédiaires et tous les degrés de transition de l'une à l'autre ; ce qui n'arrive alors qu'accidentellement et par exception

¹ *Ova avium plurimarum*, Leipsick, éd. in-4°, 1766.

² Notes et observations sur la ponte des Oiseaux de l'ouest de la France, insérées dans l'édition de Buffon de Sonnini.

au principe général que nous venons de poser. Nous suivrons ; pour indiquer les genres ou les familles aux œufs desquels est particulière chacune de ces formes, l'ordre dans lequel nous les avons énoncées, et nous les désignerons par les dénominations suivantes : 1^o *sphérique*, 2^o *ovalaire*, 3^o *cylindrique*, 4^o *ovée*, 5^o *ovoïconique*, et 6^o *elliptique*, ce qui nous fournit, parmi les œufs, quant à leur forme naturelle, six divisions distinctes.

Si l'espace qui nous est fixé par les limites de ce recueil nous le permettait, nous indiquerions en détail, en suivant la nomenclature ornithologique, tous les genres et toutes les familles dont les œufs, par leur forme, se rapportent à chacune de celles que nous venons de décrire. Privé de ce moyen de développement, nous nous bornerons à indiquer d'une manière générale et méthodique la répartition des quatre principales de ces formes dans la classe des Oiseaux par le tableau suivant, qui en donne une assez juste idée :

Semi-pennes. — Exceptionnellement	<i>elliptique.</i>	} <i>ovaire.</i> } <i>sphérique.</i>
Rapaces.....		
Passereaux.....		
Gallinacés exceptionnellement	} <i>ovée.</i>	
<i>cylindrique.....</i>		
Echassiers — <i>ovoïconique.</i>	} <i>ovaire.</i>	
Palmipèdes — exceptionnellement		
<i>elliptique et ovoïconique.</i>		
Impennes.....		

Ainsi, comme on le voit d'après ce tableau, que nous ne donnons pas comme d'une exactitude rigoureuse et encore moins d'une généralité absolue, il y aurait une coïncidence assez remarquable entre la manière dont se répartissent les formes *sphérique* et *ovalaire* parmi les quatre ordres extrêmes de la classe des Oiseaux et l'ordre méthodique adopté pour la division de cette même classe par M. le professeur Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. Cette coïncidence est surtout frappante par le rapport d'une de ces formes, celle *ovalaire*, avec les habitudes de glotonnerie des animaux

qui composent les deux ordres extrêmes des Rapaces et des Palmipèdes, habitudes qui font véritablement de ces derniers les représentants sur les eaux des premiers sur la terre.

Quant aux deux autres des six formes qui ne figurent point dans notre tableau, quoique bien caractérisées, elles peuvent, sans rien perdre de leur valeur réelle et scientifique, n'être considérées, en comparaison des quatre autres, que comme exceptionnelles sous le rapport relatif du petit nombre de genres auxquels elles sont propres.

Il en résulte aussi la démonstration la plus évidente de cette erreur, qui a fait passer, en quelque sorte, de convention, que la forme *ovée* était celle unique et générale du produit ovarien des Oiseaux et a, par suite, fait donner leur nom à cette forme conventionnelle, idée d'autant plus fautive que rien n'est moins arrêté ni plus sujet à varier que la forme chez les œufs; puisque, d'une part, sur sept ordres, la forme *ovée* ne s'applique généralement bien qu'à deux, et que, d'une autre part, les œufs, sous le rapport de la forme proprement dite, présentent, ainsi qu'on l'a vu, six types parfaitement distincts et différenciés.

Ces formes sont celles données à l'œuf par la nature, et qu'elle a mises en rapport avec l'emplacement et la position qu'y doit occuper l'embryon; en revêtant d'une enveloppe solide les parties fluides et rudimentaires dont il se compose, elle n'avait pas à s'occuper uniquement de trouver le moyen de préserver ces éléments de germe de tout contact ou de toute lésion extérieure; elle devait encore penser au moment où ce germe, en se développant sous l'influence de l'incubation, aurait besoin de l'espace nécessaire à son accroissement, à ce moment où, prenant dans de petites dimensions la forme qu'il conservera durant son existence après sa sortie de l'œuf, il devra remplir exactement l'intervalle circonscrit par sa fragile prison et, par conséquent, la trouver en rapport avec la forme à laquelle il sera lui-même alors assujéti.

D'ailleurs la grande famille des Oiseaux devant, dans le système de la création, être, comme toutes les autres familles zoologiques, composée d'une innombrable quantité d'individus calqués sur le même type original, mais avec des modifications infiniment variées, sources d'autant de genres ou d'espèces, la nature ne pouvait établir une figure uniforme ou invariable pour l'enveloppe calcaire de ce produit ovarien des Oiseaux ; car jamais le fœtus d'un Oiseau de proie, dont le caractère physique distinctif est d'avoir la tête et tout l'ensemble cervical d'un volume considérable et de forme presque globulaire, et le corps trapu et ramassé, n'aurait pu se développer dans l'espace étroit et resserré d'une coquille *elliptique* comme celle de l'œuf du Grèbe ou d'une coquille *ovoïconique* comme celle de l'œuf des Échassiers. De même le fœtus d'un Grèbe ou d'un Échassier, dont un des caractères est d'avoir la tête ainsi que tout l'ensemble du corps on ne peut plus allongés, n'aurait pu atteindre son développement, toute proportion gardée quant aux dimensions, dans la coquille ovalaire des œufs des Oiseaux de proie.

Mais par cela même que ces formes sont nécessairement fixes dans toutes les espèces du même genre ou de la même famille où elles se rencontrent, il ne s'ensuit pas qu'elles ne puissent jamais éprouver aucune déviation. Toute règle suppose quelque exception. Or ces formes, au contraire, ne sont pas sans varier et sans éprouver quelquefois, mais dans des cas particuliers et assez rares, des altérations sensibles et même surprenantes, altérations qui ont souvent fixé l'attention des savants et dont il est facile de se rendre raison, d'après l'histoire de la formation de l'œuf. Produit et résultat d'un moule, ce corps doit supporter les conséquences du mode de sa formation et être soumis à tous les accidents auxquels est exposé le moule même qui lui imprime sa figure.

Parmi ces altérations, celles-ci ont lieu durant le séjour

de l'œuf dans l'oviducte ; celles-là surviennent pendant ou après son expulsion de ce canal , et quand la coquille , encore molle et fraîche , est assez souple pour céder , soit à l'effort que quelque dérangement dans l'économie animale peut exciter chez l'Oiseau lors de cette opération , soit au contact des corps étrangers sur lesquels il dépose son œuf , et se trouve néanmoins assez ferme pour en conserver l'empreinte ou l'impression.

Ces altérations ou monstruosité s atteignent l'enveloppe comme le contenu de l'œuf ; elles peuvent se diviser en trois sortes , ainsi que l'a indiqué Guettard¹ lui-même , se servant , à cet égard , de la classification proposée par Buffon pour les monstruosité s chez l'homme : savoir , une pour l'enveloppe et les deux autres pour le contenu.

Nous passerons sous silence le détail des exemples nombreux de ces diverses altérations ; qui nous mèneraient beaucoup au delà des limites que nous nous sommes tracées ici , et qui se retrouveront accompagnées de planches dans notre travail.

Nous ferons observer , toutefois , qu'il ne faut pas croire que ces difformité s qui , jusqu'à présent , ne paraissent avoir été observées , à peu d'exceptions près , que dans les œufs de la Poule , parce que , en effet , ce sont ceux qui , par leur multiplicité et leurs usages dans l'économie domestique , sont le plus à la portée de tout le monde , ne soient propres qu'à ce Gallinacé ; elles se rencontrent également dans les œufs de presque toutes les autres espèce s d'Oiseaux , et ne sont pas plus particulière s à ceux de la Poule qu'à ceux de tout autre de ces vertébrés. Si ces accidents semblent plus rares chez les Oiseaux en liberté , c'est qu'ils ont plus de moyens de se soustraire , eux et leur progéniture , aux observations importunes de l'homme , qui ne peut se les

¹ *Mémoires sur différentes parties des sciences et des arts*, t. V, éd. in-4°, Paris, 1783.

procurer qu'avec peine, qui éprouve encore plus de difficulté à les soumettre à ses expériences, la liberté étant le seul mobile et l'unique condition d'existence de ces habitants de l'air. C'est ce qu'avait soupçonné Guettard en étudiant la riche collection ovologique de Réaumur; ainsi qu'il l'exprime dans ses mémoires; mais ce dont, à son grand regret, il n'a pu parler, les exemples lui manquant à cet égard.

En parcourant les divisions que nous avons établies pour la forme des œufs, on voit que chacune de ces formes dont elles font mention se remarque indifféremment parmi les Oiseaux terrestres et parmi les Oiseaux aquatiques, ou, pour mieux dire, que ces deux familles participent à peu près également à chacune ou aux principales de ces formes, et n'en ont point ou peu qui leur soient absolument particulières. Ainsi la forme *sphérique* est commune aux semi-pennes tout aussi bien qu'aux impennes; celle *ovalaire* se rencontre chez les Rapaces comme chez les Palmipèdes, et celle *ovée* est propre aux Passereaux et aux Gallinacés. Deux formes seules sont exclusivement particulières: la forme *cylindrique* pour les Mégapodes et les Gangas, et la forme *elliptique* pour les Plongeurs, les Grèbes, les Fous, les Cormorans et les Pélicans.

Il n'existe entre les deux grandes familles d'Oiseaux terrestres et aquatiques, quant à l'œuf, que deux différences véritablement essentielles et tout-à-fait indépendantes de la forme: l'une relative à la grosseur de l'œuf, laquelle est généralement mieux proportionnée à celle du corps de l'animal chez les premiers que chez les derniers, l'autre relative à la nature de la coquille.

Steller¹, un de ceux qui, sans en avoir fait l'objet d'une étude spéciale, ont recueilli le plus d'observations exactes sur les œufs des Oiseaux, mais des mers du Nord seule-

¹ *Nov. commentar. Acad. Petro.*, t. IV, an. 1752-53.

ment, explique la première de ces différences; cet excès constant, chez quelques genres, de grosseur relative, en disant que c'est « afin de conserver plus longtemps le peu « de chaleur que reçoivent ces œufs d'une incubation sou-
« vent interrompue¹. »

M. Moquin-Tandon², à propos de la même remarque, en conclut que la nature, en vue de l'existence exclusivement aquatique et, pour ainsi dire, antiterrestre à laquelle elle prédestinait ces Oiseaux, a, comme dans ses autres créations, apporté tous ses soins à la perfection de cette partie de son œuvre; qu'ainsi ces Oiseaux devant sortir de leur œuf couverts d'un duvet assez épais pour les préserver, non seulement du contact trop immédiat des eaux dans lesquelles ils se plongent à l'ouverture de la coquille, mais encore de la rigueur du climat, avaient besoin d'une élaboration plus longue, ce que prouve le temps de la couvée chez ces espèces; qu'il était alors naturel que, par suite, toute proportion gardée entre les petits de ces Oiseaux et ceux des Oiseaux terrestres, au moment où ils sortent de l'œuf, les premiers, étant plus formés et revêtus d'un duvet assez épais qui augmente leur volume, exigeassent une augmentation de substances nutritives, et, en même temps, un développement de matière calcaire plus étendu que les autres, relativement à la grosseur du corps de l'animal.

S'il en était ainsi que le pense M. Moquin-Tandon et qu'on serait tenté de le croire au premier aspect, pourquoi la même disproportion n'existerait-elle pas chez tous les autres Palmipèdes, dont les petits se plongent dans l'eau

¹ Bonnaterra, qui, dans l'introduction à la partie ornithologique de l'*Encyclopédie méthodique*, a copié textuellement le mémoire presque entier de Steller, sans indiquer la source encore peu connue où il puisait, a fait dire à cet observateur tout autre chose que ce qu'il a dit, en traduisant ce passage; car voici sa version: « mais leurs œufs sont plus gros, afin que la chaleur ne les dessèche pas. »

² *Mémoires de la Société linnéenne de Paris*, 1824.

au sortir de la coquille, et dont l'œuf pourtant est dans les mêmes proportions relatives que l'œuf de tous les Oiseaux terrestres? Pourquoi cette disproportion n'existerait-elle pas non plus chez les vrais Gallinacés, dont les petits se mettent également à courir en sortant de l'œuf? Pourquoi, enfin, cette disproportion, qui est tout aussi frappante chez le plus grand nombre des Échassiers, qui courent en sortant de l'œuf et dont le temps d'incubation n'est pas, pour cela, beaucoup plus prolongé que chez les autres Oiseaux terrestres, n'aurait-elle pas la même cause?

Steller, sans en avoir trouvé la véritable raison, nous paraît cependant beaucoup plus dans le vrai : il ne lui manque peut-être que d'être plus explicite. Sa proposition ne semble même, d'abord, que spécieuse, en ce qu'elle ne repose, sans doute, que sur cette considération : que ces Oiseaux se donnent à peine le soin de se construire un nid ; qu'ils ne s'en construisent même pas, pour la plupart, et pondent sur la roche presque nue ; qu'enfin la nature de leurs aliments les oblige même, durant l'incubation, à des déplacements réitérés.

Pour nous, si porté que nous soyons à reconnaître dans les œuvres de la nature les preuves les plus manifestes de la Providence, qui a présidé à leur création, il nous est difficile d'admettre, sinon sans réplique, au moins sans explication, une semblable proposition ; nous ne voyons pas en quoi le développement plus ou moins considérable d'un corps, comme la coquille de l'œuf, peut servir, aux éléments qui y sont renfermés, à leur conserver plus ou moins longtemps et avec plus ou moins d'efficacité la chaleur qu'ils sont appelés à recevoir ou qu'ils reçoivent, soit de la température du climat, soit de l'incubation. On concevrait davantage (et c'est ce que nous pensons et ce que nous allons démontrer) que la nature organique ou constitutive de ce corps et celle de ces éléments fût pour quelque chose et même pour tout dans ce résultat. Remarquons ici que,

pour une partie des Oiseaux dont parle Steller, les Macareux, les Guillemots, les Pingouins; ce résultat serait tout opposé à celui qu'il indique, ainsi qu'on le verra par la suite, et qu'il faut excepter de son observation les Cormorans, les Fous et les Pélicans, auxquels elle ne peut, en aucune façon, être applicable, ces derniers Oiseaux rentrant dans la condition normale; quant à la dimension relative et proportionnelle de leurs œufs avec leur propre volume. Nous invoquerons donc une autre considération, une seule.

Par cela même que ces œufs, proportionnellement au volume des Oiseaux qui les pondent, sont plus gros que ceux des autres Oiseaux, il en résulte nécessairement que la matière qu'ils contiennent doit être aussi, dans la même proportion, plus abondante. C'est, en effet, ce qui se trouve confirmé par les remarques de Marsigli et de Steller lui-même, remarques d'autant plus précieuses qu'elles ont été faites par eux hors de l'influence de tout système, de toute théorie, et émises isolément de toute considération et de toute déduction scientifiques. Marsigli¹ dit que ces œufs ont plus de blanc que les œufs des Oiseaux terrestres; Steller², toujours copié par Bonnaterre, dit qu'ils ont plus de jaune. Sans examiner lequel de ces deux auteurs s'est le plus exactement rapproché de la vérité, il est un fait certain, c'est que chacune de ces deux substances est, non seulement dans les œufs dont nous parlons, mais encore dans ceux des Oiseaux des mers antarctiques, beaucoup plus épaisse et plus oléagineuse que dans les autres, et cela pour en rendre le refroidissement et l'évaporation plus lents et plus difficiles; car, si ces substances y étaient aussi légères et aussi liquides que dans les œufs des Oiseaux terrestres, la coquille qui les recouvre, étant très poreuse,

¹ *Description du Danube*, édit. 1744, in-fol., t. V.

² *Nova commentar. Acad. Petro.*, t. IV, 1752-53.

quoique épaisse, offrirait un accès trop libre à l'action de la congélation dans ces climats rigoureux.

De là à conclure, comme l'a fait Steller, il n'y a qu'un pas. En effet, si la nature a voulu que l'œuf des Pingouins et des Guillemots fût d'un volume aussi disproportionné, parce que cette enveloppe devait renfermer une quantité plus considérable de liquides; si elle a voulu que ces liquides fussent d'une qualité oléagineuse pour les rendre moins sensibles à l'action de la congélation, il est à peu près certain que la disproportion en question n'existe « *qu'afin de conserver plus longtemps le peu de chaleur que* » « *reçoivent ces œufs d'une incubation souvent interrompue* » et constamment combattue par l'âpreté du climat.

En répondant à l'opinion de M. Moquin-Tandon, nous avons parlé des Échassiers, chez qui l'œuf est généralement de forme ovoïconique et d'un volume assez disproportionné, et auxquels on ne peut, cependant, appliquer le raisonnement que nous venons de faire pour les Pingouins; c'est qu'une autre cause qui existe à différents degrés chez tous les Oiseaux influe d'une manière presque exclusive sur la forme de l'œuf des Oiseaux de cette famille. Cette cause est la longueur démesurée de leurs pattes, laquelle, pour l'embryon même, exige un développement tout aussi démesurément allongé de la partie inférieure de leur coquille, ce qui, chez aucun des nombreux genres de cette famille, n'est plus remarquable que chez l'Échasse proprement dite (*Charadrius himantopus*, L.); chez d'autres genres c'est la longueur disproportionnée du cou ou bien la forme du sternum dans son ensemble qui influera sur celle de l'œuf. Il est enfin constant qu'on ne peut s'empêcher d'être frappé de certains rapports entre la constitution anatomique de plusieurs genres d'Oiseaux et la forme que cette constitution, par l'influence de quelques unes de ses parties, imprime à la coquille de l'œuf. C'est ce dont notre travail offre de nombreux et notables exemples.

Parlerons-nous, en passant, d'un fait tout aussi certain que celui que nous avons établi plus haut, relativement à l'abondance des liquides contenus dans l'œuf des Pingouins; du fait de la grosseur des œufs, laquelle, chez les Oiseaux aquatiques des mers du Nord surtout, est en raison inverse de leur fécondité? Ainsi, moins ils déposent d'œufs par ponte, plus il y a de disproportion entre la dimension de leurs œufs et celle du corps de l'Oiseau, et réciproquement. Les Pingouins, d'une part, et les Sternes, de l'autre, donnent, dans des degrés inégaux, la mesure de cette différence¹.

Et, pour ne parler que des Pingouins, ils sont du nombre de ceux qui ont le plus de peine à se tenir hors de leur élément habituel. De cette difficulté ou de cette inaptitude à marcher en naît une aussi grande à couver. Les ayant doués, sous ce rapport, d'une conformation aussi imparfaite, la nature a agi par voie de conséquence, en limitant leur fécondité à un très petit nombre d'œufs. Comment, en

¹ Aussi croyons-nous que M. Moquin-Tandon a fait erreur lorsqu'il a avancé « que les Oiseaux qui ont les œufs plus gros, proportion gardée avec l'étendue de leur taille, sont ceux qui en pondent une plus grande quantité, l'éducation de leur famille, dit-il, leur demandant moins de peines, moins de soins, moins de sollicitude. » Il est vrai qu'il a excepté de cette proposition les Colymbes et les Macareux : mais il aurait dû en excepter également les Pingouins, les Guillemots et, en général, presque tous les Oiseaux de mer chez lesquels, ainsi qu'il le fait judicieusement remarquer, « l'exiguïté du nombre est compensée par la durée de l'incubation. » Il résulte de l'observation que ce qu'il a posé comme règle est, au contraire, l'exception, et que son exception devient la règle; car les œufs qui sont le moins proportionnés à la taille de l'Oiseau sont ceux des Macareux, des Pingouins et des Guillemots, qui ne font qu'une ponte par an et ne pondent que deux ou trois œufs, au plus, et ceux des Hirondelles de mer, des Mouettes et des Goëlands, qui ne font également qu'une ponte dans l'année et ne pondent que trois ou quatre œufs au plus; tandis que les Gallinacés, qui multiplient à l'infini, ont les œufs on ne peut mieux proportionnés à la dimension de leur corps.

effet, ces Oiseaux, qui ont besoin des plus grands efforts pour se soutenir sur la terre, pourraient-ils diminuer assez la force du point d'appui qu'ils trouvent avec tant de peine dans leurs pattes placées à l'extrémité de leur corps, pour les écarter et augmenter artificiellement ainsi, à la manière des Oiseaux percheurs, la surface de leur sternum, à l'effet de recouvrir et d'échauffer un nombre d'œufs plus considérable que celui qu'ils pondent ordinairement? C'est également à cause de cette inaptitude à couvrir, que leurs œufs sont recouverts d'une coquille aussi épaisse qui les met en état et de supporter le poids du corps de ces Oiseaux et de résister au froid résultant tant du contact de l'air atmosphérique de ces contrées glaciales que du contact des rochers à la surface nue desquels ils sont, la plupart du temps, déposés.

Nous ne terminerons pas cet article sans dire un mot d'une différence que quelques savants ont cru remarquer dans la forme des œufs composant une même ponte, tous n'étant pas toujours de la même figure, y en ayant de plus longs ou de plus larges les uns que les autres, et de la conséquence qu'on en a tirée.

Il arrive quelquefois que, dans un même nid, les œufs varient de longueur ou de largeur. Aristote¹ et Cardan² prétendent que, dans ce cas, les œufs plus allongés et plus aigus, se rencontrant plus rarement, renferment les mâles, et ceux qui sont plus arrondis et plus obtus, les femelles. Steller³ soutient, au contraire, que ce sont les œufs arrondis qui sont les plus rares dans chaque nichée, et que ceux-ci, seuls, doivent renfermer les mâles et les autres les femelles.

Enfin nous savons que M. Geoffroy Saint-Hilaire, autrefois en Égypte, et M. Florent Prévôt, tout récemment, à

¹ *Historia animalium.*

² *De rerum varietate.*

³ *Loco cit.*

Paris, ont fait des expériences relativement au plus ou moins de fondement de cette remarque: Ils ont expérimenté sur les œufs les plus communs, ceux de Poule et de Pigeon, et chacun d'eux en est arrivé à conclure que les œufs globuleux, c'est à dire ceux dont les extrémités sont le plus obtuses, donnaient naissance aux femelles, et que les plus pointus donnaient naissance aux mâles, ce qui serait conforme, en tout point, à l'opinion d'Aristote qui, probablement, n'a pas eu d'autres termes de comparaison.

Quoiqu'il le préjugé le plus populaire et le plus répandu, surtout chez les cultivateurs, soit en faveur de cette opinion, et malgré tout le respect que nous professons pour le mérite et les lumières de l'honorable savant et de l'observateur infatigable que nous venons de citer, nous croyons que l'une n'est pas mieux fondée que l'autre. Ce qui semble le prouver, c'est que, telle précaution que prennent les gens de la campagne lorsqu'ils font couvrir des œufs de Poules, d'en retirer ceux qui sont allongés ou aigus, afin d'avoir le plus possible de Poules productives, on voit toujours un certain nombre de Coqs éclore de ces couvées. Dans quel but, d'ailleurs, la nature aurait-elle établi cette différence? Est-ce que, par hasard, dans les Oiseaux, les mâles ne seraient point formés des mêmes parties constituantes que les femelles et exigeraient un développement de coquille différent de celui de ces dernières? nullement: car, dans le premier âge, il est difficile, pour ne pas dire impossible, de distinguer les mâles d'avec les femelles; la divergence même de l'opinion des auteurs que nous avons nommés est, au reste, un indice de son peu de fondement, et nous sommes surpris que l'erreur que nous signalons ait été reproduite dans le sens d'Aristote et de Cardan par les rédacteurs du *Journal des connaissances utiles*¹.

Nous le répétons: nous avouons que les observations,

¹ An. 1832.

même les plus puériles en histoire naturelle, faites par les anciens auteurs, reposent quelquefois sur un fait vrai en lui-même ; mais nous croyons que, pour l'observation dont il s'agit, il n'en est pas ainsi.

Nous pensons qu'en fait d'observations semblables reposant, en quelque sorte, sur la constitution organique de l'œuf chez les Oiseaux considéré comme produit animé, ce n'était pas sur des animaux en domesticité et aussi influencés par elle, que les expériences en question devaient porter, lorsque surtout on sait, et nous l'avons assez démontré, et nous aurons encore plus d'une occasion de le faire, combien cette domesticité réagit sur l'œuf, quant à la régularité de la forme. C'est sur des Oiseaux vierges encore de cette influence que l'on devait opérer si l'on voulait arriver à une démonstration, sinon vraie, du moins vraisemblable, et qui fût de nature à faire évanouir des doutes que nous conservons dans toute leur force.

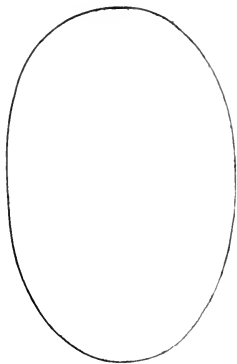
Une dernière considération, en un mot, fera tomber toute incertitude relativement à ce que nous nous permettons d'appeler l'inutilité de la remarque dont nous parlons ; c'est que, pour peu que les principes que nous avons établis plus haut sur la forme de l'œuf des Oiseaux méritent quelque créance et reposent sur quelque fondement, il est impossible d'admettre comme générale la remarque prétendue faite sur des œufs de Poule et de Pigeon ; car, pour en arriver à la conclusion des doctes observateurs auxquels nous répondons, il leur fallait un point de départ relatif à la forme normale des œufs des deux genres d'Oiseaux sur lesquels ils ont expérimenté. Or, quelle est la forme normale qu'ils ont cru devoir reconnaître à ces œufs ? personne ne le sait, quoique l'on puisse implicitement l'induire des termes mêmes de leur proposition. Est-elle la même pour les deux genres ? ou *ovalaire* pour l'un et *ovée* pour l'autre, ainsi que nous pensons l'avoir démontré ? Évidemment, si leur proposition est exacte pour ces deux genres, à quels caractères reconnaîtra-t-on dans les genres dont les œufs sont norma-

lement sphériques, par exemple, *ovoïconiques* ou *elliptiques*, ceux qui doivent produire les mâles et ceux qui doivent produire les femelles? Ces caractères varieraient donc suivant la forme distinctive à laquelle seraient soumis les produits ovariens de chaque ordre, de chaque genre ou de chaque famille d'Oiseaux? car c'est le résultat auquel mène la contrariété de l'opinion de MM. Geoffroy Saint-Hilaire et Prévôt, confirmative de celle d'Aristote, d'avec l'opinion de Steller. Les premiers opèrent sur des œufs d'un caractère normal de forme *ovalaire*, pour les Pigeons; quelques aberrations de cette forme, qui tournent à la dénaturer, se présentent à leurs yeux; ils en concluent que ces aberrations doivent produire des mâles. Steller, au contraire, opère sur des œufs *ovoïconiques* (ceux des Oiseaux des mers polaires): les seules aberrations à peu près possibles de cette forme tournent à la forme globulaire; il en conclut que les mâles doivent naître de cette forme beaucoup plus rare dans les œufs par lui observés.

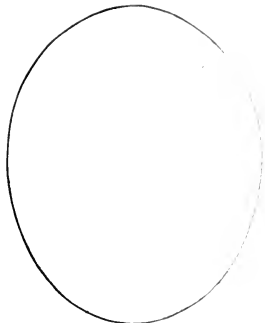
Ou nous nous abusons étrangement, ou la base de la remarque que nous discutons nous paraît bien nébuleuse et presque problématique: pour la rendre plus saisissable et surtout pour la faire concevoir, si tant est que les éléments en existent, ce n'est plus sur les œufs de deux seules familles d'Oiseaux qu'il faut expérimenter, c'est sur ceux de presque toutes les familles, ou au moins du plus grand nombre. Le champ est, certes, bien vaste à parcourir; mais il n'est pas au dessus de la persévérance si désintéressée et de la perspicacité d'observation si minutieuse de M. Florent Prévôt; car, ou la remarque est d'une inutilité complète, d'une absolue puérité, si elle n'existe pas, ou bien elle est de la plus haute portée scientifique; et, dans ce cas, peut-être faudrait-il recourir à une analyse délicate et à un examen détaillé des matières contenues dans les œufs qui seraient reconnus devoir donner naissance à des mâles.

O. DES MURS.

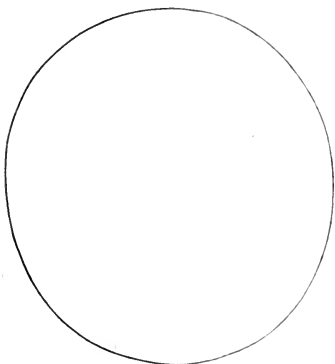
3



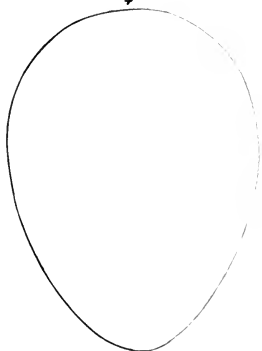
2



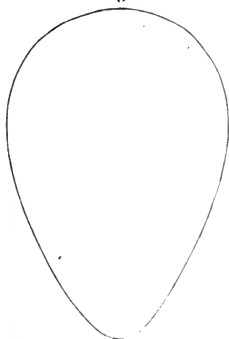
1



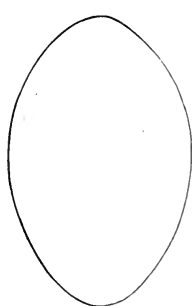
4



5



6



(Eufs d'Oiseaux .

1. *Sphérique* (Sphénisque). 2 *Ovale* (Cresserelle). 3 *Cylindrique* (Ganga).
4 *Ovée* (Faisan). 5 *Ovoïconique* (Echasse) 6 *Elliptique* (Grèbe).

G. OISEAU-MOUCHE. ORNISMIA. *Cuvier.*O. M. CLARISSE. *O. Clarisse.* De Longuemare.

Longueur totale, 11 centim. ; bec, 2 centim. ; queue, 35 millim. Bec droit, mincé et noir, ainsi que les tarses, qui sont garnis de petites plumes blanchâtres. Dessus de la tête, du cou et des épaules vert doré, de même que les couvertures supérieures de la queue ; le dos d'une teinte moins dorée. Queue légèrement arrondie, ayant au milieu une échancrure qu'elle doit à ce que les deux plumes médiales sont moins longues que celles qui les avoisinent. Sa couleur est d'un bleu violacé en dessus comme en dessous, excepté les deux rectrices moyennes, qui sont d'un vert brillant et doré : les huit externes se terminent en pointe cœillée de blanc roussâtre. Gorge violet doré, le devant, à partir du dessous du bec, occupé par une plaque arrondie de couleur bleue glacée de violet, qui descend environ jusqu'à la hauteur de l'oreille. Une mouche blanche se remarque derrière l'œil, et une ceinture de la même couleur, s'étendant de l'une à l'autre épaule, sépare la gorge de la poitrine, qui est d'un vert éclatant plus clair que celui qui règne sur les autres parties de l'Oiseau. Les flancs sont vert doré, se dégradant en gris sur le ventre. Les ailes, dont l'extrémité atteint aux deux tiers de la queue, sont d'un noir violacé. La région anale est blanche ainsi que les couvertures inférieures de la queue.

Nous avons donné le nom de Clarisse à cette charmante espèce, qui habite Santa-Fé de Bogota.

Nota. Lorsque nous avons donné la description ci-dessus, au mois d'octobre 1841, nous ne connaissions que l'individu qui a servi de type à cette description et à la planche qui l'accompagne.

Depuis, nous nous sommes convaincu que l'individu dont il s'agit n'est qu'un jeune âge. Le mâle adulte que nous possédons aujourd'hui, comparé à celui-ci, présente les différences suivantes :

Les dimensions sont plus fortes en général. Les parties supérieures sont d'un vert doré plus foncé. Le dessus de la tête, d'un vert noir glacé de violet, présente, sur le front et à la naissance du bec, une petite plaque formée de plumes écailleuses d'un vert extrêmement brillant. La plaque bleue glacée de violet, au lieu de s'étendre depuis le dessous du bec jusqu'à la hauteur de l'oreille seulement, occupe tout le devant de la gorge et jusqu'à la ceinture blanche. Enfin le vert éclatant qui se remarque sur la poitrine est glacé d'or vert.

GOUYE DE LONGUEMARE.



Ornismia Clarisse. De Longueville.



G. ACANTHISITTE. ACANTHISITTA. *De Lafr.*

FAM. CERTHIADÆ.

S.-F. CERTIANÆ.

Caract. gen. : *Rostrum tenuissime elongatum, valde acuminatum, sursum parum recurvum; alis brevibus rotundatis; cauda brevissima gracile, apice rotundata et gradata; tarsi digitisque elongatis, gracilibus, postico medioque antico longissimis, fere uti in Sittis dispositis.*

Ce petit genre, particulier à la Nouvelle-Zélande et peut-être à d'autres parties de l'Australie, est très voisin de celui de *Sittella* (Swainson) ayant pour type la *Sittine aux ailes d'or*, *Sitta chrysoptera*, Lath. Il en diffère néanmoins sous plusieurs points assez importants pour nous avoir engagé à l'en séparer; ce sont des ailes courtes et obtuses, tandis qu'elles sont longues et aiguës, chez le premier genre, une queue extrêmement courte et grêle, elle est assez étoffée en largeur et coupée carrément chez l'autre, des tarsi et des doigts plus longs et plus grêles, un bec plus long et plus délié. Nous l'avons nommé *Acanthisitta*, à cause de ses rapports avec les genres *Acanthisa* et *Sitta*.

A. TÉNUIROSTRE. *A. tenuirostris*. De Lafr.

Acanthisa tenuirostris. Nob. *Rev. zool.*, 1844, p. 242.

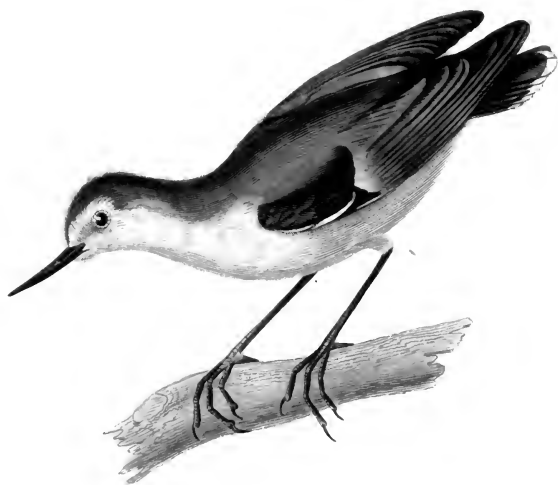
Ce très petit oiseau, le seul que nous connaissions de ce genre, a tout le dessus du corps vert-olive avec le front d'un brunâtre enfumé qui se fond insensiblement sur la tête avec la première nuance; les ailes sont noires dans le

premier tiers de leur longueur, puis traversées par une bande courbe jaunâtre, qui passe au vert de mer sur le second tiers, puis noires. La couleur verte ne règne que sur le bord externe des rémiges, qui sont noires sur tout le reste; les petites couvertures sont du même vert. Les sourcils, le devant et les côtés du cou, le pli de l'aile en dessous et une ou deux taches à l'extrémité des scapulaires, sont d'un blanc légèrement sali et enfumé, qui prend une teinte jaune-clair sur les flancs et l'anus. La queue, excessivement courte et peu étoffée, est noire et terminée de blanc-jaunâtre, formant une tache externe à la pointe de chaque rectrice. Long. totale, 2 pouces 10 lignes.

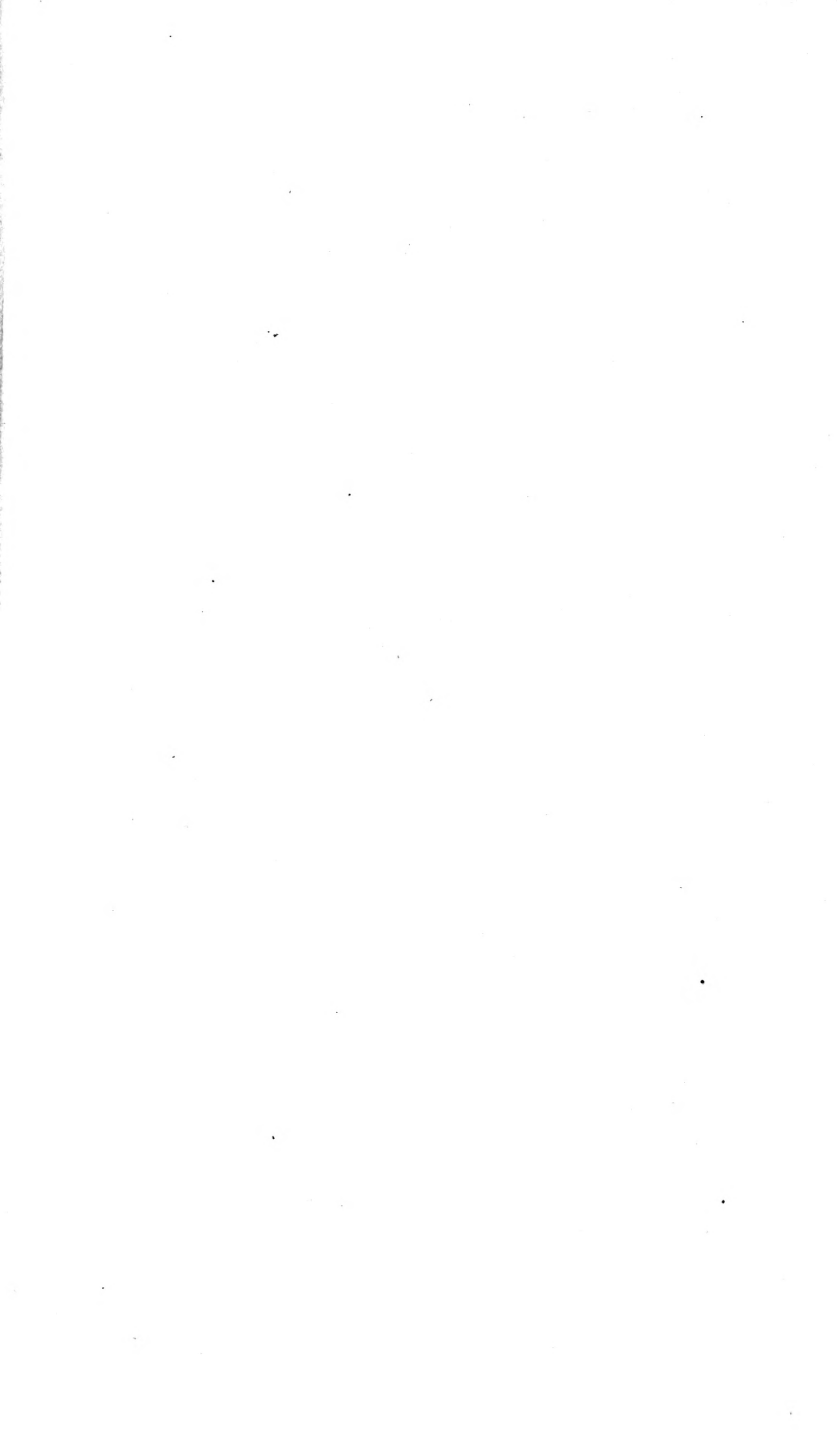
Nous ne savons rien sur les mœurs de cette intéressante petite espèce de la Nouvelle-Zélande; mais, d'après la forme de ses pattes, c'est évidemment un Anisodactyle grimpeur de notre famille *Certhiadée* et de notre sous-famille Sittinée.

DE LAFRESNAYE.

Février 1842.



Acanthisitta tenuirostris, De Lafresnaye.



G. PIE. PICA. *Cuvier.*P. DE SAN-BLAS. *P. San-Blasiana.* De Lafresn.(Geai de San-Blas, *Néboux*, Rev. zool., 1840, p. 290 et 323.)

Cet oiseau, d'après la forme de son bec, appartient plutôt au groupe des *Corvus*, que l'on est convenu de désigner par le nom de Pie, qu'à celui des Geais proprement dits à bec plus faible. Son bec est même si grand à proportion de sa taille assez petite, qu'on serait tenté, d'après ce caractère, comme aussi d'après l'habitude de vivre en bandes, observée par M. Leclancher, de le ranger avec les Corneilles, si la brièveté de ses ailes ne s'y opposait. De la taille de la *Pie geng* de Temminck, pl. col. 169, son bec est plus allongé au moins d'un quart; la tranche supérieure entre assez avant entre les plumes du front, la courbure en est prolongée et n'est pas plus sensible à l'extrémité que dans le reste de sa longueur; il paraît avoir été d'un blanc bleuâtre avec la base et la pointe couleur de plomb. La tête, le cou en entier, ainsi que tout le dessous, sont d'un noir profond; de la base du bec s'élève un faisceau de plumes étroites en partie décomposées, formant une huppe frontale recourbée en avant à son extrémité, haute de 10 lignes; elle est noire dans notre individu, et légèrement terminée de bleu dans celui décrit par M. Néboux dans la *Revue zoologique*; toutes les plumes du sommet de la tête sont également terminées de bleu sombre. Le dos en entier, le croupion et les scapulaires sont d'un bleu d'outremer; la queue est d'un beau bleu de Prusse plus foncé, elle est de longueur moyenne et

simplement arrondie. Les ailes sont courtes, s'étendant à peine au tiers de sa longueur et sont d'un bleu vert de mer. Les couvertures inférieures de la queue sont nuancées du même bleu qu'elle. Les pattes paraissent plombées.

Longueur totale, 11 centimètres $1/2$, du bec depuis son ouverture 4 centimètres. Elle vit en troupes selon M. Lédanclancher à Acapulco et à San-Blas sur la côte ouest du Mexique.

DE LAFRESNAYE.



Pica san-blasiana. De Lafresnaye.



G. STERNE. STERNA. *Lin.*

S.-G. PROCELSTERNA? (De Lafr.)

HIRONDELLE DE MER A BEC CYLINDRIQUE. *S. tereticollis*. Nob.

S. tereticollis. (De Lafr., *Rev. zool.*, 1841, p. 242.)

Sterna parva, rostro *tereti*, recto, tenuissimo, nigro; tarsi tibisque elongatis, digitis uti in *Procellariis*, elongatis, tenuibus, membrana angusta apice integra conjunctis externo, intermedio æquali aut paulisper longiore; tota grisea, capite colloque pallide cinereis, dorso et alis fumigato-schistaceis, remigibus caudaque obscure nigris, tectricibus alæ majoribus apice et extus albo limbatis; cauda parum elongata, mediocre emarginata.

Cette petite Hirondelle de mer est remarquable par la réunion de plusieurs caractères de forme rares chez les Sternes et que l'on n'y retrouve qu'isolément chez très peu d'espèces. Ainsi, au bec grêle et cylindracé de l'*Hirondelle à bec grêle* de Tem. Col. 202, elle réunit les tarses élevés de l'*Hirondelle de mer Hansel*, et les pattes à doigts grêles et allongés, l'externe égal au médian et à membranes étroites et entières, des *Pétrels de Tempête*; elle a plutôt le port d'un Chevalier ou Bécasseau que d'une Sterne, avec des pattes de Pétrel de Tempête.

Elle est toute grise avec la tête, le cou et tout le dessous cendré clair, les lorums blancs, une tache noire à l'angle

interne de l'œil, le dos et tout le manteau d'une nuance plus foncée et un peu enfumée, les grandes couvertures de l'aile bordées de blanc à leur extrémité et seulement sur leurs barbes externes, les rémiges et la queue d'un noirâtre soyeux ; la queue, peu longue, est médiocrement échancrée, et est dépassée de 8 à 9 lignes par les ailes pliées ; les tarses et les doigts sont noirâtres, le bas des jambes paraît plus clair et les membranes sont d'un blanc jaunâtre sale ; le bec est très noir et luisant. Longueur totale, 7 pouces 1/2 ; du bec, depuis le front, 1 pouce, du tarse 11 lignes.

Le pouce et son ongle, beaucoup plus petits que chez les autres espèces de Sternes, sont à peine visibles, et contribuent encore à donner à la patte l'apparence de celle d'un *Thalassidrome* ou Pétrel Tempête.

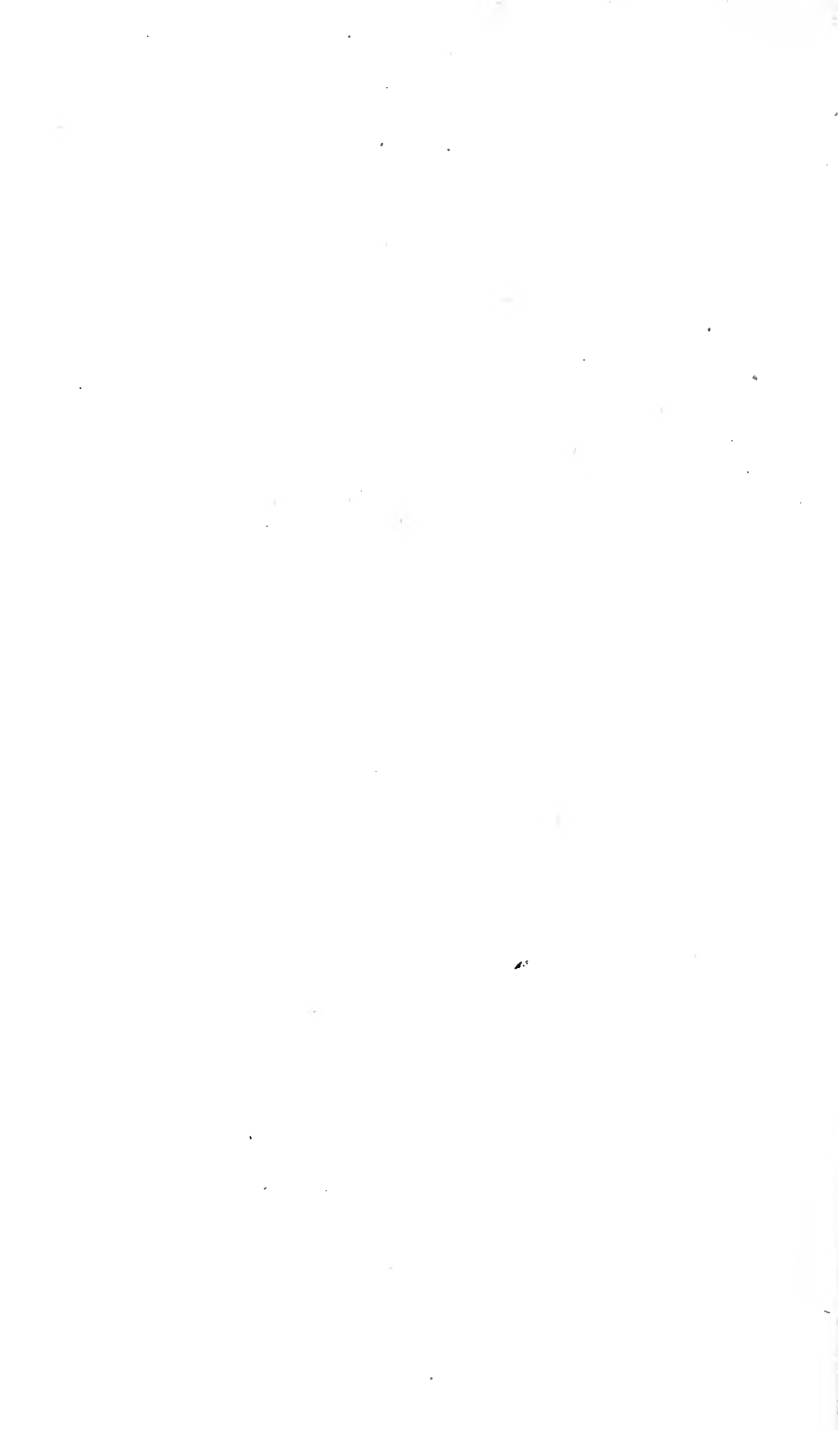
Cette espèce, d'après cette réunion de formes assez caractéristiques, nous paraît devoir être le type d'un genre ou sous-genre dans le groupe des Sternes ; mais comme il en renferme déjà quatorze ou quinze, dans la crainte que le nôtre ne soit déjà du nombre, nous nous contentons d'indiquer le nom sous-générique de *Procelsterna* dont notre espèce serait le type dans le genre *Sterna*. Du reste, de tous ces genres, il n'y a que ceux d'*Onychoprion* et de *Pelecanopus* de Wagler dont nous ne connaissons pas bien les caractères, et dans lesquels notre nouvelle espèce pourrait peut-être figurer.

DE LAFRESNAYE.

Mars 1842.



Sterna tereticollis, de Lafresnaye.



Magasin
de
Zoologie
—
Seconde Serie
Cinquième année
—

—
Classe II
Oiseaux.
Planches 30 à 45
—

1843.

Magazine
de
Catalogue
de
Livre
de
Livre

1842
de
de
de

1842



MAGASIN DE ZOOLOGIE

D'ANATOMIE COMPARÉE

ET

DE PALÉONTOLOGIE;

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER
LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR
SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS
DE LA SCIENCE,

Par M. F. E. Guérin-Méneville.

2^e LIVRAISON. — ANNÉE 18*43*

MAMMIFÈRES, n°
OISEAUX, n° *30 à 32*
REPTILES, n°
POISSONS, n°
MOLLUSQUES, n° *60. 61*

ANNÉLIDES, n°
CRUSTACÉS, n°
ARACHNIDES, n°
INSECTES, n° *111 à 113*
ZOOPHYTES, n°

PARIS,

ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,

23, RUE HAUTEFEUILLE.

Plan de l'ouvrage.

Le titre de ce recueil indique parfaitement quel est son plan; son but principal est de mettre en rapport les zoologistes de tous les pays et d'être le centre commun où chacun d'eux sera certain de trouver les nouvelles les plus importantes de la science qu'il cultive et à l'aide duquel il pourra en suivre les progrès les plus récents. Dans ce recueil, chacun peut consigner ses travaux, publier ses découvertes et les faire connaître au monde savant. C'est une voie de publicité ouverte *gratuitement* à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie; c'est un moyen puissant pour elles d'apparaître au grand jour de la publicité et de sortir de l'oubli et de l'abandon dans lesquels les relèguent des éditeurs timides. Combien de jeunes et studieux savants qui n'ont besoin que d'une première publication pour être connus! Cette publicité, ils la trouveront dans le MAGASIN DE ZOOLOGIE, heureux si, par nos efforts constants, nous contribuons aux progrès de la science, et si des illustrations nouvelles apparaissent à l'aide de notre appui.

Les naturalistes qui désirent faire insérer des mémoires dans le MAGASIN DE ZOOLOGIE doivent les adresser, *franco*, à M. Guérin-Méneville, directeur du Magasin de zoologie, rue de Seine-Saint-Germain, 13, avec les individus types de leurs travaux, qui leur seront exactement renvoyés.

CHAQUE AUTEUR REÇOIT CINQ EXEMPLAIRES GRATIS DES MÉMOIRES QU'IL COMMUNIQUE, ET QUINZE QUAND IL FAIT LES FRAIS DES DESSINS DES PLANCHES QUI DOIVENT LES ACCOMPAGNER.

Chaque planche ne contient qu'une seule espèce ou des espèces du même genre; elle porte le nom de la classe à laquelle elle appartient, et chaque classe porte un numéro d'ordre qui se suit sans interruption; le texte porte en tête de chaque page le nom de la classe et le même numéro d'ordre que la planche; de cette manière, chacun peut toujours classer les planches suivant la méthode qu'il préfère.

Conditions de l'abonnement.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE se publie par livraisons à des époques indéterminées; cependant il paraît exactement DOUZE LIVRAISONS chaque année.

Les douze livraisons réunies forment, chaque année, un fort volume in-8, imprimé sur beau papier et orné de SOIXANTE A SOIXANTE-DOUZE planches gravées et soigneusement coloriées. Ce volume est terminé par des tables méthodique, alphabétique et par noms d'auteurs, afin de faciliter les recherches.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons). 36 fr.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons), par la poste. 42 fr.

Sections séparées.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE est divisé en TROIS SECTIONS auxquelles on peut souscrire séparément. Nous nous sommes décidés à cette division dans l'intérêt de la science et afin que chacun puisse acquérir la section qui l'intéresse et dont il s'occupe de préférence.

L'abonnement à chacune des trois sections se fait pour 25 planches accompagnées de leur texte; le prix est fixé ainsi :

PREMIÈRE SECTION. Animaux vertébrés. 16 fr., par la poste 18 fr.

DEUXIÈME SECTION. Animaux mollusques et zoophytes. 13 fr., — 15 fr.

TROISIÈME SECTION. Animaux articulés. 13 fr., — 15 fr.

G. GROS-BEC. COCCOTHAUSTES. *Cuv.*(G. GUIRACA. Swainson. S.-G. PIEZORINA. *De Laf.*)G. CENDRÉ. *C. cinerea*. De Lafr.

Swainson désigna par le nom générique de *Guiraca*, qu'il changea ensuite en celui de *Coccororus*, une partie des Gros-becs d'Amérique. Les espèces types sont : le *Gros-bec bleu des États-Unis*, le *Gros-bec azulam du Brésil* et le *Gros-bec rose-gorge*, qui, réellement, diffèrent assez de notre *Cocco-thraustes* d'Europe, pour avoir autorisé cette séparation.

Notre nouvelle espèce américaine, rapportée des îles Gallapagos par M. Léclancher, alors chirurgien sur la *Vénus*, offre, dans la forme de son bec et de ses pattes, des modifications assez distinctes du genre *Guiraca* pour qu'on puisse l'en séparer à son tour, au moins comme sous-genre, surtout si, à ces caractères différentiels, il s'en joint aussi quelqu'un dans les habitudes. Ce bec, effectivement aussi élevé que celui des *Guiracas*, en diffère en ce qu'il est très arqué en dessus et beaucoup plus comprimé; et ne peut guère être comparé, parmi les espèces américaines, qu'à celui du Père noir (*Fringilla noctis*), espèce toute noire, qui a le devant du cou et des yeux roux-cannelle, tandis que les pattes, très robustes, à ongles courts, mais larges et fortement courbés, n'ont guère d'analogues parmi les Gros-becs américains, mais bien chez le genre *Psittacin* des Sandwich. On peut dire, enfin, que notre nouvelle espèce est un Gros-bec ou *Guiraca* à bec de Père-noir et à pattes de *Psittacin*.

Il se rencontre déjà, dans la famille *Tanagridée* d'Amérique, quelques espèces à pattes remarquablement fortes, comme chez notre Oiseau, et à bec aussi comprimé quoique moins élevé, ce sont, 1° l'*Esclave des Palmiers* (Viel., *Gal.*, pl. 146); le *Tanagra rubrigularis* ou *rubricollis*

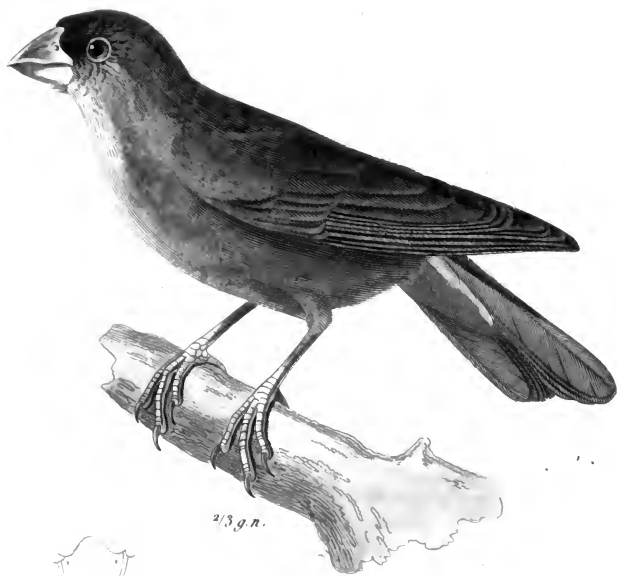
(Spix., pl. 56), dont Swainson a fait son genre *Lamprotes*, et le *Tanagra ruficollis* (Licht.), *Tangara Hirondelle* (Lesson, *Tr.*) dont cet auteur fait son genre *Cypsnagra* et Swainson celui de *Leucopygia*. Il est certain que, si ces trois Oiseaux présentent, dans leurs habitudes comme dans la grosseur de leurs pattes, quelques caractères particuliers qui en seraient la conséquence et différencieraient de ceux des autres Tanagridées, leur formation en genres distincts de celui de *Tachyphona*, auquel ils semblaient appartenir, serait fondée, de même que celle de notre Gros-bec à bec comprimé et à pattes de Psittacin le serait aussi, si les mêmes différences de mœurs avaient lieu entre lui et les autres Guiracas d'Amérique. Je proposerais alors, pour nom de genre, dont il deviendrait le type, celui de *Piezorina* (bec comprimé).

Le *Guiraca cinerea*, de la grosseur, à peu près, du Gros-bec bleu des États-Unis, a la queue beaucoup plus courte et presque carrée, les ailes plus longues et s'étendant jusqu'au delà de la moitié de celle-ci; les tarses, les doigts et les ongles très robustes et d'un blanc jaunâtre; le bec élevé, très arqué en dessus, comprimé, avec les narines petites, rondes, percées à égale distance de sa partie supérieure et de sa commissure, cette commissure très sinueuse à sa base et à son extrémité; il est partout d'un jaune assez vif. Tout le dessus de l'Oiseau est d'un cendré peu foncé. Le front et le tour du bec, excepté en dessous, sont noirâtres. La gorge et le devant du cou sont blancs. Tout le dessous est d'un cendré blanchâtre, avec les flancs un peu plus foncés, l'abdomen et l'anus presque blancs. Les rémiges et les rectrices sont gris-ardoise, finement bordées de blanc-grisâtre.

Longueur totale, 15 centimètres.

Cette espèce a été tuée, aux îles Gallapagos, par M. Lélancher, qui n'a pu faire aucune observation sur ses mœurs.

DE LAFRESNAYE.



$\frac{2}{3}$ g. n.

Guiraca cinerea. De Lafresnaye.

G. PIC. PICUS. *Linn.*

P. DE MAGELLAN. *P. magellanicus* ♂ (King. in *the Zool. journ.*, 1827, p. 430). *P. jubatus* de Lafr., *Rev. zool.*, 1844, p. 242.

Lorsque nous avons publié cet Oiseau dans la *Revue zoologique*, sous le nom de *Picus jubatus*, à cause de sa très longue huppe, nous étions loin de soupçonner qu'un Pic à huppe aussi prolongée fût une femelle, et la femelle d'une espèce dont le mâle est à peine huppé; depuis lors, nous avons acquis la certitude de ce fait singulier; et, de plus, que l'espèce avait été nommée par le capitaine King *Picus magellanicus*.

La femelle que nous figurons ici est d'un noir intense, avec les pennes alaires les plus proches du corps d'un beau blanc, ce qui forme une bande blanche longitudinale et presque dorsale sur chaque aile; le pourtour du bec seulement est d'un beau rouge; une longue huppe de plumes étroites et tombantes sur la nuque, mais se relevant à l'extrémité, orne sa tête; son bec et ses pieds sont noirs. L'iris est jaune, les couvertures inférieures de l'aile sont blanches, avec quelques plumes noires vers le bord.

Cette espèce présente un caractère tout particulier et peut-être unique dans l'innombrable famille des Pics, c'est que le mâle porte une huppe beaucoup moins longue que celle de la femelle. Il a, du reste, le même plumage, sauf la tête et le cou, qui sont rouges.

Cette espèce habite la partie sud de l'Amérique méridionale, vers le détroit de Magellan.

DE LAFRESNAYE.



Picus Magellanicus, King.



G. PICUCULE. DENDROCOLAPTES. *Cuvier.*P. A TACHES TRIANGULAIRES. *D. triangularis.*De Lafr., *Rev. zool.*, 1842, p. 134.

Au milieu des nombreuses espèces du genre Picucule répandues sur les deux Amériques et si remarquables par le même système de coloration, c'est une bonne fortune d'en rencontrer une nouvelle qui puisse offrir, dans cette coloration même, des caractères assez particuliers et assez distincts pour être facilement reconnue entre toutes les autres.

Le Picucule à taches triangulaires est voisin, par la forme de son bec assez court, presque droit, subitement fléchi à son extrémité, du *Dendrocolaptes turdinus*, Licht. (doubles du M. de B, n° 150); mais il en diffère entièrement par sa coloration. Tout le fond de son plumage est d'une teinte olive beaucoup plus franche et moins nuancée de roux que chez toutes les autres espèces, et ce qui le distingue éminemment, c'est la forme des taches écailleuses d'un blanc teinté de roussâtre pâle, qui recouvrent antérieurement la gorge, le cou, la poitrine et le milieu de l'abdomen, et qui, au lieu d'être plus ou moins ovalaires ou elliptiques, sont triangulaires ou en éventail, la pointe en haut; elles sont, en outre, bordées de noirâtre inférieurement, mais non latéralement; sur le dessus de la tête et du cou elles sont, au contraire, réduites à des stries très étroites, ne colorant, pour ainsi dire, que la tige des plumes. La queue est couleur cannelle, comme chez toutes les espèces, et les pointes des rectrices sont allongées et assez fortement ondulées; les rémiges ont leurs barbes externes d'un olive légèrement brunâtre et les internes couleur cannelle, sauf les cinq primaires, qui sont noirâtres intérieurement à leur

extrémité. Le bec paraît couleur de plomb à sa base et en dessus, et plus pâle vers la pointe. Les pattes sont de grosseur médiocre et couleur de plomb.

Longueur totale, 23 centimètres.

Longueur du bec depuis l'ouverture, 3 centim. 1/2.

Cette espèce vient de Bogota, en Colombie.

Sur vingt espèces de ce genre que nous possédons, c'est la seule qui offre ainsi des taches triangulaires ou en éventail, ce qui nous a décidé à la faire figurer dans le *Magasin*.

DE LAFRESNAYE.



$\frac{1}{2}$ gr. n.

Dendrocolaptes triangularis. De Lafresnaye.

G. CYCLARHIS. CYCLARHIS. Swainson.

(Fam. LANIADÆ. Gen. *Laniagra*, d'Orb. et Lafr. *Tangara*, Buff.)

Le genre *Cyclarhis* fut formé primitivement par Swainson, pour recevoir le *Tanagra guyanensis* de Gmelin, *Tangara verderoux* de Buffon, *Pie-grièche sourcil roux* de Levaillant, Oiseau de transition, mais qui doit entrer, comme genre à part, dans la famille des *Pies-grièches*. Swainson ayant supprimé son genre *Cyclarhis* dans sa *Classif. of birds*, et placé l'espèce type dans le genre *Falcunculus* (Falconelle), nous crûmes, M. d'Orbigny et moi, devoir en former un nouveau genre sous le nom de *Laniagra*, à cause de ses rapports ou plutôt de ses divers noms de *Tangara* et de *Pie-grièche*. Le genre ne se composait que de l'espèce type, le *Cyclarhis verderoux*; nous allons en décrire deux nouvelles espèces :

C. A BEC NOIR. *C. nigrirostris*. De Lafr.

Cyclarhis nigrirostris, de Lafr., *Rev. zool.*, 1842, p. 133.
(Fig. 33.)

Il est vert olive en dessus, et cette teinte s'étend jusqu'au front, qui est gris. A sa base et au dessus des narines règne une bande étroite d'un brun ferrugineux, très foncé, qui, de chaque côté, s'étend jusqu'à l'œil et non au delà. Le tour des yeux, la gorge, le devant du cou et la poitrine sont gris, le reste du dessous est fauve pâle, plus vif sur la partie médiane de l'abdomen; le bec est noir, avec la base de la mandibule d'un jaune clair. Long. totale, 15 centim.

Il a été rapporté de la Colombie.

Cette nouvelle espèce, des plus intéressantes dans un groupe où il n'existait que l'espèce type, le *Tangara verderoux* de Buffon, s'en distingue, au premier abord, par son bec moins élevé et moins arqué en dessus, noir, à tache basale inférieure pâle; il est, au contraire, couleur de chair livide, à tache basale inférieure noir bleuâtre chez le premier, par sa bande frontale courte, d'un brun cannelle foncé, mais non prolongée, ni d'un roux vif, et par d'autres caractères de coloration.

Une troisième espèce, notre *CYCLARHIS A VENTRE JAUNE*, *Cyclarhis flaviventris*, de Lafr., *Rev. zool.*, 1842, p. 133, est beaucoup plus voisine de l'espèce type; comme elle, elle est olive en dessus, avec la tête et le cou gris, la calotte plus ou moins teintée de roux sale, une large bande frontale et sourcilière dépassant de beaucoup les yeux, de couleur roux vif; le bec livide à tache basale noir bleuâtre; mais elle en diffère constamment par la couleur uniforme jaune-serin vif qui règne sur toutes les parties inférieures, depuis la gorge jusque sur les couvertures inférieures de la queue. Chez le *Cyclarhis verderoux*, cette couleur n'existe que sur le devant du cou et la poitrine, et quelquefois sur les flancs; mais le ventre, l'abdomen et l'anus sont toujours blancs, plus ou moins teintés de roussâtre; notre *Cyclarhis* à ventre jaune, enfin, ne se trouve qu'au Mexique, d'où il vient constamment, avec cette coloration jaune uniforme inférieure, tandis que le *Cyclarhis verderoux* se rencontre à Cayenne, au Brésil, au Paraguay et dans la Bolivie.

Les espèces composant aujourd'hui le genre *Cyclarhis* de Swainson sont donc, à notre connaissance,

- 1° Le *CYCL VERDEROUX*, *Cycl. guyanensis*, Sw., *Tanagra guyanensis*, L.; le *Tangara verderoux*, Buff.; *Pie-grièche sourciroux*, Vaill., pl. 76, f. 2; *Laniagre verderoux*,

d'Orb. et de Lafr. , *Voy. en Am.* , Ois. , p. 160 ; *Habia vert* , Azara ¹.

2° Le CYCL A BEC NOIR , *Cycl. nigrirostris* , de Lafr. , *Rev. zool.* , 1842 , p. 133 ; de Bogota , en Colombie.

3° Le CYCL. A VENTRE JAUNE , *Cycl. flaviventris* , de Lafr. , *Rev. zool.* , 1842 , p. 133 ; de Santa-Cruz , au Mexique.

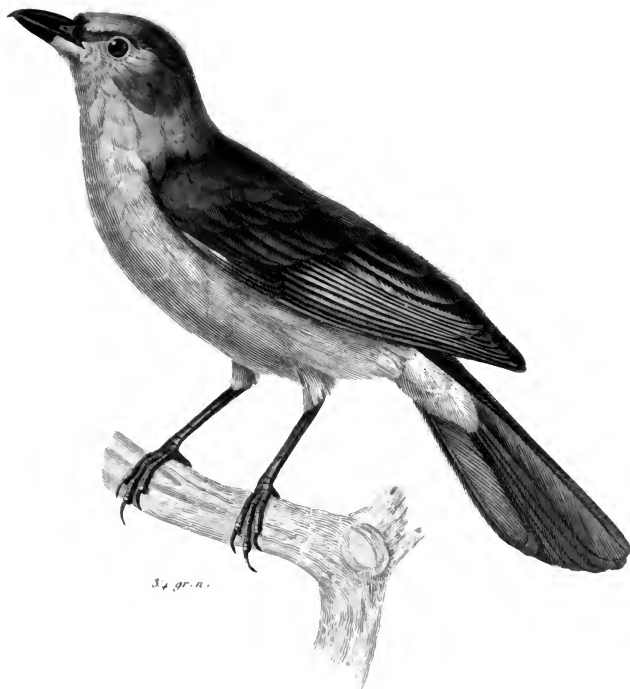
Les Cyclarhis sont remarquables par leur forme trapue , la grosseur de leur tête , de leur bec élevé et très arqué , mais très comprimé et n'ayant qu'une très faible échancrure ; par leurs tarse et leurs doigts robustes munis d'ongles forts et brusquement arqués ; par leurs ailes courtes et leur queue moyenne et grêle. Ils offrent les plus grands rapports de forme de bec et de pattes avec les Falconelles de la Nouvelle-Hollande , ce qui avait engagé Swainson à réformer son genre Cyclarhis et à les placer avec elles ; mais , si la longueur de la queue et des ailes différemment conformées de ces dernières , jointe à un habitat si distinct , s'oppose à ce qu'on les réunisse génériquement , il est bien certain que ces deux petits groupes doivent le suivre immédiatement dans la même famille.

M. d'Orbigny , qui a observé les mœurs du Cyclarhis

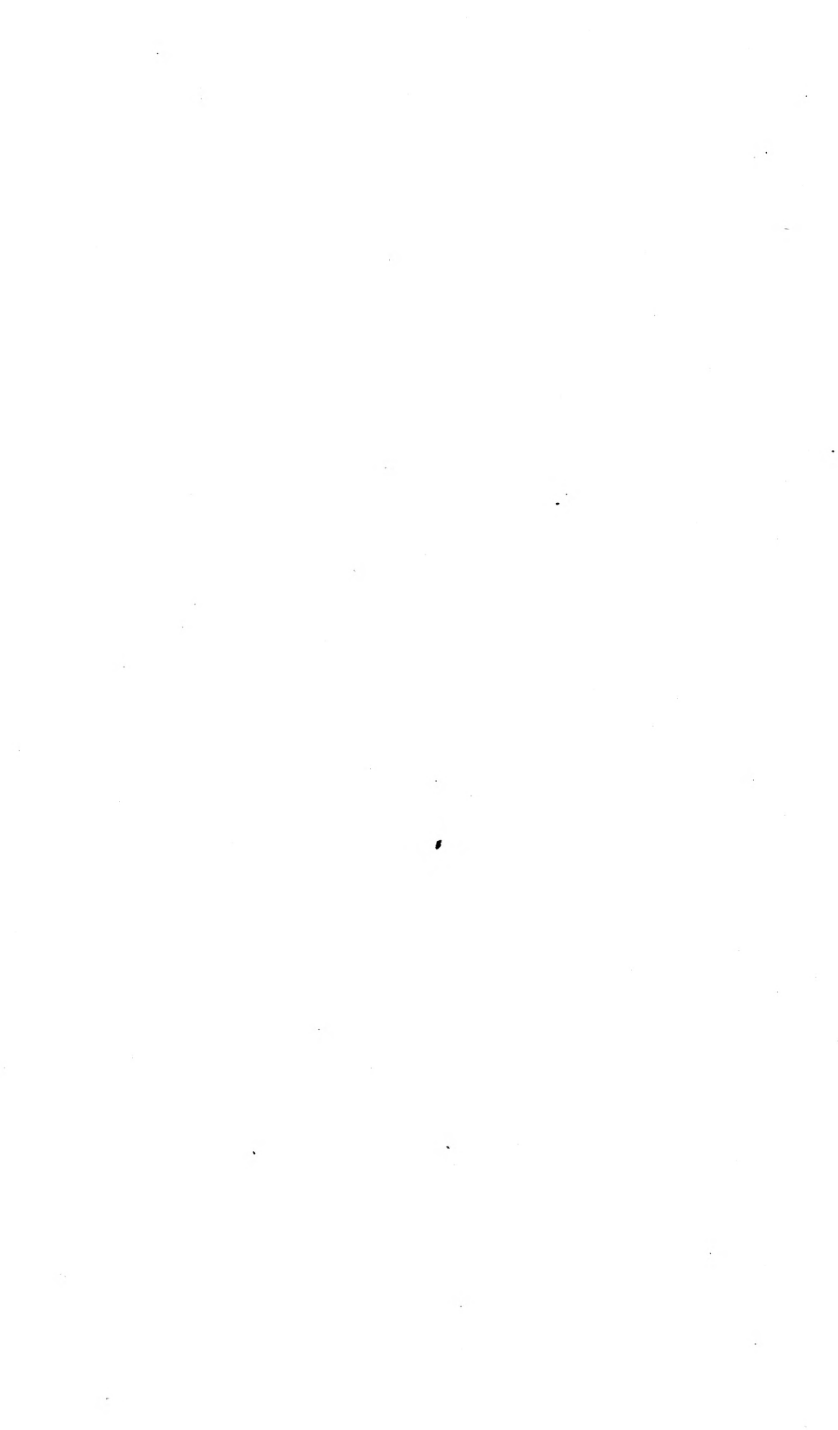
¹ On sera peut-être étonné de ce qu'à la synonymie du *Cycl. verdoux* , au lieu d'indiquer , comme l'ont fait Azara lui-même , son traducteur Sonnini et enfin M. d'Orbigny , le *Lindo vert* à front roux de l'auteur espagnol , nous lui ayons substitué son *Habia vert* , n° 89 , p. 223 ; nous ne l'avons fait que parce que , après avoir comparé minutieusement les descriptions des deux espèces , nous avons reconnu évidemment l'erreur de la première application , tandis que nous pouvons certifier l'exactitude de la seconde , qui , jusqu'ici , avait échappé , à ce que nous pensons , à tous les ornithologistes. — Les couleurs du bec , des pattes et des yeux décrites , sur le vivant , par M. d'Orbigny , sont absolument identiques avec celles de l'*Habia vert* d'Azara.

verderoux, dit que, s'il offre des rapports avec les Tangaras par son habitude de se tenir toujours comme eux au sommet des arbres, des ravins ou des bois, ne descendant presque jamais sur les branches basses, il ne vit pas en troupes ainsi qu'eux et se tient, au contraire, isolé ou par paires, ne descendant jamais à terre. Toujours en mouvement, il parcourt toute la coupe d'un arbre, y poursuivant les Insectes dont il se nourrit, faisant entendre, à chaque instant, un cri assez fort, et, dans certains cas, se cramponnant aux branches, à la manière des Mésanges, pour saisir un Insecte. Il s'approche assez familièrement des habitations; mais il ne se mêle pas aux autres Oiseaux, ceux-ci le fuyant sans doute parce qu'il les attaque et les poursuit. Un Oiseau de cette espèce, qu'on avait renfermé dans une cage avec d'autres Passereaux vivants, à Corrientes, tua, dans la journée, deux d'entre eux, et leur mangea la cervelle.

Il nous semble que cette preuve d'instinct cruel et carnassier racontée par M. d'Orbigny, et qui place évidemment ces Oiseaux dans la famille des Pies-grièches, en fait bien plutôt des Pies-grièches-Mésanges que des Pies-grièches-Tangaras; car, outre que les Mésanges tuent souvent leurs compagnons de volière et leur mangent aussi la cervelle, les Cyclarhis, dans la forme de leurs pattes, dans leur habitude de se cramponner quelquefois aux branches, habitude commune aussi aux Falconelles, et dans l'ensemble de leur coloration, nous paraissent former avec ces dernières un nouveau groupe de transition des Pies-grièches aux Mésanges.



Cyclarhis nigrirostris, *de Lajsonneau*.



G. CATAMBLYRHYNQUE. CATAMBLYRHYNCHUS.
De Lafresnaye.

(Bec obtus et comprimé.)

(Fam. FRINGILLIDÆ. S. F. PYRRHULINÆ.)

Caract. gen. Rostrum breve, arcuatum, valde compressum, maxillæ carina supra planulata, utrinque linea impressa marginata, apice obtusa, rotundata; alæ mediocres, obtusæ, quatuor remigibus primariis externis gradatis, quarta et quinta longissimis; cauda satis elongata, pennis totis gradatis, apice acuminatis, earum pogonio externo angusto, recto, interno autem valde dilatato, apice rotundato; pedes fortes, pollice præcipue elongato, ungue valido armato.

C. DIADÈME. *C. diadema*. De Lafr.

Catamblyrhynchus diadema, de Lafr., *Rev. zool.*, 1842, p. 301.

Il est, en dessus, d'un gris ardoisé, avec le dessus du cou noir; les plumes du front, jusqu'au vertex, sont rigides, relevées en forme de brosse, décomposées et d'une belle couleur dorée; tout le dessous et les côtés du cou sont couleur brun-marron intense; le bec et les pieds sont noirs.

Longueur totale, 15 centimètres.

Hab. Bogota, en Colombie.

La forme, pour ainsi dire, toute anormale du bec de cette

espèce de Fringillidée nous a empêché de le placer convenablement dans aucun des genres déjà existants de cette famille, et nous a forcé d'en créer un nouveau dont le nom exprime, autant que possible, cette particularité de forme, arrondie à l'extrémité comme une cuiller étroite.

DE LAFRESNAYE.



Catamblyrhynchus diadema. De Lafresnaye.



G. CONIROSTRE. CONIROSTRUM. *D'Orb.*
et Lafr.

(Fam. NECTARINIDÆ. S. F. CEREBINÆ.)

Nous formâmes ce genre, M. d'Orbigny et moi, dans notre *Synopsis avium America*, deuxième partie, page 25, pour recevoir une petite espèce d'Oiseau de Bolivie et du Pérou très voisine des Dacnis de Cuvier, mais s'en éloignant par une queue et des ailes beaucoup plus développées, un bec encore plus grêle, plus comprimé, parfaitement droit, en cône allongé et se rapprochant des Guitguits (*Cæreba*) par une langue filamenteuse et des habitudes melliphages comme eux. Nous considérâmes donc les Conirostres comme des Guitguits ou Cérébinées à bec court et conique, les vrais Guitguits (*Cæreba*) comme des Cérébinées à bec arqué, et nos Serrirostres ou Diglossa de Wagler, comme des Cérébinées à bec en croc. Les premiers et les derniers sont particuliers aux pays voisins des côtes ouest de l'Amérique du sud et de l'Amérique centrale.

G. A FRONT BLANC. *C. albifrons*. De Lafr.

Conirostrum albifrons, de Lafr., *Rev. zool.*, 1842, p. 301.

Cette jolie espèce a le fond du plumage noir; une calotte blanche couvre entièrement le dessus de la tête jusqu'aux yeux. Les petites couvertures des ailes, les scapulaires, le dos depuis son milieu, le croupion et les couvertures supérieures et inférieures de la queue sont d'un beau bleu de roi luisant. Le dessus du cou, ses côtés et tout le dessous, les ailes et la queue sont d'un noir intense, sans reflets; le bec et les pattes sont de la même couleur.

Longueur totale, 12 1/2 à 13 centimètres.

Habite Bogota, en Colombie.

Sur des individus, le blanc de la tête est bordé latéralement de bleu, ce qui figure des sortes de sourcils, et il est, de plus, entremêlé de quelques plumes de cette couleur ; sur un autre nous avons remarqué, çà et là, quelques plumes vert-olive qui nous font présumer que, dans le premier âge, ils sont peut-être de cette couleur, comme les jeunes Guitguits.

Ce petit groupe de Guitguits à bec conique se compose, à ma connaissance, de quatre ou, peut-être, cinq espèces, qui sont :

1° C. CENDRÉ, *C. cinereum*, d'Orb. et de Lafr., *Syn. avium Americæ*, deuxième partie, page 25, et *Voyage en Amér.*, pl. 59, fig. 1, qui est gris cendré en dessus, avec le dessus de la tête, les ailes et la queue noirs (ces dernières parties marginées de gris) ; un large sourcil et une tache oblongue alaire et médiane d'un blanc pur, tout le dessous d'un gris lavé, avec le milieu de l'abdomen et l'anus d'un roux pâle.

La femelle diffère en ce qu'elle n'a pas de noir sur la tête, que ses sourcils, sa tache alaire et tout le dessous sont d'un roussâtre lavé.

Hab. Yungas, rép. Bolivienne, et Tacna, au Pérou.

2° C. COULEUR DE SITTELE, *C. sitticolor*, de Lafr., *Rev. zool.*, 1840, p. 102. Tête, devant du cou, poitrine, ailes et queue noirs ; dessus et côtés du cou, dos, croupion, petites couvertures alaires, extrémité des moyennes et des grandes d'un bleu foncé un peu cendré ; ventre, abdomen et couvertures inférieures de la queue roux ; bec et pattes noirs ; même taille et même forme que le Conirostre à front blanc. (Santa-Fé de Bogota, en Colombie.)

Un individu du même envoi, et que nous croyons femelle de cette espèce, est tout gris en dessus, avec le front, les sourcils, le bas du dos et tout le dessous du corps d'un brun roux. Si, cependant, il était reconnu comme

différent spécifiquement, nous le nommerions alors *C. roux* (*C. rufum*).

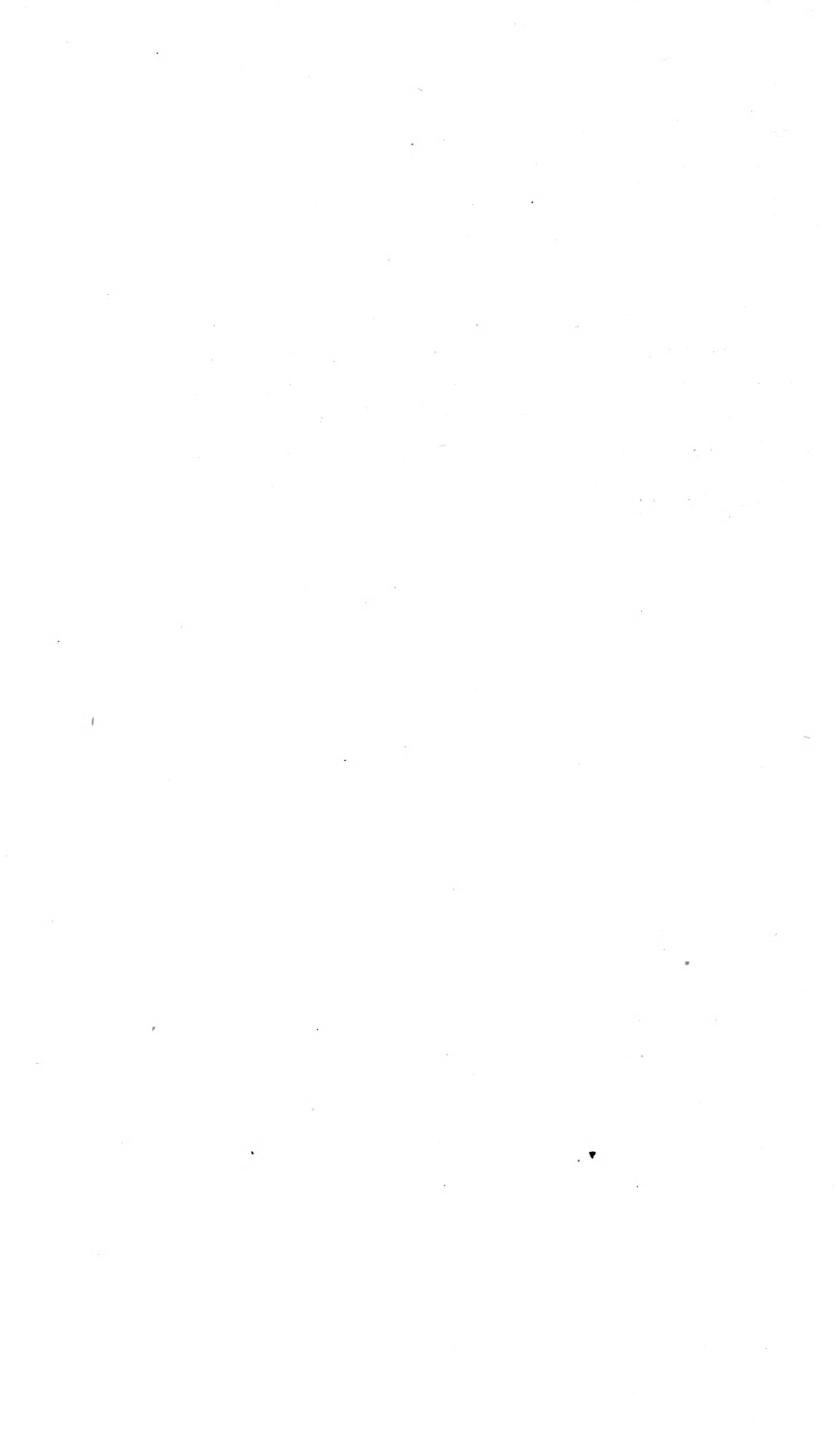
3° C. A FRONT BLANC, *C. albifrons*, de Lafr., *Rev. zool.*, 1842, p. 301, et *Mag.*, pl. 35. (Santa-Fé de Bogota, en Colombie.)

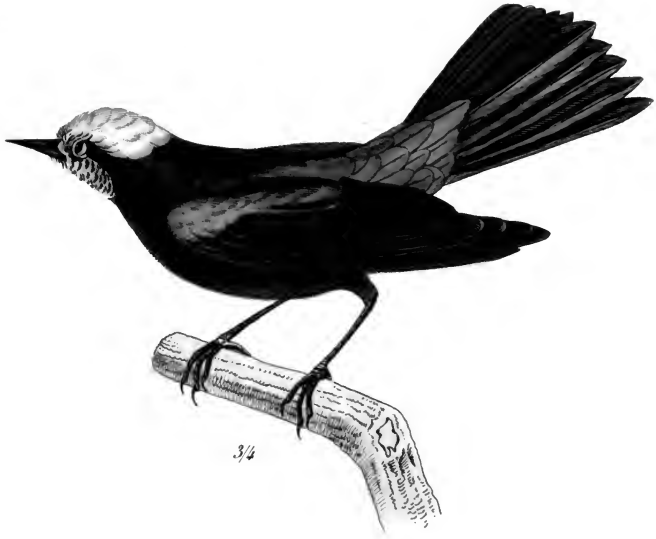
4° C. A FRONT BLEU, *C. cæruleifrons*, de Lafr., *Rev. zool.*, 1842, p. 302. Il est couleur olive en dessus, avec le cou et la poitrine gris cendré, le front, jusqu'au vertex, de couleur bleue, le ventre olivâtre, les rémiges et les rectrices noires en dedans et bordées extérieurement de vert-olive.

Longueur, 11 centimètres.

Hab. la Colombie.

DE LAFRESNAYE.





Conirostrum Albifrons. Lafresnaye.



OVOGRAPHIE ORNITHOLOGIQUE¹.

De la coquille de l'œuf et de sa nature diversement réfractaire;

PAR M. O. DESMURS.

A part sa coloration, dont nous nous occuperons dans un autre article, la coquille de l'œuf, chez les Oiseaux, varie singulièrement d'aspect quant à sa surface extérieure.

Ainsi elle est tantôt lisse et luisante, tantôt mate et unie, tantôt rude et granuleuse, ou piquetée, tantôt d'une apparence grasse et oléagineuse, tantôt maculée de protuberances ou boursouflures calcaires, d'une couleur différente du reste de la coquille, et tantôt recouverte d'une espèce de pulpe ou couche sédimenteuse.

Mais ce qui est remarquable, c'est que, sur sept séries que l'on peut composer au sujet de la propriété réfléchissante de la coquille (séries dont nous nous interdisons l'indication dans le cadre rétréci de ces extraits), cette propriété ne se rencontre dans les œufs d'aucun Oiseau aquatique ou nageur, dont la coquille, sauf des modifications particulières, est toujours mate sans exception.

Cette différence singulière entre les œufs des Oiseaux aquatiques et ceux des Oiseaux terrestres mérite que nous cherchions à l'expliquer. Elle se rattache à un principe de physique d'après lequel l'aptitude des corps à absorber le calorique est en raison inverse du poli de leur surface, c'est à dire que plus la surface d'un corps est luisante, plus lentement ce corps absorbe le calorique, mais aussi, mieux il conserve celui qu'il a absorbé. Or cette facilité d'absorption dépend de la nature du poli et de la couleur de ce corps. En faisant l'application de ce principe à la ma-

¹ Voir la cinquième livraison du *Magasin de zoologie*.

tière qui nous occupe, nous aurons une explication satisfaisante des variations principales que l'on remarque dans la facilité plus ou moins grande d'absorption dont est douée la coquille de l'œuf des diverses familles d'Oiseaux, et nous verrons que ces variations ne sont point un vain jeu de la nature, mais qu'elles tiennent aux modifications qu'elle a apportées à la structure de leurs œufs, suivant les éléments fréquentés par ces vertébrés et leur manière de couvrir. Car c'est dans la différence des éléments où ils vivent, autant que dans celle du mode d'incubation, que l'instinct leur suggère, qu'il faut chercher la cause du peu d'uniformité que présentent dans la conformation de leurs coquilles les œufs des uns et des autres.

Les œufs des Oiseaux aquatiques, par exemple, n'ont à lutter en général que contre le froid, l'humidité, et rarement ou presque jamais contre la chaleur; d'où le peu de variété dans la nature et la qualité de leur coquille; les uns, comme les Guillemots et les Pingouins, l'ayant seulement épaisse, mate et poreuse, toutes qualités qui concourent à la rendre le plus apte que possible à absorber la plus grande somme de calorique soit rayonnant, soit latent; d'autres, comme les Cormorans et les Fous, avec une coquille trop mince, quoique mate, l'ayant revêtue d'une couche sédimenteuse qui, en obstruant les pores de la coquille par lesquels a lieu l'évaporation, met obstacle aux ravages de l'humidité de l'élément qu'ils fréquentent; d'autres enfin, comme les Oies et les Canards, l'ayant uniquement d'une nature grasse et oléagineuse, tout à fait antipathique à l'eau.

Les œufs des Oiseaux terrestres, au contraire, ont plus à lutter contre la chaleur que contre tout autre élément. Aussi est-ce pour cette raison que c'est chez eux que la coquille est au plus haut degré pourvue du pouvoir réfléchissant, particulièrement chez les Tinamous que nous prendrons pour exemple. Ces derniers Oiseaux, qui ne

pondent et ne couvent que dans les vastes plaines herbeuses des Amériques du centre et du sud, la plupart dans les régions intertropicales de cette partie du globe, n'auraient pu se contenter pour leurs œufs d'une coquille mate et poreuse, sans être exposés à en voir le contenu se dessécher par suite de l'évaporation si active et si prompte dans ces climats, évaporation que n'aurait pas manqué de faciliter encore cette porosité de leur enveloppe si elle eût existé. Il y avait donc pour eux toute nécessité de voir leurs œufs pourvus d'une coquille éminemment réfléchissante, d'un côté pour repousser l'action absorbante du soleil, de l'autre, pour ne prendre que modérément leur part de l'action régulière de l'incubation.

Un autre genre d'Oiseaux terrestres, les Anis, exposés comme ceux-ci aux mêmes inconvénients résultant de la similitude des climats qu'ils habitent, mais ayant de plus à lutter contre l'humidité brûlante des localités qu'ils fréquentent pour couvrir, telles que les savanes et les forêts de palétuviers, ont subi dans la structure de la coquille de leurs œufs une modification particulière qui se rapproche de celle que nous avons signalée dans les œufs des Cormorans, et qui, ici, est unique dans toute la famille si nombreuse des Oiseaux dits terrestres ou non aquatiques. Leur coquille a été revêtue d'une couche crayeuse et sédimenteuse, de même nature que celle qui se trouve sur les œufs de certains genres de Palmipèdes, laquelle, en obstruant comme dans ceux-ci les pores de la coquille mate par lesquels s'effectue l'évaporation, et en retardant l'effet destructeur d'une perte trop active de calorique, procure le même avantage que le pouvoir réfléchissant, et n'en a pas les inconvénients, nous disons les inconvénients, car la faculté de réfléchir s'acquérant aux dépens de l'épaisseur et de la solidité de la coquille, il en résulte que cette enveloppe, dans ce cas, en devient plus accessible aux atteintes de l'humidité, et plus fragile. Rien n'eût donc été plus

nuisible, pour les œufs des Anis, que d'être pourvus d'une coquille luisante : une coquille mate les préserve beaucoup mieux de cet inconvénient grave, et la couche sédimenteuse dont elle est munie s'oppose à une évaporation abondante que ne manquerait pas d'exciter l'ardeur brûlante de ces climats.

S'il s'en faut autant que les œufs des Oiseaux terrestres présentent la même uniformité dans la texture de leur coquille, c'est que les changements de température sont plus fréquents sur les continents, et les climats bien plus diversifiés qu'à la surface des mers : ce qui dépend des aspérités dont les terres du globe sont hérissées, aspérités qui modifient de mille manières la chaleur et les vents; au lieu que sur les eaux nul obstacle ne s'oppose à une égale répartition des effets de ces phénomènes. De là cette variété dans la structure de la coquille des Oiseaux terrestres : entre la coquille des œufs de l'Autruche, du Casoar, de l'Outarde; entre les œufs du Hocco, de la Pintade et des Faisans, etc.

Les idées que nous venons d'exposer sur ce que nous appellerons *la théorie du pouvoir réfléchissant de la coquille dans les œufs des oiseaux*, pouvoir si différent chez les Oiseaux aquatiques et chez les Oiseaux terrestres, sont celles qui nous ont paru les plus naturelles et de l'application la plus générale dans l'état actuel de la science ovologique, celles enfin que nous avons cru donner l'explication la plus satisfaisante de la présence d'une couche crétaée et sédimenteuse à la surface de la coquille de certains œufs d'Oiseaux.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 36.

Fig. I. Œuf de l'Ani des Savanes, *Crotophaga Ani*, Gmel., recouvert de sa couche crayeuse.

II. *Id.* dépouillé de cette croûte.



Eufs du Crotophaga Ani. imetta.

NOTICE

SUR LE GENRE ORNITHOLOGIQUE RUPICOLE OU COQ DE ROCHE

et considérations oologiques,

PAR M. O. DESMURS.

Nous avons déjà eu occasion de parler de notre collection d'œufs d'Oiseaux, que nous n'avons formée, on le sait, que dans l'espoir d'y rencontrer des éléments de classification naturelle qui, réunis à ceux déjà admis en Ornithologie, puissent servir, soit en contrôlant ces derniers, soit en les complétant, à éclaircir les points de classification obscurs ou douteux.

Cette collection vient de s'enrichir de deux exemplaires aussi rares que curieux de l'œuf de l'une des deux espèces du petit genre Rupicole, celle du Rupicole du Pérou, *Rupicola peruviana* (Dum.), que nous tenons avec le mâle, la femelle et un jeune, ainsi que le nid, de M. J. Goudot.

L'étude et l'inspection de ces œufs, dont M. Goudot a déjà donné la description dans la *Revue zoologique*, année 1843, p. 1, nous ont inspiré de sérieuses réflexions sur le rang assigné jusqu'à ce jour par la méthode au genre Rupicole.

Il y a bien longtemps que ce genre a pris sa place dans le domaine de l'Ornithologie, dont il n'est certes pas le moindre ornement. Mais cette place, que presque tous les naturalistes ont jusqu'à présent paru d'accord à lui donner dans la Famille des *Pipridés*, dont il n'est guère permis pourtant de le faire le type, lui est-elle définitivement et rationnellement acquise; en un mot, les bases sur lesquelles repose cette place sont-elles si solidement établies, qu'il

n'y ait point possibilité d'en appeler à un nouvel examen, pour arriver à un meilleur classement de ce genre si remarquable à tous égards ?

Nous ne le pensons pas, et ce sont nos doutes que nous venons ici soumettre humblement aux Ornithologistes.

Disons d'abord que, pour ce qui est de la dénomination originairement donnée à ce genre, il est arrivé ce qui s'est présenté souvent pour la dénomination d'autres genres. On est parti d'une idée préconçue, motivée en quelque sorte sur l'aspect général de l'espèce découverte la première, du Rupicole Coq de roche, *Rupicola aurantia* (Vieill.) de la Guyane, les uns pour lui donner son nom générique de *Coq*, les autres pour observer ses habitudes au travers du prisme de leur imagination ; tandis que, si le hasard avait fait découvrir d'abord le Rupicole du Pérou, *Rupicola peruviana* (Dum.), nul doute que le point de départ et le terme de comparaison n'étant plus les mêmes, l'esprit du premier observateur, libre alors de toutes entraves, eût pu s'abandonner avec plus de fruit à l'étude de ce genre et lui trouver sa place méthodique véritable.

C'est ainsi que Barrère, le premier qui ait observé et décrit l'espèce de Cayenne, *R. aurantia* (Vieill.), demeurée jusqu'à ces derniers temps l'unique du genre, voyant cet Oiseau orné d'une riche huppe de plumes décrivant un demi-cercle perpendiculaire de la nuque à la base du bec, avec les couvertures lombaires ou coxales retombant en gracieux panache des deux côtés de l'origine de la queue, comme chez notre Coq vulgaire (*Gallus Gallorum*), n'a pu s'empêcher de le lui comparer. De là sa description : *Gallus ferus, saxatilis, croceus, cristam e plumis constructam gerens.* (Essai sur l'Histoire naturelle de la France équinoxiale ; Paris, 1789, in-8°). Cette dénomination doit d'autant moins étonner, d'ailleurs, que c'est celle que les Français de la Guyane avaient, par la même raison, donnée et donnent encore à cette espèce, qu'ils appellent *Coq des Bois* et *Coq*

des Roches. De là aussi cette mention fidèlement rapportée par Buffon sur la foi de M. de Manoncourt (Sonnini), qui lui écrivait de Cayenne *que cet Oiseau a l'habitude de gratter la terre, de battre des ailes et de se secouer comme les Poules* : ce que nous sommes porté à regarder comme une amplification officieuse et jugée nécessaire par ce correspondant pour justifier le nom donné par les Créoles à cette espèce ; surtout si l'on considère que M. de Manoncourt n'ayant fait ses observations que *sur un mâle qu'il avait vu dans un poste hollandais du fleuve Maroni, qu'on laissait en liberté vivre et courir avec les Poules*, il lui a été facile de lui attribuer presque les mêmes habitudes qu'à celles-ci. De là enfin l'origine de cette double erreur si communément répandue et si abusivement reproduite par tous les observateurs ou écrivains ornithologistes, depuis M. de Manoncourt, l'auteur des documents sur lesquels a travaillé Buffon, et son éditeur responsable, jusqu'à notre honorable et savant collègue M. Lesson, que *c'est dans un trou de rocher que cet Oiseau construit grossièrement son nid avec de petits morceaux de bois sec, et qu'il ne pond communément que deux œufs sphériques et blancs de la grosseur de l'œuf des plus gros Pigeons*.

Si maintenant nous voulons vérifier le degré d'exactitude de ces diverses assertions, nous verrons qu'elles sont toutes pour le moins hasardées. Nous nous autoriserons en partie, à cet égard, de ce que nous en a dit M. J. Goudot, qui publie ci-dessus les quelques notes qu'il a rédigées sur le Rupicole du Pérou, la seule espèce du genre qu'il ait observée, puisque c'est la seule qui se trouve dans la portion de l'Amérique qu'il a parcourue. Ainsi le Rupicole du Pérou ne *gratte pas la terre* à la manière des *Gallinacés* ; il cherche sa nourriture comme tous les autres *Passereaux*, et sa locomotion par le vol n'est pas moins facile. Il y a même plus, selon nous, c'est qu'il y aurait impossibilité physique pour cet Oiseau à gratter la terre de cette manière, impossibilité

suffisamment démontrée par la forme et les dimensions du pouce qui termine son tarse, et de l'ongle robuste et fortement recourbé dont, ainsi que ses autres doigts, il est armé, qui rappelle à s'y méprendre celui des Grimpeurs en général : analogie qui s'explique, au surplus, chez un Oiseau qui en diffère si essentiellement sous tous les autres rapports, par la nécessité où le met sa vie sauvage et solitaire, de même que son habitude de s'accrocher, ou, pour mieux dire, de se cramponner et se retenir aux parois des rochers qu'il fréquente, et au milieu desquels s'opère pour lui le double travail de la nidification et de l'incubation.

Ainsi le Rupicole du Pérou, pas plus que le Rupicole Coq de roche ou de Cayenne, ne construit pas *grossièrement son nid avec de petits morceaux de bois sec* (M. de Manoncourt, cité par Buffon), ni avec *des bûchettes assemblées* (M. Lesson, *Traité d'Ornithologie*, 1831). Ce nid a l'ensemble général et la forme de celui de tous les *Mérulidés* ou *Turdidés*, c'est-à-dire qu'il est circulaire et arrondi, un peu aplati ou déprimé, et n'ayant pas plus de 6 centimètres de profondeur. Quant à sa composition, elle est à peu de chose près la même, et tout aussi industrieuse : c'est d'abord une couche intermédiaire tissée de fibres et de chevelu de racines, consolidée en dehors par de la terre délayée et appliquée en guise d'enduit, puis à l'intérieur une couche de fibres végétales plus fines ; le tout est appuyé et repose, comme le plus grand nombre des nids d'*Hirundinidés*, contre les parois et dans l'anfractuosité des rochers, sous quelque saillie, de manière à en être abrité de même que d'une voûte ; ce qui ne contribue pas peu à altérer parfois l'aspect de la forme circulaire du nid, en la rapprochant de la forme hémisphérique de ces derniers, selon que l'anfractuosité qui le reçoit est plus ou moins plane ou plus ou moins concave. Une seule nuance distingue le nid du Rupicole de Cayenne que nous avons possédé longtemps, et qui depuis est passé de nos mains dans les gale-

ries du muséum d'histoire naturelle de Paris, du nid du Rupicole du Pérou, qui nous vient de M. J. Goudot : c'est que, dans la composition de la couche intérieure du premier, on remarque, entre autres matières souples et fines, une certaine quantité de cheveux arrachés probablement à quelques cadavres, et qu'il n'est pas impossible, dans les matières solides qui en constituent la maçonnerie extérieure, d'y retrouver la trace de quelques caillots de sang et de certaines épaisseurs ayant l'apparence de graisse solidifiée ; ce qui, on le voit, peut autoriser plus d'un doute sur le genre de vie et les instincts des Rupicoles. Les dimensions de ce nid sont de 2 décimètres dans un sens, sur 1 décimètre et demi dans l'autre.

Ainsi le Rupicole du Pérou ne pond pas, comme on l'a dit du Rupicole de Cayenne (ce que nous croyons pouvoir affirmer être une erreur), *des œufs blancs et arrondis gros comme ceux du Pigeon* : ses œufs, que nous tenons avec le nid de M. J. Goudot, sont, ainsi qu'on l'a vu par la figure qu'il en a donnée ci-dessus, pl. 37, de la forme et de la grosseur de ceux de la Corneille noire, *Corvus coronæ*. La coquille, très-légèrement luisante, en est d'un blanc un peu jaunâtre, recouverte de taches brunes entremêlées d'autres taches d'un gris violacé réunies en plus grand nombre, et en une espèce de couronne, vers le gros bout de l'œuf, dont les diamètres sont de 47 millimètres sur 33 environ.

Ce caractère oologique d'une des seules espèces de ce genre si curieux, caractère qui, sous tous les rapports, se rapproche de ceux fournis par les œufs des *Laniidés*, est, certes, assez notable, sans parler du mode de nidification commun aux deux espèces, pour faire suspecter l'authenticité de la place que lui assignent généralement les méthodes.

Il ne faut pas se dissimuler, à cet égard, que cette place n'a jamais reposé que sur un seul caractère constitutif,

d'une certaine valeur assurément, mais qui, dans l'état actuel des connaissances acquises sur ce genre, ne saurait être que relative : ce caractère est celui tiré de la disposition des doigts qui sont ce que l'on est convenu d'appeler *syndactyles*, c'est-à-dire que le doigt extérieur est soudé avec le doigt médian jusqu'à la seconde articulation, caractère commun aux *Bucéridés*, aux *Méropidés*, aux *Alcédidés* et aux *Pipridés* ou vrais *Manakins*, mais qui est loin d'être exclusivement le partage de ces divers genres, ainsi que l'a très-bien fait remarquer notre honorable collègue M. de la Fresnaye, dans un excellent mémoire qu'il a publié en 1833 dans le *Magasin de zoologie*, puisqu'il se retrouve dans un grand nombre d'espèces de passereaux étrangères aux *Syndactyles*, telles que le *Lanius arcuatus*, Cuv. ; le *Muscicapa melanoptera*, Gmel. ; le *Gobe-mouche vert*, Cuv. ; l'*Ampelis carnifex* ; trois ou quatre espèces de *Dicées* ; le *Batara agripenne*, Vieill. ; le *Turdus albifrons*, Lath. ; c'est sur lui que la plus grande partie des nomenclateurs, depuis Brisson jusqu'au savant académicien M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, se sont fondés pour classer le *Rupicole* dans la famille et à la suite des *Manakins*, dont Schœffer faisait, avec les genres ci-dessus nommés, ses *Anomalipèdes* ; division ou section bien anormale, en effet, sous ce rapport et difficile à placer dans un ordre naturel. Aussi Linné, voulant secouer le joug imposé par ce caractère si embarrassant des pattes, s'est-il borné à n'envisager que celui qu'il a cru pouvoir tirer du bec. A cet égard, le hasard ne l'aurait peut-être pas mal servi en le lui faisant rapprocher des *Méruolidés*, au lieu de l'en tenir séparé, comme on a l'habitude de le faire, par les *Hirundinidés* et les *Caprimulginidés* ; car sa division B de son sixième ordre est à bec dont le bout de la mandibule supérieure est crochu, et la division C du même ordre, à bec dont la mandibule supérieure est échancrée vers le bout.

Or, si l'on fait bien attention à la forme du bec du

Rupicole, on verra qu'elle ne diffère en quoi que ce soit de bien sensible, ni de celui des *Corvidés*, ni de celui des *Mérulidés*, et encore moins de celui des *Laniidés* et des *Tyrannidés*. Ce bec est, en effet, médiocrement robuste, épais, voûté, fléchi et fortement échancré vers la pointe, et, telle bonne volonté que nous ayons, il nous est impossible de le voir aussi déprimé qu'on le prétend à sa base, pour le rapprocher des Manakins proprement dits, chez lesquels ce caractère est évident et incontestable.

En outre, le port de l'Oiseau, à part ses proportions, ne rappelle aucunement celui des vrais Manakins; ses tarses ne sont pas grêles et effilés comme chez ces derniers. La queue elle-même ne présente pas la même brièveté: si elle paraît plus courte chez l'une des deux espèces que chez l'autre, c'est-à-dire chez le Rupicole de Cayenne, cela tient uniquement aux plumes coxales qui, en retombant des deux côtés de la naissance de la queue, dissimulent ainsi une partie de sa longueur à la vue.

Il ne faut pas oublier enfin que, si on trouve souvent plus de graines ou de végétaux dans l'estomac du Rupicole, on y trouve aussi des Scarabées et des Insectes, ce qui nous a été confirmé par M. J. Goudot.

Nous inclinons donc fortement à penser quant à présent, d'après ce que nous venons de dire, qu'en prenant en grande considération le caractère oologique du Rupicole du Pérou, caractère qui ne doit pas différer essentiellement de celui de Cayenne, que ces deux espèces d'un seul et même genre, malgré l'identité de conformation des pattes avec les Manakins, doivent faire partie d'une famille essentiellement distincte de celle où figurent ceux-ci, dont le bec les sépare d'ailleurs suffisamment par sa conformation toute différente et entièrement déprimée. Nous proposerions même dès aujourd'hui, si une pareille initiative nous appartenait, de les isoler entièrement des Syndactyles, auxquels ils ne sauraient servir tout au plus que d'intermédiaires, ou

comme de lien de transition avec soit les *Mérulidés*, soit les *Laniidés*, soit les *Tyrannidés*, tels que les a composés M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, non-seulement eu égard à la conformation du système buccal évidemment *dentirostre*, mais encore, nous le répétons, au caractère oologique beaucoup plus déterminant, selon nous.

Ce déplacement d'ailleurs a déjà, à différentes époques, été assez de fois essayé par plusieurs des naturalistes les plus distingués pour ne point paraître, à l'heure qu'il est, une innovation irréfléchie.

Dès 1806, M. Duméril, dans sa *Zoologie analytique*, place le genre Rupicole entre les Gros-becs qui terminent ses *Conirostres*, et les Mésanges qui commencent ses *Subulirostres*.

Illiger, en 1811, le place entre les Pies-Grièches (*Lanius*), et après elles, en lui faisant clore ses *Canori*, et les Gros-becs qui, avec les Mésanges (*Parus*), composent les *Passerini*.

M. Temminck, dans son *Analyse du système général d'Ornithologie*, publiée de 1815 à 1820, lie le genre Rupicole au genre Langrayen (*Ocypterus*, Cuv.) par les genres Coracine (*Coracina*, Vieill.) et Cotinga (*Ampelis*, Lin.)

Latreille, en 1825, le place après ses *Latirostres* qui finissent par les genres Tyran et Drongo, et en tête de ses *Dentirostres*, suivi des genres Manakin, Tangara, Pie-Grièche, etc.

Il y a assurément une immense différence entre cet ordre d'idées, qui nous paraît plus élevé et plus conforme aux indications de la nature, et celui qui tend à lier le Rupicole par les Manakins aux Caprimulgidés.

Plus récemment enfin, M. G. R. Gray a suivi l'exemple de M. Temminck, dans sa *List of the genera of Birds, etc.*, publiée en 1840, qui est l'ouvrage systématique le plus rationnellement et le plus sagement innovateur que nous connaissions.

Ainsi, pour nous résumer dans cette notice déjà trop

longue, en l'absence des caractères qui nous sont inconnus, trois caractères nettement tranchés dominant chez le genre Rupicole, dont deux zoologiques : le doigt interne soudé au doigt médian jusqu'à la deuxième articulation, et le bec robuste, voûté, fléchi et échancré à la pointe; et un purement oologique. De ces trois caractères, les deux derniers sont communs à presque *tous les Dentirostres*, dans des proportions différentes, et à une forte partie de la nombreuse division des *Déodactyles*; un seul, le premier, appartient à peu près exclusivement à la classe si disparate des *Syndactyles*.

En présence de ce résultat comparatif, est-il rationnel de laisser le Rupicole dans cette dernière famille, et aussi éloigné de ceux dont il semble être si naturellement appelé à devenir le congénère ?

C'est une question qu'il ne nous appartient pas de juger, mais que nous soumettons avec nos observations, et dont nous abandonnons la solution aux savants et Ornithologistes dont il nous suffira d'y avoir appelé ainsi l'attention, pour les voir s'empresse soit de développer en les confirmant les propositions qui précèdent, soit de détruire en la combattant l'hérésie scientifique dont ils la supposeraient empreinte.

OBSERVATIONS

sur l'organisation et les habitudes

DU COQ DE ROCHE PÉRUVIEN (*Pipra peruviana*, Lath.),
ET DU CAURALE (*Ardea helias*, Lin.),

PAR M. JUSTIN GOUDOT.

D'après un grand nombre d'individus que j'ai eus à ma disposition, je donnerai, pour la grandeur des mâles adultes du Coq de roche péruvien, 0,351 (1 pied 1 pouce); les femelles, un peu plus petites, n'ont que 0,324 (1 pied) : ces femelles offrent la même teinte de plumage que celles de l'espèce de Cayenne (*Pipra ruficollis*, Lath.).

Le bec du mâle est tout jaune, celui de la femelle d'un brun noirâtre, avec l'extrémité de la mandibule supérieure jaune; chez les vieilles femelles, ce jaune se montre sur l'arête supérieure et à l'extrémité inférieure de la mandibule; en général, ce bec passe, sur plusieurs points, au jaune du mâle : le plumage devient aussi d'une teinte beaucoup plus orangée de brun que chez les jeunes femelles adultes.

L'œil du mâle a son iris jaune, la femelle l'a gris, couleur qui se distingue nettement de la prunelle; la trachée-artère est semblable dans les deux sexes, simple, offrant un renflement fusiforme à sa partie inférieure, son larynx inférieur osseux; sa langue a son extrémité cartilagineuse; elle est légèrement bifide dans les deux sexes et chez les petits encore au nid; le gésier est petit et offre deux forts muscles à plis longitudinaux, sa membrane interne est très forte; l'intestin a, de longueur totale, depuis le pylore 0,405 (1 pied 3 pouces); il est gros, relativement à l'Oiseau, d'un

égal diamètre, à parois robustes; on remarque deux très petits cœcums dans les deux sexes à 0,054 (2 pouces) environ au dessus du cloaque.

Ces Oiseaux habitent les grands bois des régions tempérées; on les rencontre par petites troupes de trois à huit individus tous mâles; les femelles se montrent également seules et par petites troupes, plus souvent dans le voisinage des lieux escarpés (*penas*) ou terrains coupés perpendiculairement qui bordent les grands torrents; c'est là qu'elles construisent leurs nids¹. Ces petites bandes de mâles volaient ordinairement sur les branches basses et se posaient parfois à terre pour chercher des drupes de *Laurina*, se plaisant près des clairières formées par la chute d'arbres déracinés par l'orage au milieu des grandes forêts, mais ne grattant jamais le sol, comme le rapporte Cuvier (*Règne animal*, 1817); leur vol est lourd; ils paraissent toujours inquiets sur les branches et ont continuellement de petits mouvements brusques et saccadés. Leur nourriture se compose de drupes d'une grande espèce du genre *Ocotea*, très commune dans ces localités et désignée par les indigènes sous le nom d'*Amarillo de Pena*. Des gé-siers m'ont aussi offert des drupes de *Psycotria* et des petites baies d'un *Anonacea*; chez une femelle il était plein de capsules bacciformes d'une Rhinanthée qui croît abondamment sur les bords de la rivière Combayma, dans la Cordillère centrale de la Nouvelle-Grenade; une seule fois un mâle, qui ramassait à terre des drupes d'*Ocotea*, m'a offert des débris d'Arachnides (genre *Faucheur*, Latr.); mais je pense que c'était un pur hasard.

Ces Oiseaux paraissent ne pas s'éloigner beaucoup de

¹ Ayant donné la description de ces nids dans la *Revue zoologique*, janvier 1843, p. 1; je la compléterai maintenant par la figure de l'un des œufs que j'ai rapportés et qui est représenté de grandeur naturelle pl. 37.

certaines parages ; car j'ai vu de petites troupes repassant tous les jours par les mêmes sites, où j'étais sûr de les trouver toujours de trois à cinq heures de l'après-midi, qui est le moment, à ce qu'il paraît, où ils cherchent plus particulièrement leur nourriture¹.

On rencontre aussi les mâles dans le voisinage des nids ; un chasseur m'a même assuré en avoir vu un posé dessus ; mais ce fait me paraît tout à fait douteux. On peut considérer ces Oiseaux comme vivant isolés les mâles des femelles, et je suis persuadé que ces dernières seules couvent : une seule fois j'ai vu cinq mâles après une femelle. Les petits gardent le nid, quoique très forts ; j'ai eu deux individus longs de 0,256 (9 pouces), pris au nid ; leur gésier offrait encore des drupes entières d'*Ocotea*, il était plus volumineux chez eux que dans les adultes : c'étaient deux jeunes mâles offrant, comme cela est ordinaire, le plumage de la femelle.

Le chant de ces Oiseaux est un cri rauque de la syllabe *Ket.. Ket... Ket...* grassyée, mais répétée avec force et d'un ton très aigu ; c'était aussi le même cri qu'ils faisaient entendre lorsqu'ils étaient blessés ou épouvantés.

Les habitants les désignent sous le nom de Coq ancien ou Coq des montagnes (*Gallo antiquo* ou *Gallo de montana*). En repassant mes notes je vois qu'ils m'avaient assuré que le chant de cet Oiseau était très analogue à celui du Coq domestique, forgeant tout cela probablement de son nom vulgaire, ce qui démontre combien, en général, il faut se méfier des renseignements qu'on se procure par tradi-

¹ Je ferai observer que, généralement entre les tropiques, les animaux supérieurs ne montrent une grande activité que durant la matinée et dans l'après-midi, lorsque la force du soleil diminue. Depuis dix heures jusqu'à trois heures de l'après-midi, ils restent ordinairement en repos et paraissent très-peu agités, tandis que c'est précisément le contraire, pour la plus grande partie des Insectes.

tion et dont les indigènes se plaisent à fatiguer les voyageurs.

Le CAURALE (*Eurypyga phalenoïdes*, Illig.) habite aussi la région tempérée de la Cordillère centrale de la Nouvelle-Grenade; mais il n'est pas commun. On le trouve toujours seul; il fréquente les lieux inondés et le voisinage des eaux courantes, vole à courte distance, toujours en suivant ou remontant le cours des petits ruisseaux ou des rivières, se posant aux endroits où l'eau est plus stagnante, se laissant difficilement approcher. Sa nourriture se compose de petits Crustacés; c'est du moins ce que m'ont offert les gésiers des deux individus que j'ai vus, bien que son existence au bord des rivières annonce qu'il doit aussi être pêcheur. Il n'a pas la patience des Hérons et va avec un peu plus d'agilité sur les terrains découverts ou sablonneux des bords de l'eau; son vol n'est pas non plus celui des Hérons, il est beaucoup plus continu et plus rapide. La femelle couve pendant la journée. Pour la description de son nid, voyez la *Revue zoologique*, janvier 1843, p. 1; ayant pu me procurer ses œufs, je donnerai ici, pl. 38, la figure de l'un d'eux, que je dois, ainsi que celle de l'œuf du Coq de roche, à l'obligeance de M. Guérin-Méneville.



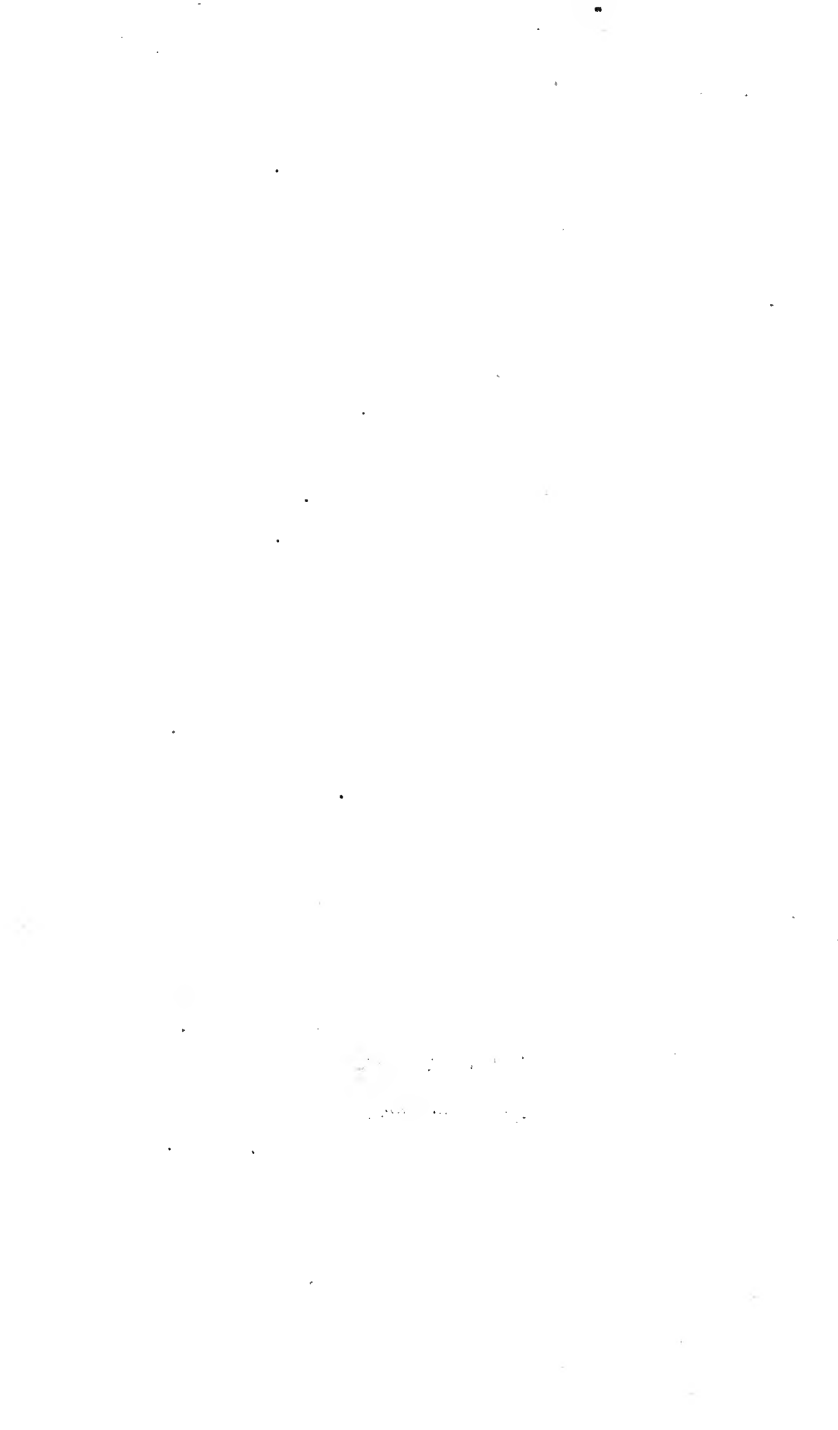
Ouf

du *Rupicola Peruviana*.



Ouf du Caurale .

Eurypyga phalenoïdes .



G. COTINGA. AMPELIS. L.

C. A POITRINE D'OR. *A. aureopectus*. De Lafr.

Revue zoologique par la Société Cuvierienne, 1843, p. 68.

Cette nouvelle espèce, voisine du *Cotinga vert*, d'Orb. et de Lafr., *Voy. en Amér.*, et de l'*Ampelis Riefferii*, Boiss., *Rev. zool.*, 1840, p. 3, s'en distingue au premier abord, quoique adulte, par ses pattes couleur de plomb et non rouge-vermillon, comme chez eux. Elle a, comme eux, toutes les parties supérieures d'un beau vert-pré, mais un peu teinté de bleuâtre à certain jour; le haut de la gorge, les côtés du cou, de la poitrine et les flancs sont de la même couleur, qui prend une teinte plus foncée sur les lorums et le pourtour de la mandibule supérieure; le devant du cou et la poitrine sont d'un beau jaune jonquille doré; un jaune moins vif et soufré occupe le pli et le dessous de l'aile, et forme une bande médiane sur le ventre et l'abdomen, se confondant, sur les côtes, par mèches jaunes et vertes avec le vert des flancs; les couvertures inférieures de la queue sont ainsi variées; toutes les rémiges secondaires sont finement terminées de blanc-jaunâtre; le bec est d'un beau rouge-vermillon et les pattes d'une couleur plombée, avec les ongles pâles.

Longueur totale, 17 centimètres.

De Santa-Fé de Bogota.

L'individu que nous soupçonnons être la femelle diffère du précédent en ce que les lorums et le pourtour du bec sont jaunâtres, et qu'il n'y a que quelques mèches jaunes entremêlées de vertes sur la gorge et le devant du cou, et se prolongeant sur la partie médiane du ventre et de l'abdo-

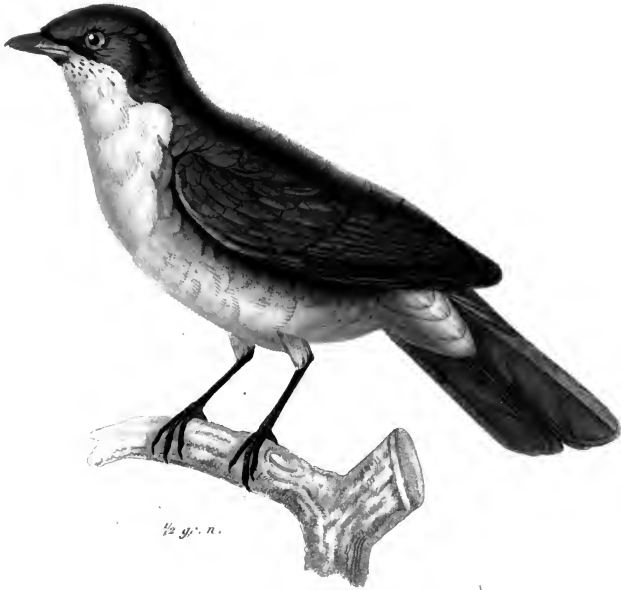
men, et sur les couvertures inférieures de la queue. Le bec est d'un rouge livide et rembruni.

Le Cotinga vert (*Amp. viridis*, d'Orb. et Lafr., *Synopsis avium Amer.*, p. 40, et *Voyage en Amér.*, pl. 30, fig. 2) en diffère en ce qu'il a les pattes rouges, qu'il n'a que la gorge jaune et non la poitrine jaune doré, et que toutes ses rectrices, sauf les deux médianes, ont une grande tache noire terminée de blanc à leur extrémité. Le seul individu de cette espèce, rapporté de Yungas, en Bolivie, est au muséum de Paris.

Le Cotinga de Rieffer (*Amp. Riefferii*, Boiss., *Rev. zool.*, 1840, p. 3) est singulièrement voisin de ce dernier; mais aucun des individus, venus en assez grand nombre dans les diverses collections de Colombie, n'a présenté la bande noire terminale de la queue de l'*Amp. viridis*, qui a, en outre, les tarses plus élevés et la gorge jaune.

Ces trois espèces forment un petit groupe de Cotingas verts à bec rouge, particuliers à la Colombie et au Pérou, et qui se trouvent réunis aux espèces plus grandes et brésiliennes (le *Procnias melanocephalus* de Swainson et le *Cotinga à coqueluchon* de Tem.) par la nouvelle espèce suivante à pattes et bec rouges comme eux, mais de taille beaucoup plus forte.

DE LAFRESNAYE.



Ampelis aureopectus. de Lafresnaye.



G. COTINGA. AMPELIS. L.

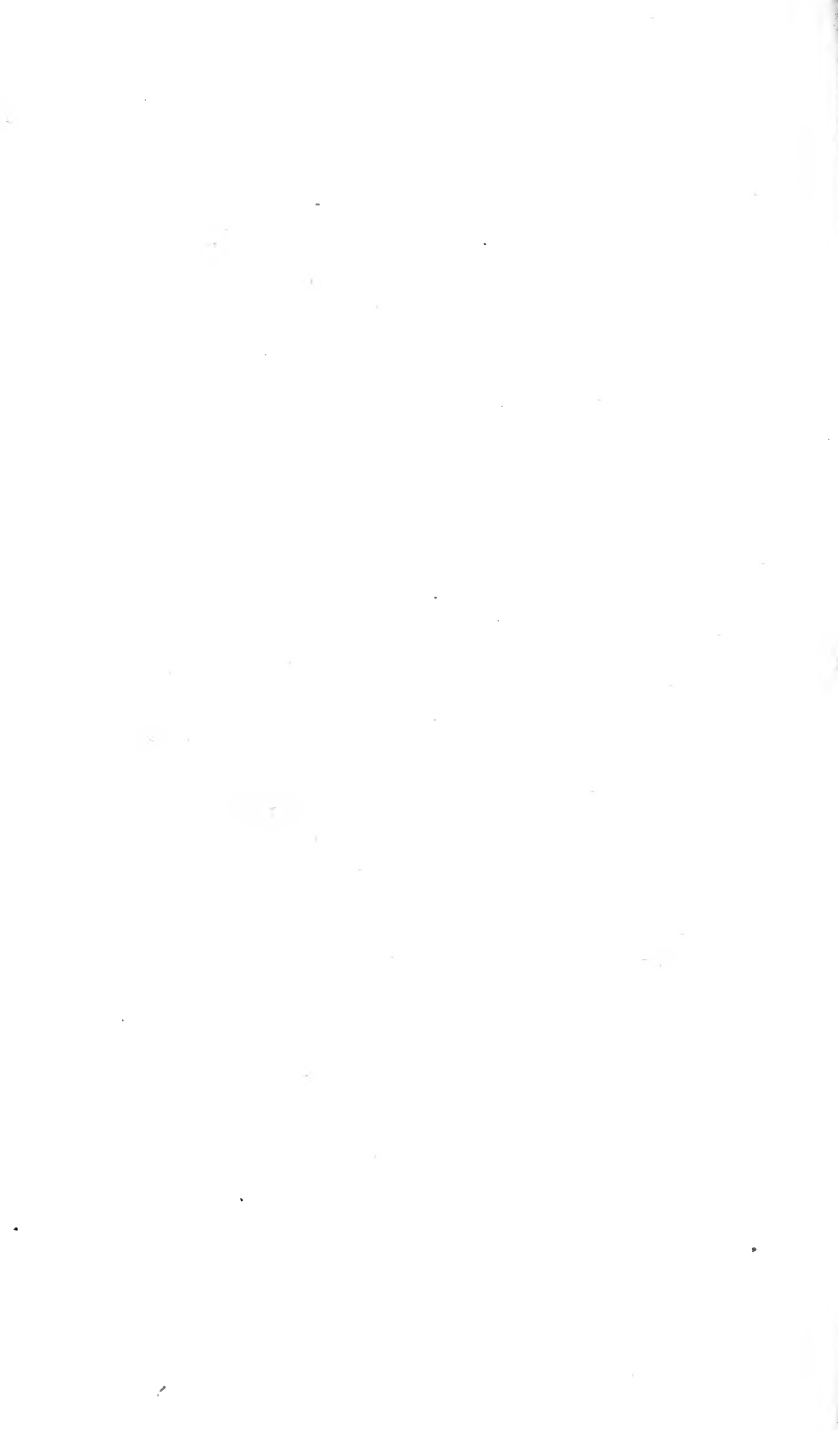
C. A CROISSANT. *C. arcuata*. De Lafresn.

Revue zoologique par la Société Cuvierienne, 1843, p. 98.

Il est vert olivâtre, avec la tête, le devant du cou, les ailes et la queue noirs; les petites et grandes couvertures alaires sont vertes, celles-ci bordées de jaune-verdâtre pâle et terminées de noir, ce qui forme une bande jaune et noire traversant l'aile obliquement; toutes les rémiges sont bordées de vert et terminées de noir, les plus rapprochées du corps ont une tache jaune-verdâtre pâle près de leur extrémité, avec leur fine pointe blanche; les deux rectrices médianes sont vertes, terminées de noir; toutes ont leurs pointes blanches; quelques couvertures de la queue sont terminées de noir, avec leur pointe jaunâtre; tout le dessous de l'Oiseau, depuis le cou, est jaune verdâtre pâle, et chaque plume a une bordure arquée noire, en forme d'écaille, disposition qui rappelle la Pie-grièche à croissant (*Lanius arcuatus*, Cuv.). Les pattes et le bec sont rouges.

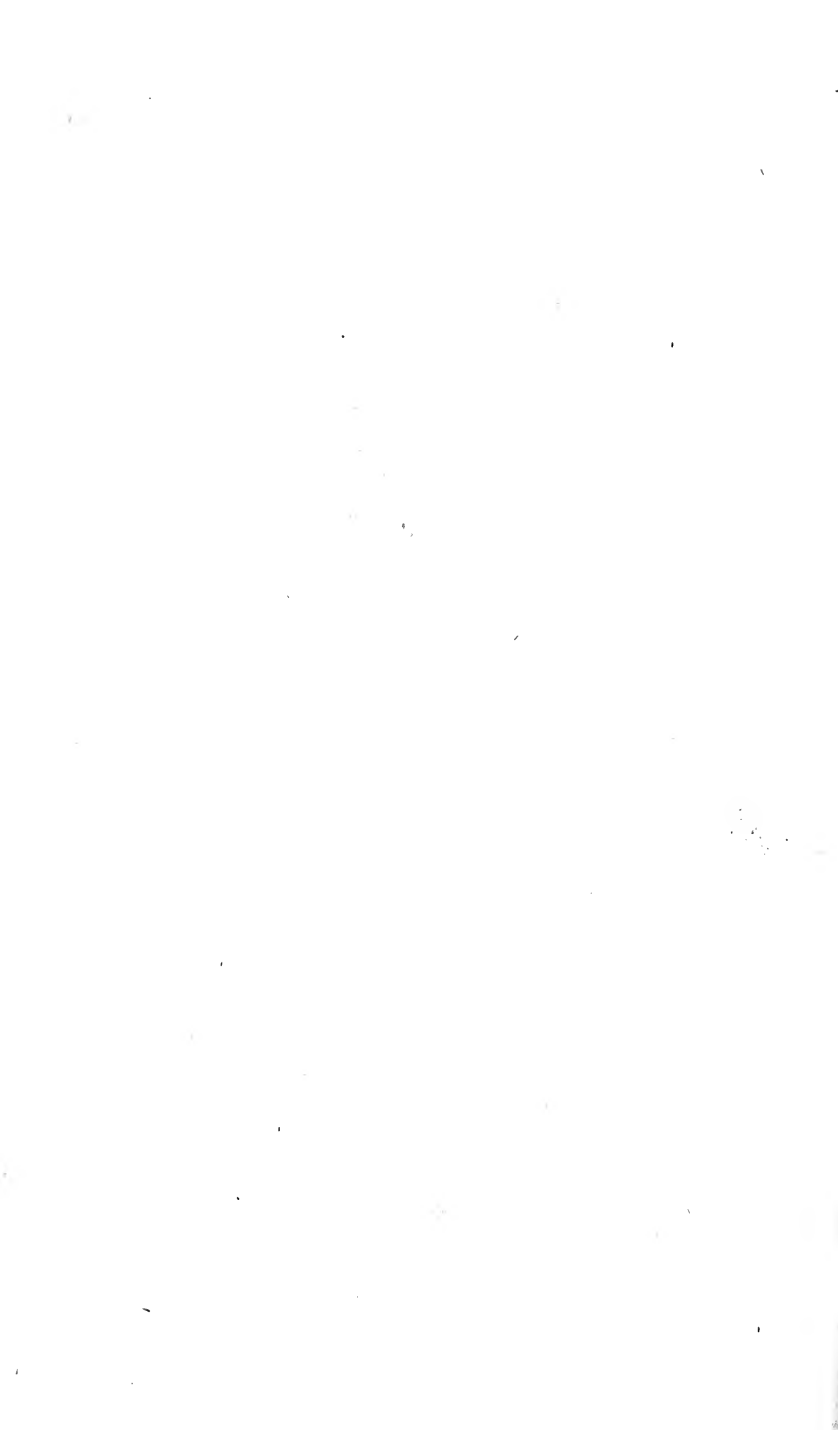
Cette espèce, assez grande, est de la taille du Cotinga à coqueluchon de Temminck et du *Procnias melanocephalus* de Swainson, ou *Ampelis viridis*, Thunberg, et forme évidemment le passage des petites espèces vertes, à bec et pattes rouges, de Colombie, avec celles-ci, particulières au Brésil; elle vient de Colombie.

DE LAFRESNAYE.





Ampelis arcuata, de Lafresnaye.



G TANGARA. TANAGRA. L.

T. (*Aglaia*) DE PARZUDAKI. *T. (Aglaia) Parzudaki*. Lafr.

Revue zoologique par la Société Cuvierienne, 1843, p. 97.

Il est noir, avec le bas du dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, les petites couvertures alaires, l'extrémité marginale des grandes et tout le dessous, depuis le bas de la gorge, d'un vert-jaunâtre luisant, à reflets soyeux et jaune de paille; les lorums et le tour des yeux, une tache subauriculaire, la gorge, le haut du dos, les ailes et la queue sont noirs; le dessus de la tête et du cou est d'un jaune orangé doré, avec le front et la région auriculaire de couleur rouge; le milieu de l'abdomen et l'anus sont d'un roussâtre terne; le bec est noir et les pattes de couleur plombée.

Environs de Santa-Fé de Bogota.

Nous avons dédié cette belle espèce au naturaliste Parzudaki, lequel, par suite des nombreux envois qu'il a reçus de Colombie, a contribué à faire connaître l'ornithologie si remarquable de cette partie de l'Amérique du Sud.

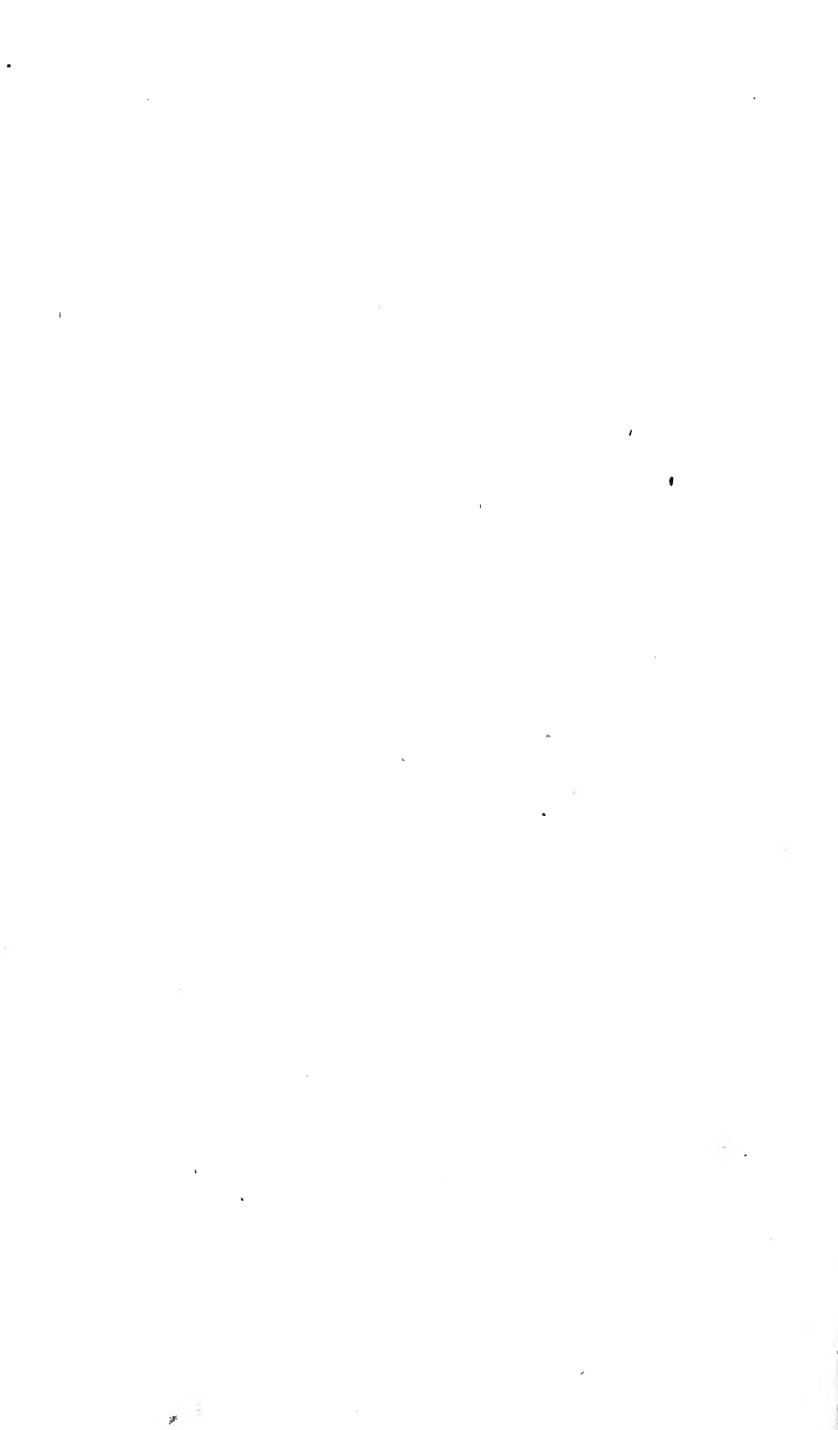
Cette espèce, le *T. nigroviridis*, ainsi que le *T. labradorides*, Boiss., *Rev. zool.*, 1840, p. 67, et notre Tangara argentin, *Rev. zool.*, 1843, p. 69, que nous croyons identique avec le Tangara aux ailes bleues des *Ornithological Drawings* de Swainson, dont il devra alors prendre le nom, forment encore un petit groupe colombien d'*Aglaia*s noirs et verts à reflets chatoyants et soyeux.

DE LAFRESNAYE.





Tanagra Parxudaki. De Lafresnaye.



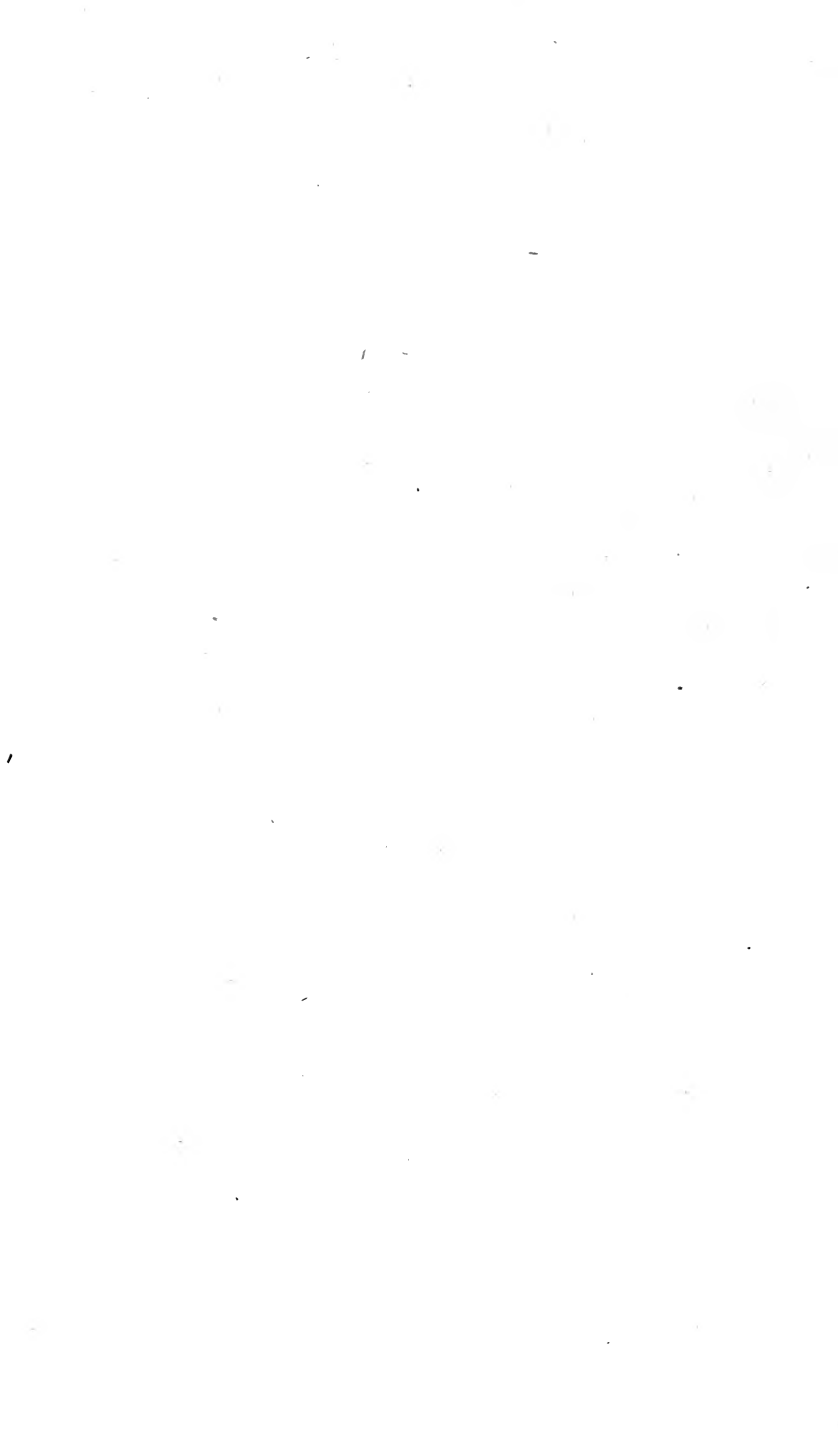
G. TANGARA. TANAGRA. L.

T. (Euphone) DE PRÊTRE. *T. (Euphonia) Pretrei.*
De Lafr.

Revue zoologique par la Société Cuvierienne, 1843, p. 97.

Il est vert en dessus, avec le croupion jaune, le dessus de la tête et du cou d'un bleu turquin luisant ; le front, les lorums, la gorge, les côtés de la tête, le devant et les côtés du cou, et la poitrine, d'un vert moins foncé que le dessus. Cette couleur est encadrée au bas de la poitrine par une ceinture noire ; le reste du dessous est jaune-jonquille, avec toute la partie médiane et les couvertures inférieures de la queue couleur marron ; le bec est couleur de corne et les pieds plombés. (De Colombie.)

Nous dédions cette charmante espèce au peintre si connu dont l'habile pinceau a rendu depuis si longtemps déjà et rend encore, tous les jours, d'immenses services aux sciences naturelles par la vérité et l'élégance de sa touche.





Tanagra pretrei, De Lafresnaye.



G. TANGARA. TANAGRA. L.

T. (*Aglaia*) VERT NOIRET. *T. (Aglaia) nigro-viridis*. De Lafr.

Revue zoologique par la Société Cuvierienne, 1843, p. 69.

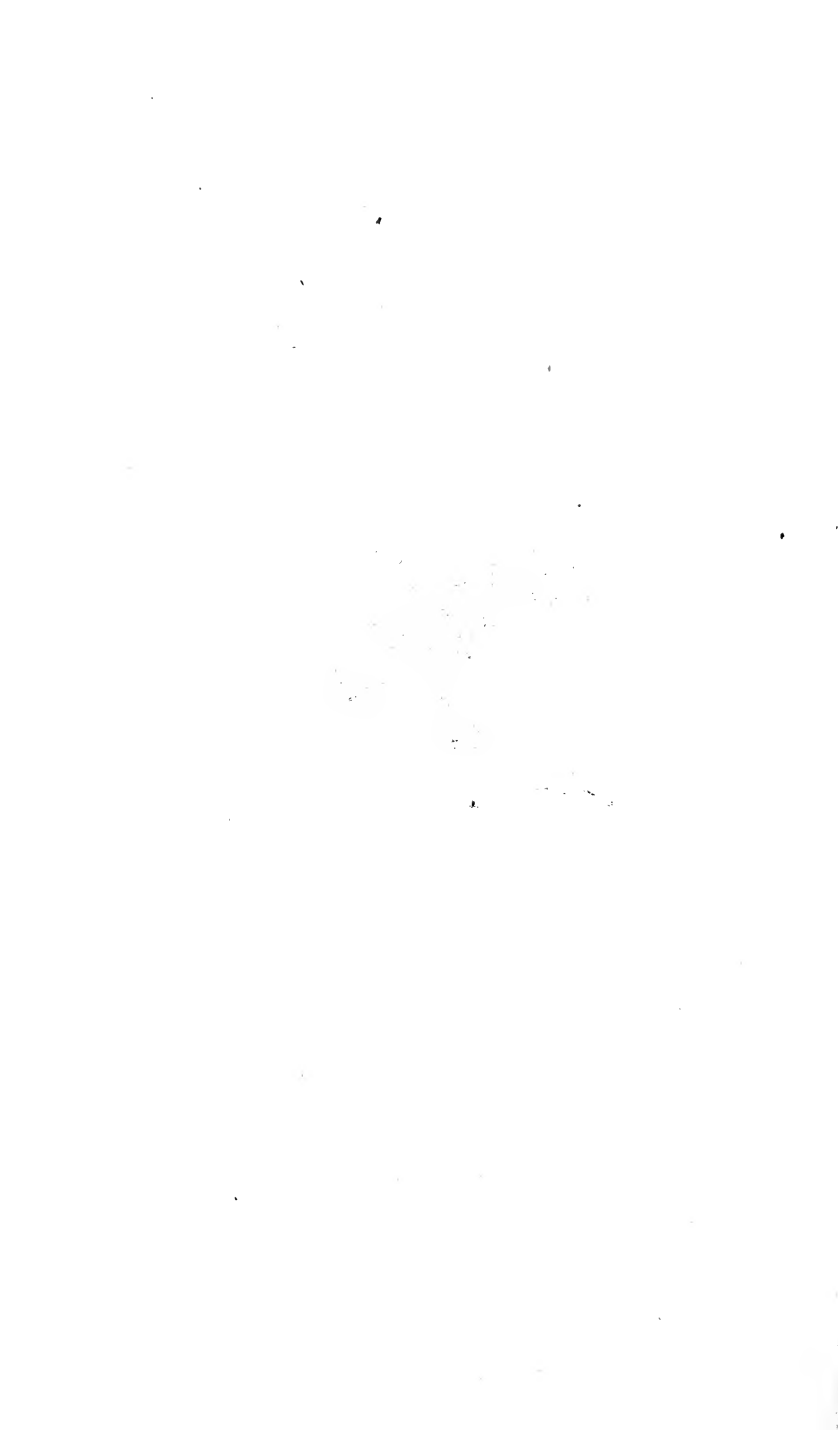
Cette espèce, de la taille du *T. tricolor*, a le fond du plumage noir; mais tout son corps, excepté le milieu du dos, le front, les lorums, le pourtour des yeux, les joues et la gorge, est couvert de taches plus ou moins rapprochées, d'un vert argentin et changeant en paillet sur la tête et le dessus du cou, où elles sont presque contiguës sur le croupion; les grandes couvertures de l'aile et tout le dessous du corps. Ces taches sont bleues sur les petites couvertures de l'aile et d'un vert-bleu sur le devant du cou. Les rémiges et les rectrices sont bordées d'un vert bleu; le milieu de l'abdomen est blanc sale; bec et pieds noirs. — De Bogota.





3/4 de gr. n.

Tanagra Nigroviridis, de Lafresnaye.



G. MANAKIN. PIPRA. *Linné.*M. CHRYSOPTÈRE. *P. chrysoptera.* De Lafr.

Revue zoologique par la Société Cuvierienne, 1843, p. 97.

Il est noir, huppé; sa huppe se compose de deux parties, dont l'antérieure, depuis les narines jusqu'au vertex, est hérissée et d'un jaune jonquille luisant, tandis que la partie postérieure, depuis le vertex jusqu'à la nuque, est tombante et d'un rouge sanguin, chaque plume étant jaune à sa base et se terminant en forme de petite palette rétrécie. La gorge et le devant du cou sont jaunes, la première un peu mélangée de noir; toutes les rémiges primaires et secondaires ont leurs barbes internes d'un beau jaune foncé; les rectrices, sauf les quatre médianes et les deux latérales, sont noires à l'extérieur et à l'extrémité, et jaunes intérieurement; le dessous de l'aile est entièrement jaune, excepté à son extrémité; les jambes sont rouges.

Cette nouvelle espèce est, en quelque sorte, par la délicatesse de son bec et le mélange de ses trois couleurs, le pendant du *Pipra filicauda* de Spix, pl. 8. — Elle vient de Colombie, des environs de Santa-Fé de Bogota.

DE LAFRESNAYE.





Pipra chrysoptera de Lafrenque.

The first part of the document
 discusses the general principles
 of the proposed system.
 It is intended to be a
 general outline of the
 subject, and is not
 intended to be a
 complete treatise on
 the subject.

The second part of the document
 discusses the details of the
 proposed system.

G. MANAKIN. PIPRA. Linné.

M. DE CANDÉ. *Pipra Candei*. Parzudaki.

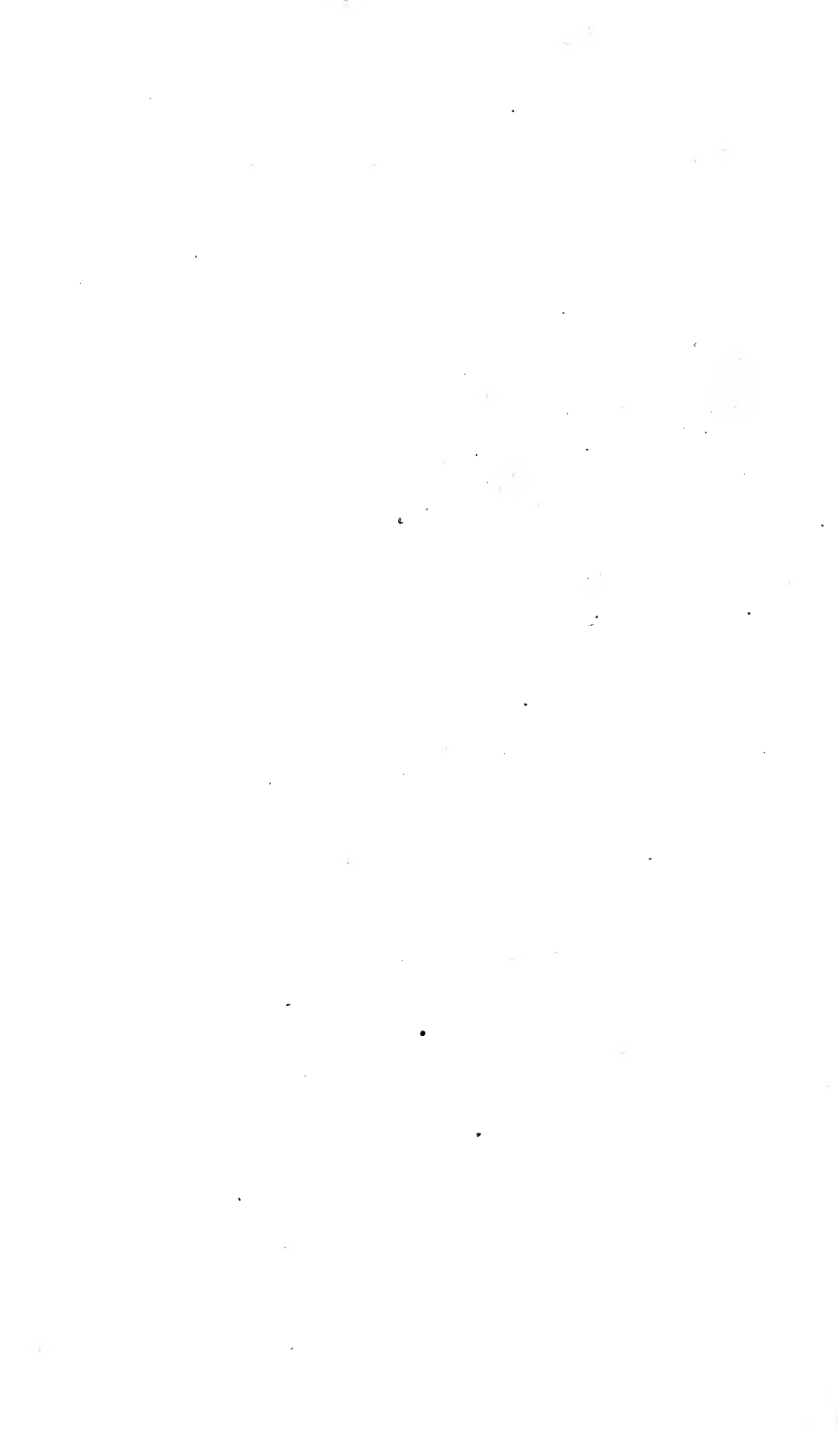
P. pileo, alis fascia dorsalis transversa caudaque nigris, gutture, collo, alarumque tectricibus albis, abdomine flavo pygidio virescenti.

Cette jolie espèce est d'une taille un peu plus forte que la *Pipra gutturosa*, à la section duquel elle appartient : le bec est cependant un peu plus long, plus robuste et moins déprimé ; toute la partie supérieure de la tête, jusqu'au niveau des yeux, les ailes, moins les couvertures, et les rectrices de la queue, sont d'un noir moins profond que dans l'espèce précédente : une bande de même couleur, assez étroite, traverse le dos au niveau des ailes ; toute la partie antérieure du corps, jusqu'au même niveau, excepté la calotte noire dont nous avons parlé, est d'un blanc pur, ainsi que les couvertures des ailes. L'abdomen est d'un beau jaune serin qui passe au verdâtre sur la partie correspondante du dos et des couvertures de la queue. Les tarses sont un peu plus longs que chez l'espèce vulgaire.

Ses habitudes sont semblables à celles de notre Troglydite ; il voltige constamment terre à terre, et fait entendre un cri semblable à celui que l'on produit en cassant une noisette.

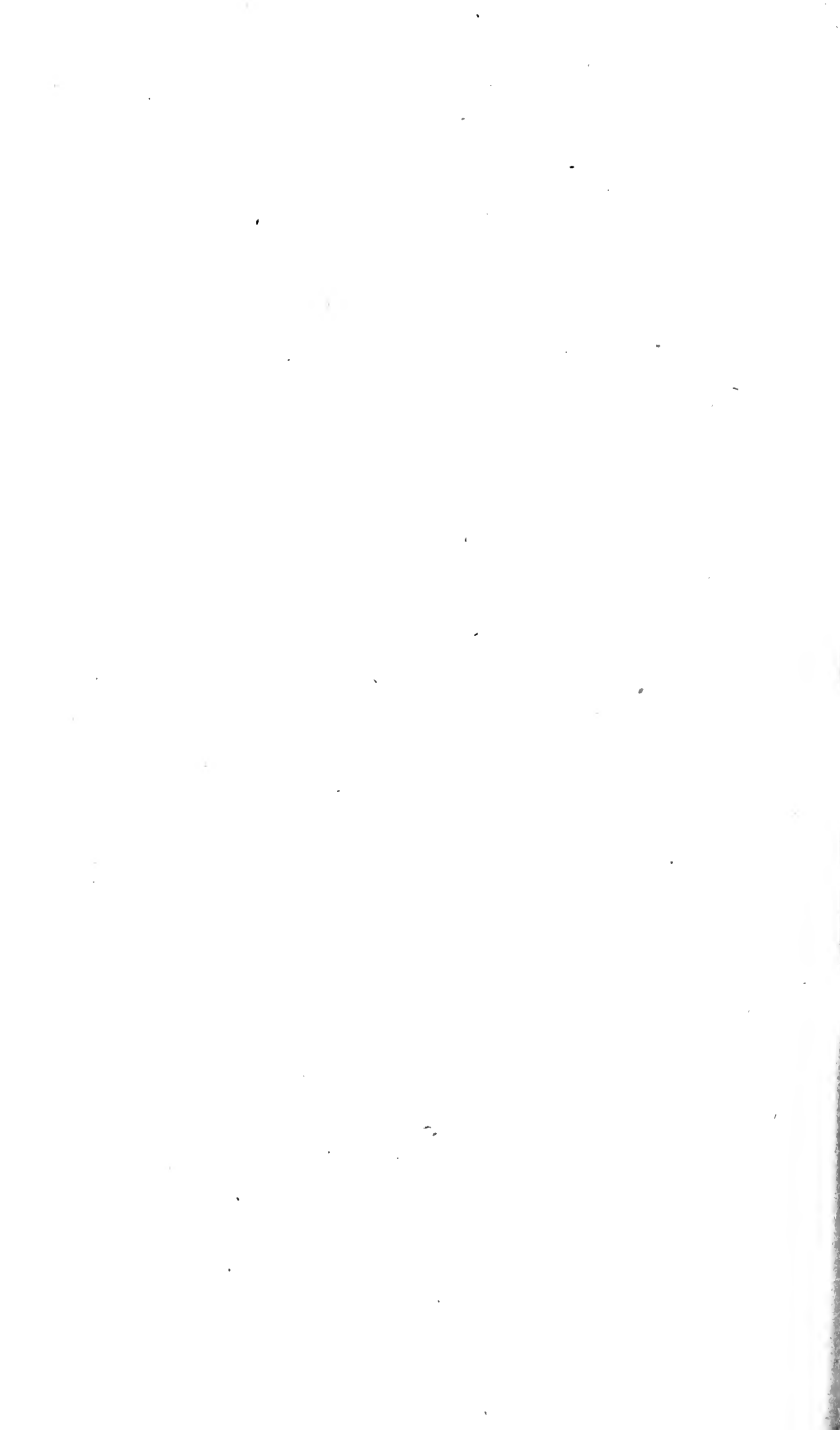
Cet Oiseau a été trouvé à Truxillo, baie de Honduras ; nous le dédions à M. Ferdinand de Maussion-Candé, capitaine de corvette, qui a eu l'obligeance de nous le communiquer, en ayant tué deux individus dans son voyage.

PARZUDAKI.





Pipra *Candei* . *Par. udaki* .



Magasin
de
Zoologie
Seconde Serie
Sixieme année

Classe II
Oiseaux
Planches 46 a 54

1844.

1872
1873

1874
1875

1876
1877
1878

1879



MAGASIN DE ZOOLOGIE

D'ANATOMIE COMPARÉE

ET

DE PALÆONTOLOGIE;

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER
LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR
SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS
DE LA SCIENCE,

Par M. F. E. Guérin-Méneville.



1 et 2

LIVRAISON. — ANNÉE 18 *44*



MAMMIFÈRES, n°

OISEAUX, n°

REPTILES, n°

POISSONS, n°

MOLLUSQUES, n°

46 à 48

83, 84

ANNÉLIDES, n°

CRUSTACÉS, n°

ARACHNIDES, n°

INSECTES, n°

ZOOPHYTES, n°

130, 131

PARIS,

ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,

23, RUE HAUTEFEUILLE.

DEUXIÈME SÉRIE.—ANNÉE 1859 ET SUIVANTES.

Plan de l'ouvrage.

Le titre de ce recueil indique parfaitement quel est son plan; son but principal est de mettre en rapport les zoologistes de tous les pays et d'être le centre commun où chacun d'eux sera certain de trouver les nouvelles les plus importantes de la science qu'il cultive et à l'aide duquel il pourra en suivre les progrès les plus récents. Dans ce recueil, chacun peut consigner ses travaux, publier ses découvertes et les faire connaître au monde savant. C'est une voie de publicité ouverte *gratuitement* à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie; c'est un moyen puissant pour elles d'apparaître au grand jour de la publicité et de sortir de l'oubli et de l'abandon dans lesquels les relèguent des éditeurs timides. Combien de jeunes et studieux savants qui n'ont besoin que d'une première publication pour être connus! Cette publicité, ils la trouveront dans le MAGASIN DE ZOOLOGIE, heureux si, par nos efforts constants, nous contribuons aux progrès de la science, et si des illustrations nouvelles apparaissent à l'aide de notre appui.

Les naturalistes qui désirent faire insérer des mémoires dans le MAGASIN DE ZOOLOGIE doivent les adresser, *franco*, à M. Guérin-Méneville, directeur du Magasin de zoologie, rue de Seine-Saint-Germain, 13, avec les individus types de leurs travaux, qui leur seront exactement renvoyés.

CHAQUE AUTEUR REÇOIT CINQ EXEMPLAIRES GRATIS DES MÉMOIRES QU'IL COMMUNIQUE, ET QUINZE QUAND IL FAIT LES FRAIS DES DESSINS DES PLANCHES QUI DOIVENT LES ACCOMPAGNER.

Chaque planche ne contient qu'une seule espèce ou des espèces du même genre; elle porte le nom de la classe à laquelle elle appartient, et chaque classe porte un numéro d'ordre qui se suit sans interruption; le texte porte en tête de chaque page le nom de la classe et le même numéro d'ordre que la planche; de cette manière, chacun peut toujours classer les planches suivant la méthode qu'il préfère.

Conditions de l'abonnement.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE se publie par livraisons à des époques indéterminées; cependant il paraît exactement DOUZE LIVRAISONS chaque année.

Les douze livraisons réunies forment, chaque année, un fort volume in-8, imprimé sur beau papier et orné de SOIXANTE A SOIXANTE-DOUZE planches gravées et soigneusement coloriées. Ce volume est terminé par des tables méthodique, alphabétique et par noms d'auteurs, afin de faciliter les recherches.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons) 36 fr.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons), par la poste. 42 fr.

Sections séparées.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE est divisé en TROIS SECTIONS auxquelles on peut souscrire séparément. Nous nous sommes décidés à cette division dans l'intérêt de la science et afin que chacun puisse acquérir la section qui l'intéresse et dont il s'occupe de préférence.

L'abonnement à chacune des trois sections se fait pour 25 planches accompagnées de leur texte; le prix est fixé ainsi :

PREMIÈRE SECTION. Animaux vertébrés. 16 fr., par la poste 18 fr.

DEUXIÈME SECTION. Animaux mollusques et zoophytes. 13 fr., — 15 fr.

TROISIÈME SECTION. Animaux articulés. 13 fr., — 15 fr.

NOTICE

ET

CONSIDÉRATIONS OOLOGIQUES

SUR LA CLASSIFICATION DU GENRE ORNITHOLOGIQUE

COURLAN ou *COURLIRI* (Buff.), pl. enlum. , 848 ;*Ardea*, Gm. ; *Scolopax*, Lin. ; *Numenius*, Briss. ;

PAR M. O. DESMURS.

Nous venons encore, au sujet d'un genre d'Oiseau connu déjà depuis longtemps, le Courlan ou Courliri, mais dont la place méthodique est toujours demeurée vague et indécise, apporter le tribut de nos études et de nos travaux en Oologie.

On comprend que nous nous attachions, pour proclamer l'importance de cette partie si neuve de la science, à des genres de transition ; car c'est surtout à leur égard et dans les circonstances que présente l'indécision ou la complication de leurs caractères zoologiques, que se révèle le plus la valeur du caractère que l'œuf peut fournir. Ce que nous avons donc essayé pour les genres Guacharo (*Steatornis*), Coq de roche (*Rupicola*) et Caurale (*Ardea helias*), nous allons le faire pour le Courlan.

On ne peut se dissimuler que, dans son ensemble, comme dans son port, le Courlan ne représente autant une Grue qu'un Héron, beaucoup plus qu'un Courlis, un Râle ou un Tinamou ; car, malgré ce qu'en ait dit Valmont de

Bomare, ou qu'en aient pensé plusieurs naturalistes, il est difficile de rien voir en cet Oiseau qui se rapproche en quoi que ce soit, au moins, du Courlis. C'est aussi, nonobstant le nom qu'il lui a conservé, ce qu'a bien eu soin de faire remarquer Buffon : « Son bec, dit notre grand naturaliste, « a 4 pouces ; il est droit dans presque toute sa longueur ; « il se courbe faiblement vers la pointe, et ce n'est que « par ce rapport que le Courlan s'approche du Courlis, dont « il diffère par la taille, et toute l'habitude de sa forme est « très ressemblante à celle des Hérons ; *de plus*, continue- « t-il, *on voit à l'ongle du grand doigt la tranche saillante « du côté intérieur qui représente l'espèce de peigne dentelé « de l'ongle du Héron.* » Ce qui est formellement et à juste raison contesté par la description de Spix¹, et ce dont la plus simple inspection démontre la fausseté ; car ce caractère de dentelure, presque constant chez les Hérons, manque complètement chez le Courlan. Cette erreur si grave de la part de Buffon ne peut être attribuée, comme la plupart de celles qui lui sont échappées, qu'à son génie trop généralisateur et, par suite, à son imagination trop ardente à se figurer comme réels des rapports d'ensemble à peine entrevus.

Quoi qu'il en soit, cette description, fort exacte du reste, indique suffisamment les causes de préférence de Buffon pour le rapprochement du Courlan des Hérons : aussi le décrit-il à leur suite et avant les Bécasses. Ajoutons, pour compléter le détail des caractères physiologiques et la somme des rapports de ce genre avec les Hérons, que le pouce, de même que chez ceux-ci, est long et porte en entier sur le sol. Il semble donc que jamais on ne devait songer à isoler le Courlan, sinon des Hérons, au moins des Ardéidés.

¹ *Avium species novæ, etc.* . . . , Monachii, 1839, tome II, p. 73, « *ungue medio non serrato.* »

Il faut pourtant supposer que ces caractères, si positifs et incontestables qu'ils soient, n'ont pas été jugés suffisants pour satisfaire aux exigences rationnelles et méthodiques, quoique bien souvent arbitraires, des ornithologistes.

Ainsi Gmelin et Linné, par leurs dénominations de *Ardea scolopacea* et *Scolopacea guarauana*, qu'ils lui ont données, Brisson et Latham par celle de *Numenius guarauana*, indiquent les rapports qu'ils croyaient lui voir, à un degré plus élevé que Buffon, avec le genre *Ardea*, d'une part, et avec les genres *Scolopax* ou *Numenius* de l'autre : place et nom que lui ont aussi conservés, dans ces derniers temps, MM. Lesson et Gray.

Cuvier, dans son *Règne animal*, donne la description du Courlan après celle de la Grue commune (*Ardea grus*), et ajoute, avec infiniment plus de raison que ses devanciers, « qu'on ne peut placer cet Oiseau qu'entre les Grues « et les Hérons. »

Illiger, trompé peut-être par une légère et bien imparfaite analogie du bec du Courlan avec celui des Râles américains, en a fait un Râle sous le nom de *Rallus guarauana*, classification adoptée par Lichtenstein.

Vieillot, se rangeant à l'opinion de Gmelin, de Linné et de Latham, en a fait son genre type *Aramus* spécifié par l'adjonctive *Scolopaceus*, qui a été conservé par MM. Bonaparte et Vigors.

Spix, enhardi par ses observations ornithologiques en Amérique, s'est cru fondé à faire revivre l'idée d'Illiger, qui avait fait de notre Oiseau un Râle; mais en la modifiant sous le rapport des points de contact qu'il lui trouvait avec les Hérons, et, en conséquence, il l'a nommé *Rallus ardeoïdes*; nom qu'il aurait dû réserver pour le Caurale (*Ardea helias*), auquel il convenait infiniment mieux, ainsi qu'on pourra le remarquer dans notre notice sur ce dernier Oiseau, insérée dans la prochaine livraison du *Magasin de zoologie*. Il l'a donc placé en tête de la famille des Râles, qui

suit immédiatement celle des Hérons, en ajoutant que, s'il se rapproche du genre *Anastomus* et des *Ardea scolopacea* ou *gigantea*, il devait être cependant réuni aux Râles¹.

M. Alc. d'Orbigny², sous l'influence d'observations semblables sur les Oiseaux du Sud-Amérique, est venu depuis peu adhérer, en les appuyant de son autorité, au système et à la manière de Spix; et il s'est fondé, à cet égard, sur les mœurs et les habitudes du Courlan, qu'il croit, plus encore que sa forme, se rapprocher des Râles et des Poules d'eau. Nous avouons que, pour nous, ces habitudes sont encore jusqu'à un certain point contestables, non pas tant comme exactitude, car, sur ce point, peu de voyageurs naturalistes méritent autant de croyance que M. Alc. d'Orbigny, mais comme caractères bien tranchés, car elles sont en partie communes à bon nombre d'espèces de Hérons et d'Ardéidés. Ainsi, d'après les observations de notre savant voyageur, le Courlan perche sur les arbres peu élevés, ce qui n'est pas commun chez les Râles; il n'a pas le vol aussi soutenu que les Hérons; il a une voix sonore qui se fait entendre d'une demi-lieue, ce qui est également loin d'être dans l'organisation habituelle des Râles (quoique Spix, tout en se taisant sur cette circonstance particulière en parlant du Courlan, ait soin de la remarquer en parlant du *Rallus gigas*: « *vespere perambulando vociferans*, » dit-il en parlant de ce dernier), et se rencontre, au contraire, chez quelques *Ardéidés*, notamment le Butor (*Ardea stellaris*); il aurait le même genre de nourriture que les Râles et les Poules d'eau; ainsi il ne mangerait ni Reptiles, ni Poissons, mais des Vers et des Mollusques, ce qui n'établit pas une différence assez marquée, suivant nous, pour les classer dans les Râles de préférence aux Hérons; enfin il niche dans les marais, ce que font également plusieurs espèces de Hérons.

¹ « *Generi Anastomatis novo Temminckii vel Ardeæ scolopacæ ac giganteæ conveniens, a Rallo vero haud disjungendus.* »

² *Hist. nat. de l'île de Cuba*; Alc. d'Orbigny et M. de la Sagra.

M. Temminck (*Manuel d'Ornithologie*, 1820), se conformant aux vues élevées de G. Cuvier, le met, comme lui, entre les Grues et les Hérons.

Wagler et le prince Maxim de Neuwied en ont fait leur *Notherodius guarauna*, impliquant mal à propos, selon nous, un point de ressemblance qui n'a jamais existé entre le Courlan et les Tinamous.

En résumé, les naturalistes, au sujet du genre qui nous occupe, se seraient, jusqu'à ce jour, partagés entre quatre systèmes : l'un établi par Buffon et Linné, et suivi par Brisson, Latham, Vieillot et MM. Lesson, Bonaparte, Vigors et Gray, consistant à placer le Courlan entre les Hérons et les Courlis ;

Le second, indiqué par G. Cuvier avec cette hauteur de vue et cette prescience des choses qui lui étaient particulières, et suivi par M. Temminck, consistant à le mettre entre les Grues et les Hérons, et, conséquemment, à en faire un véritable Ardéidé ;

Le troisième, proposé par Illiger et suivi par Spix, Lichtenstein et M. Alc. d'Orbigny, consistant à le classer entre les Hérons et les Râles, en en faisant un Rallidé ;

Le quatrième enfin, soulevé par Wagler et suivi par M. le prince Maxim. de Neuwied, consistant à le ranger entre les Tinamous et les Hérons.

Ce qui domine donc avant tout dans l'ensemble des opinions de chacun de ces naturalistes, c'est la conviction, amenée par l'évidence, d'un degré plus intime de rapprochement entre le Courlan et les Hérons qu'entre tout autre genre ; mais cela n'exclut pas l'identité et la communauté de ses rapports avec le genre Grue, qui diffère, au reste, fort peu, du genre Héron, puisque tous deux font partie du même groupe, identité que l'on ne saurait utilement contester après le jugement de G. Cuvier, sous lequel s'est censément abrité celui de M. Temminck.

Ce jugement de Cuvier, que l'on n'a pas assez approfondi

avant de le rejeter, aurait besoin d'une autre justification que celle tirée des rapports de conformation et d'habitude du Courlan avec les Ardéidés, qu'il la trouverait dans la valeur des caractères qu'offre l'inspection de l'OEuf de cet Oiseau. Ils viennent si heureusement confirmer ce jugement, que nous en espérons le meilleur résultat pour ouvrir les yeux des plus incrédules sur la valeur, en fait de classification ornithologique, dans nombre de cas embarrassants, des caractères Oologiques.

Nous tenons cet OEuf, tout nouvellement acquis à la science, de l'obligeance de notre savant voyageur Alc. d'Orbigny, qui en a découvert plusieurs dans ses pérégrinations au centre de l'Amérique du Sud. Nous ne dirons pas que c'est la première fois qu'il est publié, puisqu'il a paru à la suite d'un article de ce naturaliste sur le Courlan, dans une des dernières livraisons du bel ouvrage qu'il a publié, avec M. de la Sagra, sur l'histoire naturelle de l'île de Cuba; mais c'est la première fois qu'il est figuré à l'appui d'un système de classification; nous dirons même que nous avons tâché de lui conserver, dans la planche ci-jointe, un degré d'exactitude de plus que ne le comporte le dessin de l'ouvrage précité, qui est d'un ton trop verdâtre et dont les taches ou macules ne sont pas assez franchement accusées.

L'OEuf du Courlan (pl. 46), dont les diamètres varient de 61 à 63 et de 44 à 45 millim., est de forme *ovale* très faiblement acuminée, comme celui des Hérons; mais chez ces derniers il est toujours et constamment d'un ton uniforme, variant du blanc au vert bleu ou olive plus ou moins foncé, sans aucune tache colorée, mat et sans reflet; tandis que, chez le Courlan, avec une couleur blanc sale ou légèrement ocracé, il est parsemé de taches d'un brun plus ou moins clair ou rougeâtre, sous forme de larmes, ou la plupart arrondies, entremêlées d'autres taches grisâtres, le tout plus abondant au sommet de l'œuf, qui en est comme le point de départ et où se voient quelquefois des veines de mêmes

couleurs ; enfin sa coquille réfléchit quelque peu la lumière, ce qui constitue, quant à la coloration et à la coquille, le caractère dominant et généralement constant de l'œuf des Grues proprement dites, telles que *Grus ardea*, dont nous avons fait figurer l'œuf à la planche 47, *Grus antigone*, *Grus carunculata*. Il n'y a donc de différence entre l'un et l'autre que relativement à la forme qui, chez le genre Grue, est toujours *ovoïconique* ; nous ajouterons même que c'est une anomalie que le Courlan partage avec les Hérons, qui sont la seule famille d'Échassiers dont l'OEuf soit généralement de forme *ovalaire*, tous leurs autres congénères l'ayant de forme *ovoïconique*, qui semble la conséquence rationnelle de leur structure.

Mais quant à comparer l'OEuf du Courlan, soit quant à sa forme, soit quant à son mode de coloration, avec l'OEuf des Courlis ou des Râles ou même des Tinamous, c'est une idée qui ne viendra à l'esprit de personne lorsqu'on aura pu voir les termes Oologiques de comparaison. C'est ce qui nous a fait joindre à cette notice la figure de l'OEuf du *Numenius arcuatus* (voir pl. 48), qui ne diffère que par sa taille plus forte du *N. phaeopus*, et qui est, comme celui de ce dernier, comme celui de presque tous les Échassiers, de forme *ovoïconique*, mais sur un fond vert-olive assez tranché, parsemé de taches irrégulières nuageuses de brun foncé et de brun verdâtre, ce qui n'a aucun rapport ni avec la forme ni avec la couleur de l'œuf qui nous occupe.

Pour ce qui est des Râles, nous n'avons pas jugé à propos d'en figurer l'OEuf : il suffira, pour se rendre compte des caractères généraux qui lui appartiennent, de se reporter à ce que nous disons dans une notice qui va paraître dans la 3^e livraison du *Magasin de zoologie*, 1844, Oiseaux, pl. 49.

Toutes choses donc à peu près égales d'ailleurs, en ce qui concerne les caractères physiologiques et même les mœurs (à l'exception de la terminaison du bec légèrement infléchie), l'importance des caractères fournis par l'OEuf de ce

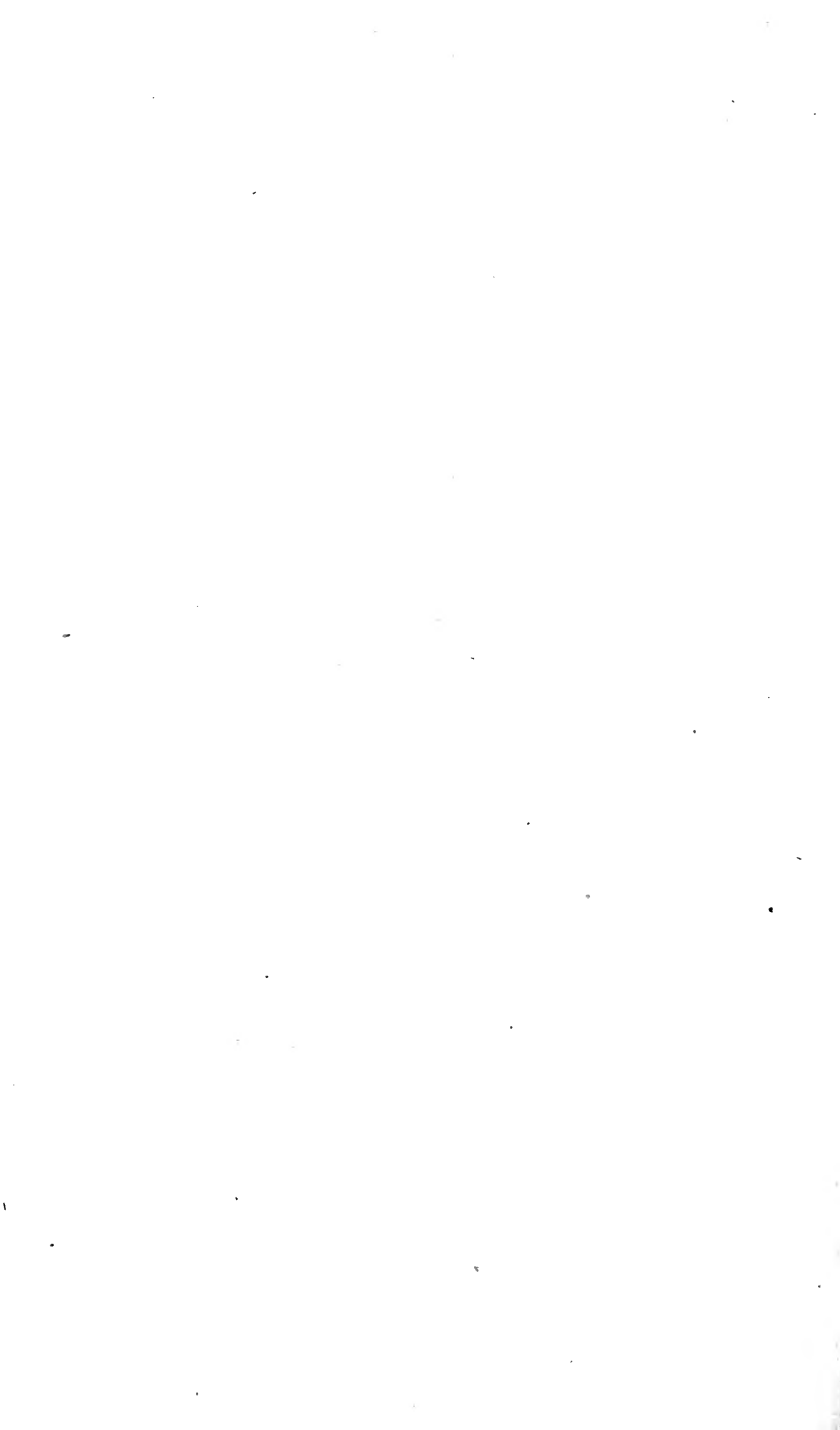
curieux genre, caractères si différents de ceux fournis par l'OEuf des Râles et par celui des Courlis, et si rapprochés, pour la forme de l'OEuf, des Hérons et, pour la couleur, de celui des Grues; cette importance, disons-nous, ne nous paraît point douteuse et doit faire pencher la balance, en ce qui concerne la place que le Courlan doit occuper dans la série ornithologique, en faveur de son rapprochement intermédiaire entre les Grues et les Hérons, en sorte qu'on pourrait parfaitement lui donner le nom de *Ardea geranos*.

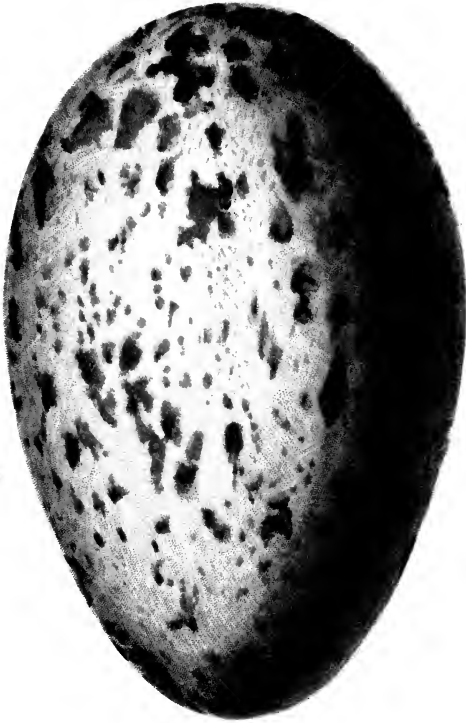
Il est bien remarquable que ce classement, basé sur de simples considérations Oologiques, soit déterminé par la même combinaison de caractères que celle qui nous a fait, dans un précédent article, insister sur le classement du Caurale entre les Hérons et les Râles.



Œuf du Courlan ou Courlivi.

Ardea Scopacea Lin.





Ouf de la Grue Commune.

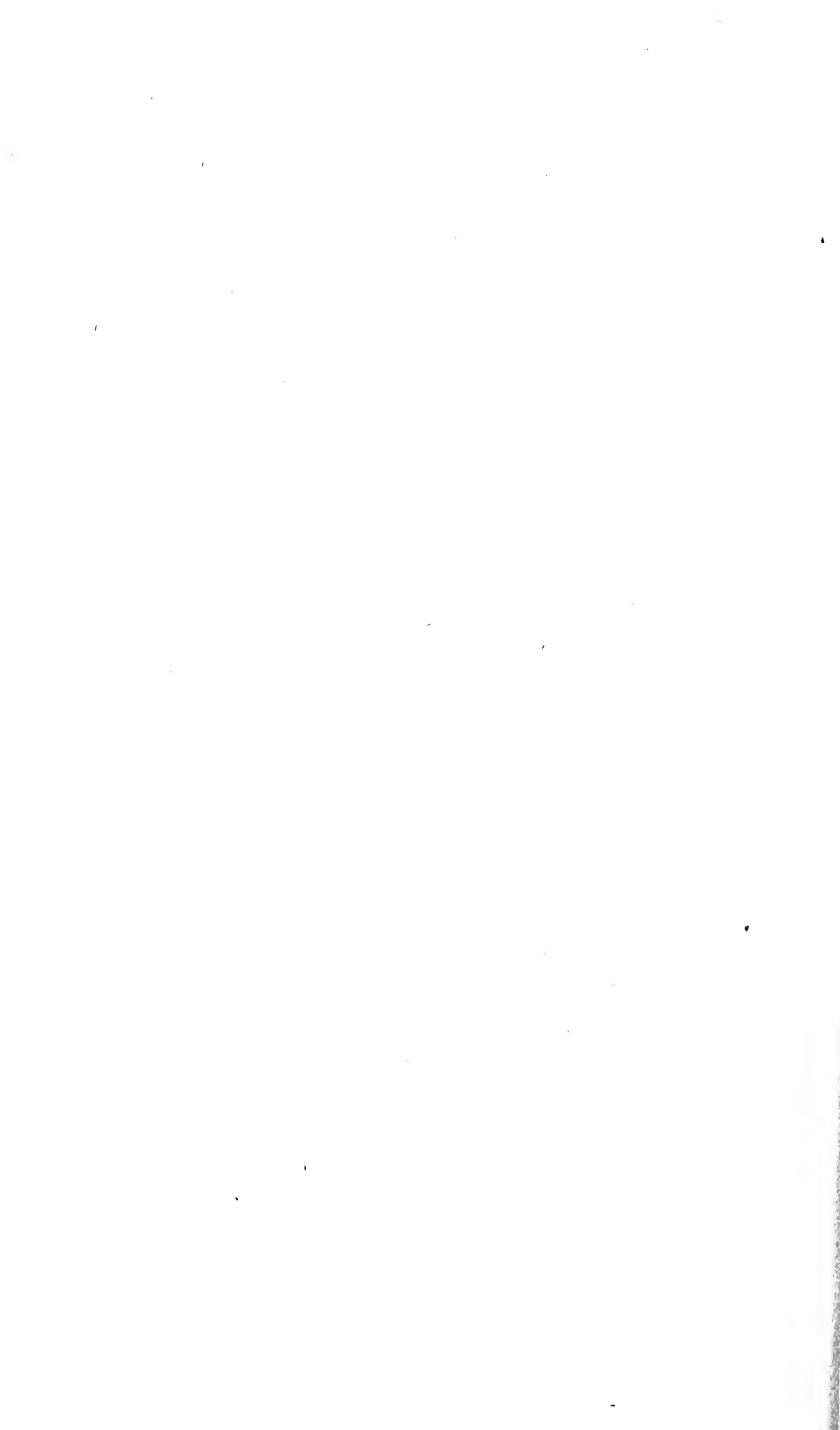
Ardea grus. Lin.





Ouf du Courtis.

Nucunus Arcuatus. Gmel.



NOTICE

ET

CONSIDÉRATIONS OOLOGIQUES

SUR LE GENRE ORNITHOLOGIQUE *CAURALE*,
Ardea helias (L.);

par M. O. DESMURS.

Nous avons dernièrement, à l'occasion de l'œuf nouvellement découvert du Rupicole du Pérou, *Rupicola peruviana* (Dum.-Ste.-C.), publié, dans une livraison de 1843 du *Magasin de zoologie*, une notice sur la classification méthodique de ce genre de Passereaux.

Nous venons aujourd'hui, à l'occasion de l'œuf du Caurale, *Ardea helias* (Lin.), publier une notice semblable.

C'est la première fois que la science a connaissance de cet œuf, découvert, comme celui du Rupicole, par M. J. Goudot, qui l'a trouvé, en chassant, à la Nouvelle-Grenade, dans un nid sur lequel il venait de tuer la femelle que nous possédons.

Nous croyons que les caractères Oologiques qu'il fournit peuvent aider puissamment les nomenclateurs à sortir de l'embarras qu'ils ont jusqu'à présent éprouvé à classer convenablement ce genre si remarquable.

On sait que l'agréable variété, plutôt que la beauté du plumage de cet Oiseau, surtout lorsqu'il étale ses ailes et sa queue, lui a fait donner, par les Français qui habitent la Guyane, seule partie de l'Amérique du Sud d'où, jusqu'à présent, l'on ait reçu ce genre, le nom de *petit Paon*

des roses, sous lequel il est connu dans cette colonie, et que Buffon, avec le goût et la justesse d'idées et d'expressions qui le distinguent toujours, n'a pas cru pouvoir mieux peindre ce plumage qu'en le comparant *aux ailes de la plupart des beaux papillons phalènes*.

Ce grand naturaliste n'a pas été moins heureux dans sa manière d'apprécier l'ensemble des caractères zoologiques du Caurale, lorsqu'après avoir dit : « *A le considérer par la forme du bec et des pieds, cet Oiseau serait un Râle; mais sa queue est beaucoup plus longue que celle d'aucun Oiseau de cette famille,* » il se décide à le décrire à la fin des Râles et avant les Poules d'eau.

Nous pensons que tous les auteurs qui l'ont suivi eussent dû, en l'absence et à défaut de nouveaux caractères inconnus à Buffon, s'en tenir à son jugement et laisser provisoirement le Caurale où il l'avait placé.

Linné, sans être aussi bien inspiré, mais avec presque autant d'apparence de raison, l'a mis dans son genre Héron, *Ardea*.

Valmont de Bomare, tout en suivant l'opinion que Buffon n'avait émise que sous forme de doute, a été beaucoup plus affirmatif que lui, en disant du Caurale : « *Il a tous les caractères du Râle, et il est par conséquent du même genre; il a seulement la queue plus longue.* »

Latham, séduit par les rapports frappants des couleurs de son plumage avec celles de la Rhynchée du Cap, *Rhynchœa capensis*, en a fait une Bécassine et l'a placé dans le genre *Scolopax*.

Illiger, Cuvier et Latreille l'ont rangé entre les Grues et les Hérons; M. Temminck entre les Rhynchées et les Râles, se rapprochant par là un peu plus des principes de Buffon que ses devanciers, et Vieillot l'a mis entre les Bécasses et les Hérons, sous le nom de *Helias phalenoïdes*.

Notre honorable collègue, M. Lesson, en prenant parti pour Linné, parce que, suivant lui, le Caurale *est évidem-*

demment un petit Héron, a cru devoir critiquer indirectement Buffon de lui avoir trouvé de l'analogie avec les Râles.

Enfin le docte M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire et, plus récemment encore, M. G. R. Gray, en Angleterre, ont suivi les mêmes errements, et fait entrer le Caurale dans leur famille des *Gruides*, composée des genres *Grus* et *Ardea* de Linné.

On le voit, grand a été l'embaras des naturalistes jusqu'à ce jour, pour se fixer sur la véritable place à assigner au Caurale dans l'ordre méthodique; mais si grand qu'ait été cet embaras, leur hésitation a eu ses limites, dans lesquelles elle s'est constamment maintenue, c'est à dire qu'ils ont varié de la famille des *Rallidées* à celles des *Ardidées* et des *Scolopacidées*.

C'est qu'en effet, en supprimant cette dernière, qui n'a qu'un rapport de couleur, on ne peut se dissimuler que, par ses caractères zoologiques, cet Oiseau ne tienne beaucoup, quoique dans des mesures inégales, de l'une et de l'autre des deux premières: s'il a le bec et les pattes des Râles, le prolongement insolite à ceux-ci de sa queue, et un peu de son cou, le rapproche des Hérons.

La seule conséquence à tirer de cette double affinité, c'est que l'on avait affaire évidemment à un genre de transition, et qu'en présence de cette évidence c'était vouloir s'épuiser en vains efforts que chercher à le fonder exclusivement dans l'un plutôt que dans l'autre.

C'est ce que démontre le mode de nidification du Caurale tout à fait mixte entre celui des Râles, qui nichent par terre ou dans les jûnes, et celui des Hérons, qui nichent presque toujours au sommet des plus grands arbres, le Caurale, d'après les observations de M. J. Goudot, relatées au n° du *Magasin de zoologie*, 1843, ne faisant son nid qu'à 5 ou 6 pieds de terre, dans les terres et près des marécages.

C'est ce que démontrent incontestablement, suivant nous, l'inspection et l'étude attentive de l'œuf dont le même voyageur a déjà donné aussi la figure.

Cet œuf tient à la fois, et de celui des Hérons par sa forme *ovalaire* quelque peu obtuse, et de celui des Râles, par l'agencement de ses couleurs. Ainsi, l'aspect extérieur de sa coquille est d'un ton jaunâtre carminé, recouvert, à la sommité de l'œuf, de quelques taches rares de carmin ou de rouge de brique, sous forme d'éclaboussures entremêlées de quelques autres d'un brun violacé. C'est, en un mot, quoique dans un ton plus élevé, le même mode de coloration que chez l'œuf des Râles et des Porphyrions. Ses diamètres sont de 46 millimètres sur 36 environ.

De la comparaison de ces caractères oologiques résulte l'indication suffisante, ce nous semble, de celle des deux familles des Rallidées et des Ardidées, avec laquelle le Caurale a le plus de tendance à se réunir; car celui de ces caractères qui domine est celui de l'œuf des Rallidées.

En effet, une ligne de séparation bien tranchée l'éloigne beaucoup des Hérons, sous le rapport oologique; c'est, à part la teinte carminée qui colore le test de l'œuf du Caurale, la présence, sur ce fond, de taches bien prononcées, d'une couleur plus ou moins sanguine ou violacée. Or, après le caractère de la forme presque constamment *ovalaire* de l'œuf, chez les Hérons, le caractère distinctif également constant est celui de l'absence complète de toutes taches ou macules, que nous appellerons organiques, à la surface de leur coquille, presque toujours d'une teinte vert pâle ou bleuâtre, la plupart de celles qui s'y rencontrent parfois n'étant dues qu'à des circonstances extérieures, telles que le contact de feuilles d'herbes ou de racines humidifiées qui viennent plutôt altérer le ton uniforme de l'enveloppe que s'y superposer en véritables taches naturelles. C'est du moins ce que prouve suffisamment l'inspection oologique de seize espèces de cette famille d'Oiseaux

dont les œufs connus et que nous possédons offrent tous les mêmes caractères, c'est-à-dire forme *ovalaire*, coquille d'une teinte verdâtre plus ou moins foncée, mais *toujours et invariablement* uniforme et sans taches.

Chez les Râles, au contraire, les Poules d'eau et les Porphyriens, l'œuf est de forme *ovée*; et, quant à la coquille, elle est sur un fond constamment d'un jaune plus ou moins carminé, *toujours* parsemé de taches tantôt sanguines, rouge brique ou violacées. L'absence de taches dans les œufs de cette famille nombreuse, que nous possédons au nombre de dix-sept espèces, serait, au contraire, une exception dont on ne connaît pas encore d'exemple.

Nous sommes donc amené à présumer que ce caractère oologique, tout nouveau et difficilement contestable, une fois admis en ornithologie, il sera permis d'espérer que les maîtres de la science, en le réunissant aux deux autres indices zoologiques communs aux Rallidées fournis par le Caurale, n'hésiteront plus à lui trouver une place naturelle en rapport avec la somme des considérations qui militent en faveur d'une modification tranchée à faire au classement méthodique toléré jusqu'à présent à l'égard de cet intéressant Oiseau.

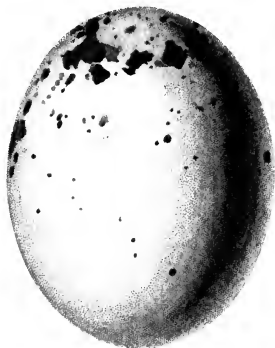
Et peut-être ce déclassement viendrait-il alors justifier en partie l'idée qu'a eue Schæffer dans ses *Elementa ornithologica*, 1774, de placer les Râles à côté des Hérons. Dans ce système, le Caurale prendrait immédiatement rang entre ces deux genres : c'est à bien plus juste titre que le Courlan, ainsi que l'a imaginé Spix, le seul lien naturel de transition d'un genre à l'autre, sous le nom de *Ardea ralloides*, qui lui conviendrait infiniment mieux qu'au Courlan.

Au surplus, suivant notre habitude, dont nous ne nous départirons jamais, notre intention est d'indiquer plutôt que de décider nous-même ce qui est à faire, parce que la pensée qui nous domine avant tout, nous l'avons déjà dit,

c'est de fixer l'attention sur l'utilité que la science peut tirer des caractères oologiques pour la classification naturelle des Oiseaux.

Nous donnons ci-jointes, comme termes de comparaison, la figure de l'œuf du Caurale et celle de l'œuf du Râle tacheté (*Rallus variegatus*), Gm. Il est facile de voir, par cet exemple, les rapports intimes de coloration qui lient l'une à l'autre.

1.



2.



1. *Œuf du Caurale . Ardea herodias Lin.*

2. *Œuf du Balte tacheté . Buteo variegatus, imel.*



G. LAMPROTES. SWAINSON.

L. ALBO-CRISTATUS. *De Lafresnaye.*

Lamp. supra subtusque opace atro-velutinus, sed alis caudaque sericeo-micantibus; pileo toto, fronte, lorisque niveis; horum plumulis appressis, cristam brevem erectam et compressam anterieus nares obtegentem, formantibus; gutture toto, collo antico, pectoreque supremo rubro-sanguineis; tarsis brevibus, cum digitis validissimis, rostroque mediocri compresso, nigris.

Tanagra (lamprotes) albo-cristatus, de Lafr., *Revue zoologique par la Société Cuvierienne*, année 1843, p. 132.

Longit. tota, 22 cent.

Habit. in Colombia.

Cet Oiseau, tout à fait remarquable au milieu des modifications si variées que nous présente la famille des *Tangaras*, nous en offre une toute nouvelle dans le prolongement des plumes du capistrum, jusque sur l'ouverture des narines, dans la force de ses pattes et dans sa coloration noire avec une coiffe blanche : c'est, du reste, du genre *Lamprotes* de Swainson, fondé sur le *Tangara* à gorge saignante de Lesson (*Tanagra rubrigularis*, Spix, 56, 1) qu'il se rapproche le plus, d'après la forme de ses pattes, de ses ailes et de son bec, et sa coloration noire à plastron rouge.

Il est du plus beau noir mat et velouté, en dessus et en dessous du corps; mais ses ailes et sa queue sont d'un noir sériceux lustré, ressortant sur le noir mat du corps; des

plumes d'un blanc de neige et satinées recouvrent tout le dessus de la tête, les lorums, la base du bec et même l'ouverture des narines, où elles forment une petite huppe comprimée et frontale, comme chez certains Manakins; la gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine sont d'un beau rouge de feu plus foncé sur la poitrine, où il forme un plastron arrondi inférieurement; les pattes sont très robustes et à tarses courts absolument comme chez le *Lamprotes à gorge saignante*; elles sont, ainsi que le bec, de couleur noire; ce dernier est assez faible, effilé et comprimé. Longueur totale, 22 centimètres. Il vient de la Colombie.

Si cet oiseau se rapproche du genre *Lamprotes* sous plusieurs rapports, il s'en éloigne par ses plumes du capistrum descendues jusque sur les narines, en forme de petite huppe frontale, comme chez certains Manakins, quoiqu'il n'en ait pas les pattes, et par sa queue plus longue et plus étoffée. C'est évidemment un Oiseau de transition faisant le passage des Tangaras tachyphones, par les *Lamprotes*, aux Manakins à longue queue, tels que le *Pipra galeata* (Lichtenst.), noir comme lui, à huppe frontale rouge. Cet Oiseau, ainsi que le *Merulax orthonyx*, Nob., qui sera figuré incessamment, sont certainement les deux espèces les plus intéressantes pour la science qu'ait produites la Colombie.

DE LAFRESNAYE.



Lamprotes albo cristatus, Lafresnaye.



G. CONOPHAGA. VIEILL.

C. RUFICEPS. Lafr.

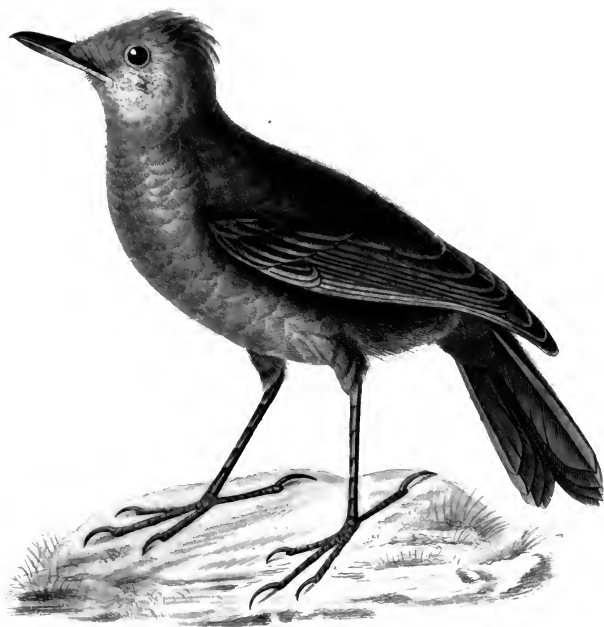
Con. supra olivaceus, subtus dilutior, pectore abdomineque mediis olivascenti albicantibus; capite brunneo-rufo, gutture rufescente; alæ caudaque fuscæ, pennis totis tectricibusque alæ late brunneo marginatis; rostro depresso, promole angustiore fusco-nigro, mandibula albescente; pedibus fuscis, tarsis digitisque valde elongatis.

Todirostrum ruficeps, Nob., *Rev. zool.*, 1842, p. 291.

Cette petite espèce de Conophage ne peut être considérée que comme espèce de transition; car, si son bec peu élargi la rapproche des Todirostres, la longueur de ses doigts l'en éloigne et la place, ainsi que tout son ensemble, dans les Conophages; seulement c'est un Conophage à bec peu dilaté, comme il s'en rencontre déjà quelques-uns s'éloignant plus ou moins des espèces types. Il est, en dessus, d'un olive foncé, plus clair en dessous, avec le milieu de la poitrine et du ventre d'un olive blanchâtre; la tête est d'un brun-roux foncé avec la gorge plus pâle; les ailes et la queue, noirâtres, ont toutes leurs plumes bordées du même brun que la tête. Le bec est noir avec la mandibule inférieure d'un blanc jaunâtre, caractère presque général chez les Conophages. Les tarses et les doigts, très allongés, paraissent d'une teinte livide.

Longueur totale, 10 cent., du tarse 2 cent. 3 mill.

Il vient de Colombie.



gr. nat.

Conophaga ruficeps. Lajsonaye



C. ICTERUS. BRISS.

I. GUTTULATUS. Lafresn.

Rubro-aureus, loris, gula et fascia lata jugulari et pectorali, dorso, alis cauda maculisque pectoris nigris; tectricibus alarum minoribus supra infraque aureis; remigibus primariis basi vix conspicue, secundariis tribus margine externo vittam mediam formante reetriceque laterali apice marginali albis; rostro tenui, compresso, arcuato, basi non elevato, nigro; mandibula basi cœrulescente pedibus plumbeis; cauda apice rotundata.

Icterus mentalis, Lesson, *Rev. zool.*, 1842, p. 136.

Long. totale, 21 cent.

Habitat.

Cette jolie espèce offre presque entièrement la même coloration et la même distribution de nuances que le Troupiale à menton noir, *Icterus mentalis*, Less., *Cent. zool.*, pl. 41, *Xanthornus gularis*, Wagler selon Bonap., *Proceed.*, 1837, p. 110, de sorte que M. Lesson, donnant dans la *Rev. zool.*, 1842, la liste des oiseaux rapportés de la mer du Sud par M. son frère Ad. Lesson, cite cet oiseau comme identique avec son Troupiale à menton noir, en ajoutant cependant « que ces individus de San Carlos diffèrent de
« l'espèce type par un orangé tirant au rouge sur la tête,
« les côtés du cou et le ventre, par un noir profond et
« lustré partout, par des gouttes noires sur le thorax et
« par un seul miroir blanc imparfait sur le milieu de
« l'aile. »

Malgré ces différences de coloration assez importantes, toutefois, chez des sujets adultes pour faire douter de leur

identité spécifique, nous eussions peut-être partagé l'opinion de M. Lesson, si, en comparant la forme du bec de ces oiseaux, nous n'y avions aperçu une disparité notable, car chez l'*Icterus mentalis*, Lesson, il est fort et élevé à sa base, droit et conique, tandis que chez l'espèce à gouttelettes il est grêle, très comprimé et légèrement fléchi dans toute sa longueur, au point que pour Vieillot et Cuvier, qui n'avaient basé leur distinction générique des Troupiales que sur la forme du bec, l'un eût été dans leur genre Troupiale et l'autre dans leur genre *Carouge* : cette disparité marquante, jointe à celle de la coloration et surtout à la présence des taches noires pectorales chez les uns, nulles chez les autres, ne peut laisser aucune incertitude sur leur différence spécifique.

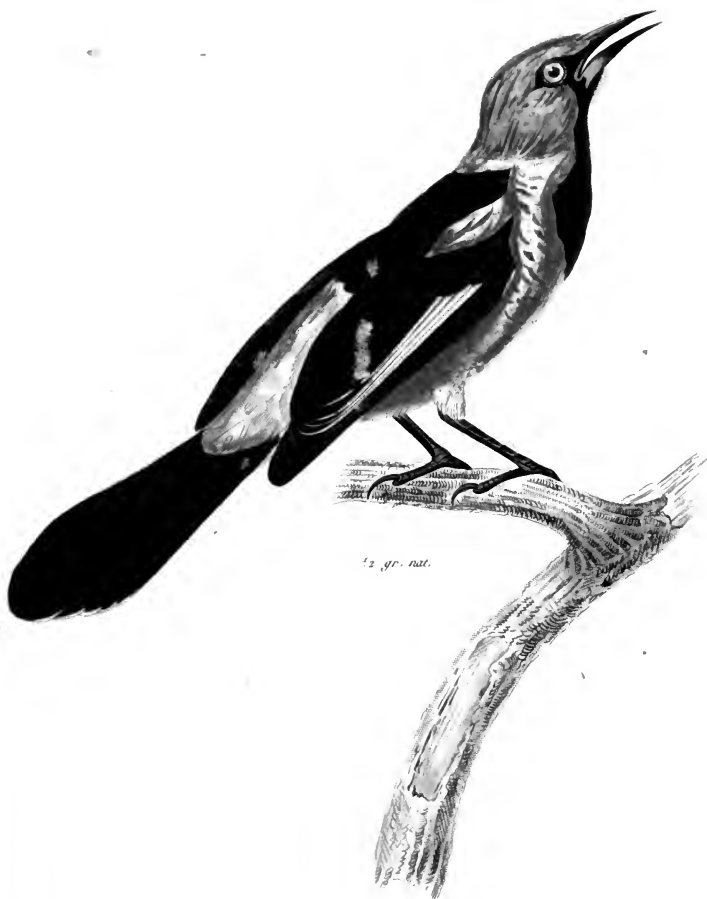
Notre Carouge à gouttelettes est du plus beau jaune orangé, plus vif toutefois sur la tête, le cou et les côtés de la poitrine, et doré sur les épaules, le croupion, le ventre et les jambes, et en cela il ne diffère nullement du *Mentalis*, quoi qu'en dise M. Lesson, qui, probablement, avait comparé un mâle de notre *Guttulatus* avec une femelle de l'autre espèce, toujours moins vivement colorée, ce que nous avons été à même de reconnaître nous-même, ayant les deux espèces et les deux sexes du *Mentalis*. Le noir nous a paru également aussi intense chez les deux mâles adultes des deux espèces; chez le *Guttulatus* comme chez l'autre, les lorums, le tour des yeux, une large bande descendant du menton et couvrant tout le devant du cou et le milieu de la poitrine, une large bande dorsale, les ailes et la queue sont d'un noir profond; mais, chez notre espèce, des taches ou gouttelettes noires se font remarquer sur les côtés de la poitrine. Trois des rémiges secondaires seulement sont bordées extérieurement de blanc, ce qui forme une bande médiane alaire étroite et se terminant avant leur extrémité; la base des rémiges primaires est également blanche, mais à peine apparente, tandis que chez les *Mentalis* toutes les

rémiges secondaires et toutes les grandes couvertures sont ainsi bordées dans toute leur longueur, ce qui, joint à la tache blanche basale des primaires, bien plus apparente ici, forme chez le *Mentalis* une aile assez fortement variée de blanc, tandis que chez notre *Guttulatus* le noir n'est varié que par une bande blanche étroite et courte. Les deux rectrices latérales sont bordées de la même couleur à leur extrémité ; le bec est noir avec la base de la mandibule inférieure bleuâtre, et les pieds paraissent avoir été de cette dernière teinte.

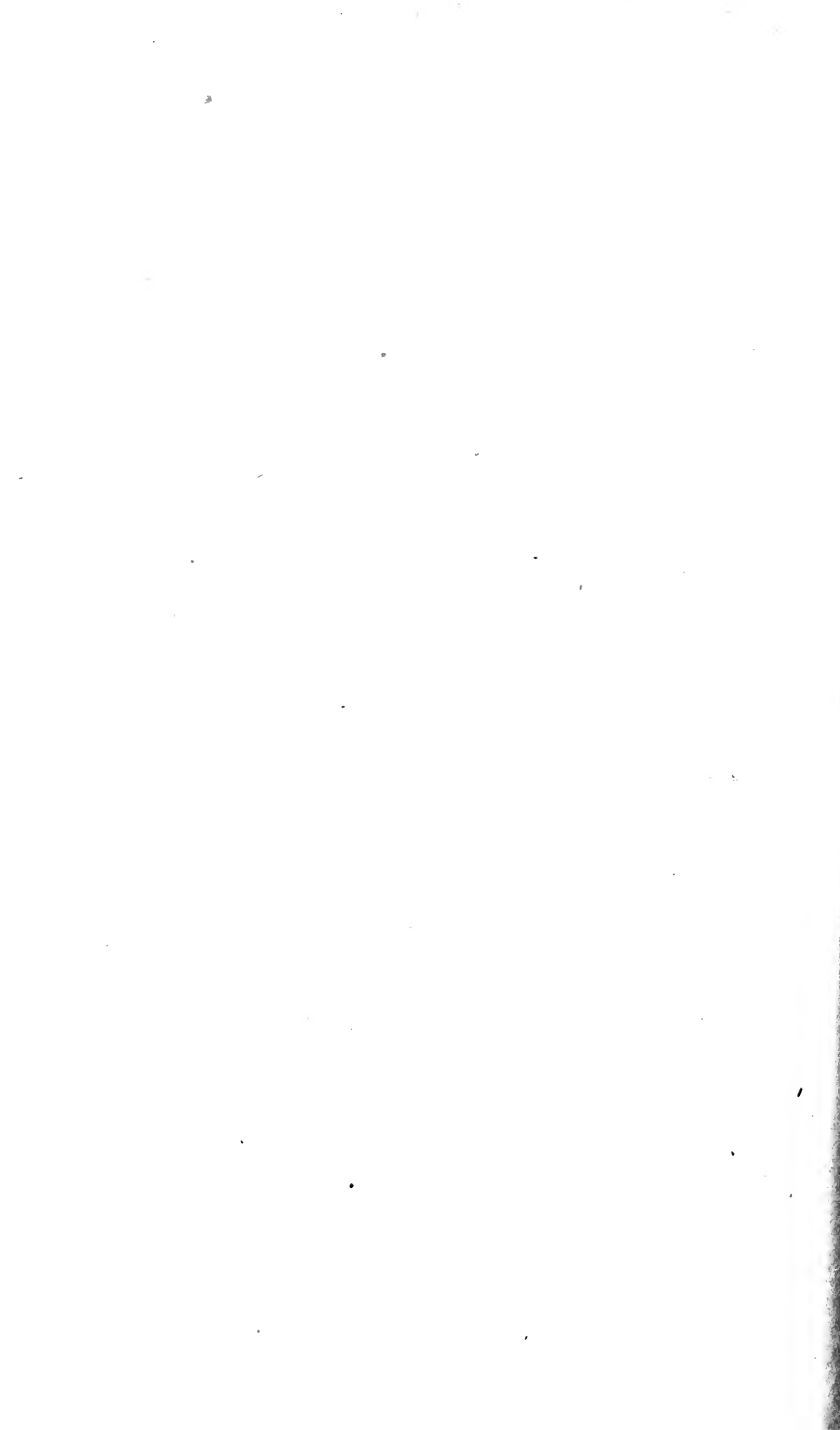
La longueur totale est de 21 centim. ; il diffère beaucoup en taille du mâle de l'*Icterus mentalis*, long de 24 centim., mais il égale la femelle de ce dernier. Il nous a été vendu comme venant du Mexique.

DE LAFRESNAYE.





Icterus guttulatus, Lafresnaye.



G. MERULAXIS. LESSON.

(FAM *Formicaridæ*. — S.-FAM. *Rhinomina*.)

Ayant remarqué que le caractère particulier de Narines operculées, qui avait engagé M. Isidore (Geoffroy Saint-Hilaire à former son genre *Rhinomye* pour un oiseau de Patagonie, se retrouvait entièrement semblable chez le genre *Mégalonyx* de M. Lesson, nous crûmes devoir rapprocher ces deux genres, très voisins, d'ailleurs, sous beaucoup d'autres rapports de forme et de mœurs; et, en 1838, nous proposâmes, dans notre essai de classement de l'ordre des Passereaux, d'en former un groupe ou petite famille sous le nom de *Rhinomydée*. Ayant encore reconnu, depuis, ce même caractère chez le genre *Mérulaxe* de M. Lesson, ou *Malacorhynchus* (Ménétriés), et ces trois genres ayant encore pour caractères communs d'être essentiellement marcheurs et buissonniers, d'avoir les ailes très arrondies et très courtes, n'atteignant que la base de la queue, la queue de longueur médiocre ou courte, à pennes molles, effilées et très étagées, et les pattes très grandes, il nous a paru aussi naturel que rationnel de les grouper tous ensemble, et comme ils se rapprochent singulièrement des Fourmiliers, d'en former une sous-famille sous le nom de *Rhinomynæ* dans la famille *Formicaridæ*.

La nouvelle espèce de *Mérulaxe* que nous allons décrire, offrant dans ses fortes proportions, dans la grandeur remarquable de ses pattes et dans sa coloration les plus grands rapports avec les *Mélagonyx*, vient justifier complètement le rapprochement que nous avons fait de ces trois genres.

MERULAXIS ORTHONYX. *Lafresnaye.*

Mer. supra subtusque niger, parum brunneo tinctus, ubique maculis rotundis albis, supra collum minoribus et rufo lavatis, aspersus; fronte, loris, gutture, genis, colloque antico et laterali, uropygio crissoque rufo-cinnamomeis, immaculatis; plumulis frontis et capistri rigidis, erectis; alis nigro fuscis, remigibus extus brunneo-marginatis; cauda ardesiaca, valde gradata, rectricibus laxis et mollibus; ptilosi tota elongata et mollissima; tarsis digitisque validissimis his longissimis, unguibus anterioribus tenuibus, paucissime curvatis, postico autem longissimo et rectissimo uti apud alaudas; rostro basi alto, quadrangulari, pyramidato, parum emarginato, naribus operculatis, uti in hoc genere.

Merulaxis orthonyx, de Lafr., *Rev. zool.*, mai 1843, p 131.

Long. tota, 20 cent. 1/2.

Le Mérulaxe orthonyx dépasse de beaucoup, dans ses proportions, toutes les espèces du genre connues jusqu'ici. Il est de la taille du *Mégalonyx roux* de Lesson, ou *Pteroptochos megapodius*, Kittlitz, et se fait remarquer, comme lui, par la dimension presque disproportionnée de ses pattes; mais ses doigts, moins gros, sont plus longs et plus effilés, et ses ongles antérieurs beaucoup plus courts et plus grêles, tandis que le postérieur est remarquablement allongé et rectiligne comme chez les Alouettes; son bec est droit, sans la moindre courbure, élevé à sa base au dessus du front, légèrement échancré à la pointe et de forme pyramidale ou quadrangulaire, le dessus étant aplati avec les

côtés perpendiculaires ; cette partie supérieure déprimée a la forme d'un losange allongé très étroit , dont la pointe basale forme une sorte de tubercule élevé au dessus du front : ce losange est bordé d'un petit bourrelet qui semble destiné à protéger la cavité nasale très développée chez cet oiseau. Du reste , elle est noire sur la partie supérieure de son corps et d'un noir mélangé de roux sur l'inférieure ; mais chaque plume de ces parties, et toutes les couvertures supérieures des ailes, sont marquées, vers leur extrémité , de taches blanches arrondies plus larges sur le dos, beaucoup plus petites et teintées de roussâtre sur le cou. Les plumes du front et du capistrum sont très rigides et hérissées, de couleur cannelle ; cette même couleur, mais moins foncée , couvre encore la gorge , les joues , le devant et les côtés du cou , le croupion et le bas de l'abdomen. Les plumes de ces deux dernières parties sont très fournies, allongées et très lâches ; les ailes, très courtes et très arrondies, sont noirâtres , finement bordées de brun , et la queue , à pennes élargies et molles, est très étagée, de longueur médiocre et de couleur d'ardoise foncée. Les tarses sont très robustes et les doigts très allongés, formant une patte presque hors de proportion avec un Passereau de la taille de celui-ci, comme chez le *Mégalyonyx* roux ; les ongles antérieurs sont assez grêles et très peu arqués , mais l'ongle du pouce , très allongé , est à peu près rectiligne , comme chez les Alouettes ; les pieds paraissent de couleur plombée et le bec d'un noir brunâtre. L'Oiseau monté a , de longueur totale, 20 centim. , son ongle du pouce 2 cent. , et sa patte (l'Oiseau marchant) a 7 centim. et demi de long, depuis l'extrémité de l'ongle du pouce jusqu'à celle de l'ongle du doigt médian. Il vient de Colombie.

Cette espèce , des plus remarquables , et qui semble au premier abord une espèce anormale, d'après la forme de son bec et de ses ongles postérieurs , lorsqu'on vient à la comparer scrupuleusement avec les autres espèces du genre ,

paraît, au contraire, devoir y constituer l'espèce type, car elle en réunit tous les caractères génériques poussés à leur maximum. Telles sont la longueur des doigts et la rectitude des ongles, déjà très remarquables chez le *Mérulaxe noir* de Lesson et la plupart des autres espèces, l'élévation du bec à sa base au dessus du front en forme de crête saillante; elle est presque semblable chez le *Mérulaxe noir* et chez le *Mérulaxe du Chili* ou *Troglodytes paradoxus* de Kittlitz, et chez ce dernier on retrouve, même en partie, la dépression supérieure du *Merulaxe orthonyx*. La rigidité des plumes frontales, la grandeur de la fosse nasale recouverte d'une écaille cornée formant bourrelet, la couleur ardoisée sur la queue, rousse sur le croupion et l'abdomen, tous ces caractères se retrouvent de point en point chez le *Mérulaxe noir* et ne laissent aucun doute sur la vraie place de notre Oiseau, en même temps qu'ils annoncent, chez toutes les espèces de ce groupe, une marche facile dans les lieux fourrés et herbus, un odorat probablement très développé, d'après les précautions de la nature pour en protéger les issues, et un mode de nourriture qui réclamait probablement cette rigidité des plumes du capistrum, soit pour garantir les yeux ou l'ouverture du bec, peut-être de la piquûre de certains Insectes ou Fourmis.

Ce petit groupe d'Oiseaux, au modeste plumage, en a été dédommagé, comme on voit, par l'auteur de la nature, sous le rapport de sa conservation. On ne sait rien encore de notre *Mérulaxe orthonyx*; mais M. Ménétriés, qui a été à même d'observer les mœurs du *Mérulaxe noir* et de quelques autres espèces au Brésil, nous apprend que celle-ci se tient par paire dans les endroits les plus fourrés des bois vierges, qu'elle est très agile dans ses mouvements, et en cela très difficile à tuer, quoiqu'elle se laisse quelquefois approcher de très près; mais il est presque impossible de la découvrir, et ce ne fut que guidé par le son de sa voix qu'il parvint à se la procurer en tirant plusieurs fois au

hasard dans la direction d'où partait son chant. Il ajoute qu'elle se nourrit seulement de Fourmis, qu'elle cherche à terre et sur les branches basses, que son chant a un son métallique ressemblant à plusieurs coups répétés sur une cloche et se continuant ensuite comme un écho; qu'une autre espèce de Mérulaxe, son *Melacorhynchus albiventris*, pl. 13, fig. 2, habite les mêmes localités, se nourrit également de Fourmis et de leurs larves, et pond à terre dans un nid composé de feuilles sèches et recouvert du coton de la graine du Bombax. Tous ces caractères de mœurs sont, comme on voit, identiques avec ceux des vrais Fourmiliers, et autorisent pleinement le rapprochement de ces deux groupes.

DE LAFRESNAYE.





$\frac{1}{2}$ gr. nat.



Merulaxis orthonyx . Lafresnaye



G. DENDROCOLAPTES.

D. PERROTHI. *Lafresnaye*.

Dend. supra subtusque rufescente-olivaceus unicolor, striis aut maculis nullis, vitta lata utrinque a naribus infra oculos ad aures descendente guttureque sordide albidis; hoc maculis parvis olivaceis infra mentum variegato, abdomine medio albicante, vittis irregularibus fuscis transversim striato; rostro forti sed pro mole pauce curvato ac compresso, huic Oriolorum parum affine rubiginoso.

Dendrocolaptes Perrothii, de Lafr., *Rev. zool.*, 1844, p. 80.

Longit. tota, 25 cent.; rostri a fronte, 3 cent. 1/2; a rictu, 5 cent.

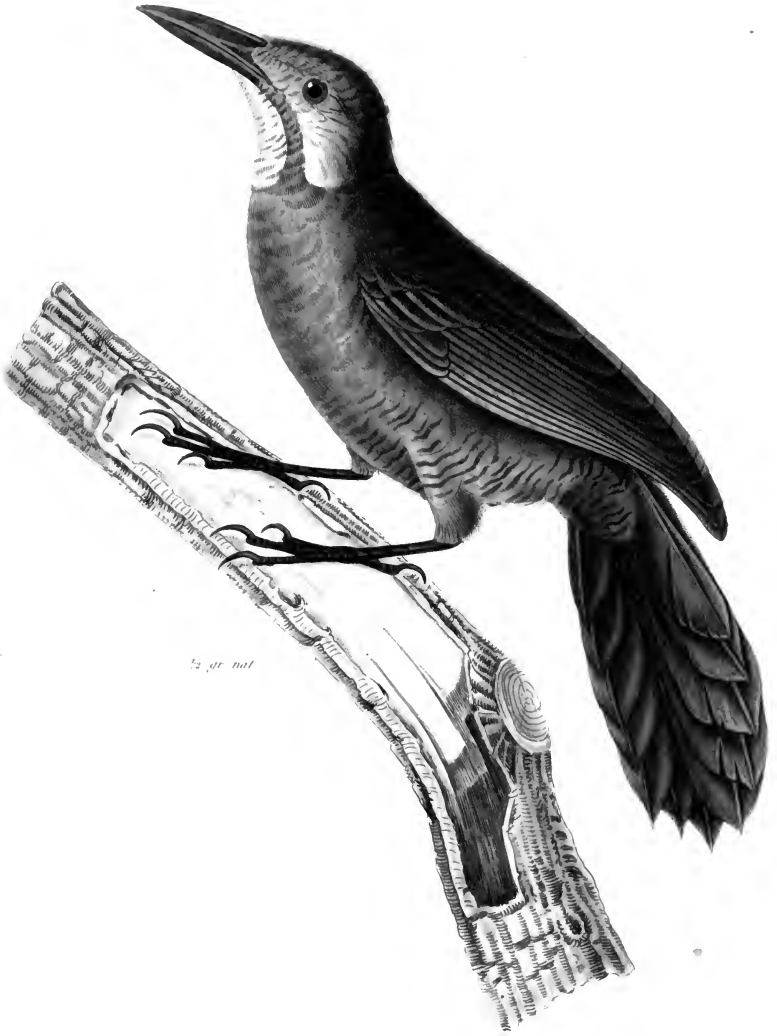
Habit. in Colombia.

Cette nouvelle espèce est tout à fait remarquable dans ce genre, tant par ses teintes dépourvues des flammèches ordinaires qui se remarquent chez presque toutes, que par la forme et la couleur rouge de son bec; elle est, en dessus et en dessous, d'une teinte uniforme roux-olive, avec les ailes et la queue de couleur cannelle, mais beaucoup plus intense sur cette dernière, comme chez toutes les espèces du genre. Une bande assez large, d'un blanc un peu sale, part des narines, couvre les lorums, passe au-dessous de l'œil et se termine aux oreilles par une petite mèche de plumes serrées d'un blanc soyeux. La gorge est de la même teinte, parsemée de petites mouchetures peu apparentes au-dessous du menton; le milieu de l'abdomen et l'anus sont d'un blanc sale, teinté de roussâtre sur ce dernier, et sont traversés de bandes irrégulières noirâtres. Le bec, ro-

buste , beaucoup moins comprimé que chez les autres espèces, est de longueur médiocre , et rappelle, par sa forme et sa couleur rougeâtre , celui des grandes espèces de Loriots; les pattes, d'une forte dimension, paraissent de couleur plombée. Cette espèce intéressante vient de Colombie.

Nous l'avons dédiée à M. Perrot , qui nous l'a procurée comme un hommage au talent avec lequel il monte les divers objets d'histoire naturelle, et surtout les Mammifères et les Oiseaux carnassiers , auxquels il sait rendre dans leur pause l'air de fierté et de noblesse qui leur est naturel.

DE LAFRESNAYE.



1/2 gr nat

Dendrocolaptes Perrotti, Lafresnaye













